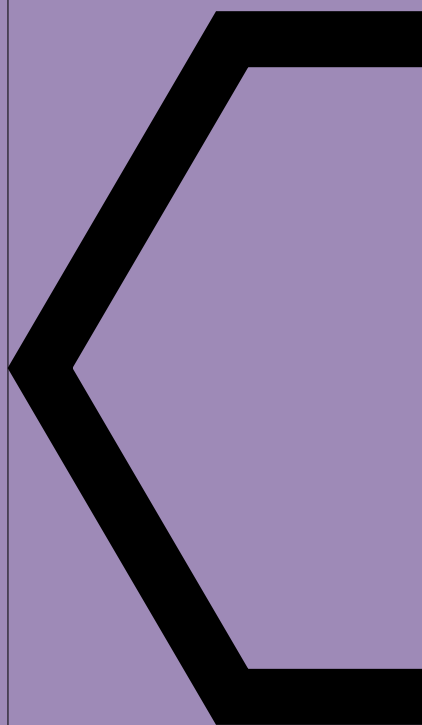
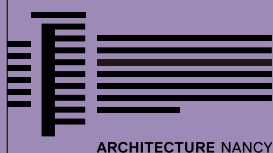
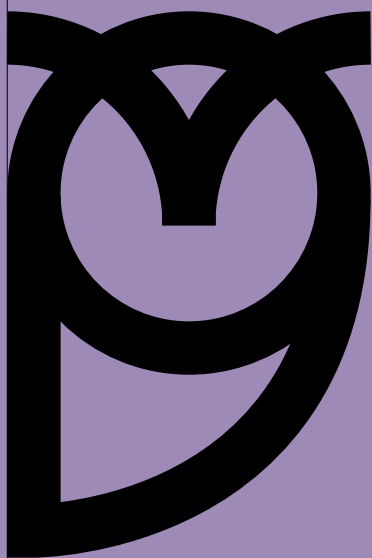


DIJON

Bourgogne
Franche — Comté

Semaine
Architecture
& Patrimoine

2025 — 2026



La semaine architecture et patrimoine (SAP), semaine thématique d'études suivie par les étudiantes et étudiants de 3^e année de l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy, est un exercice attendu et structurant dans le cursus. Créée il y a plus de 20 ans illustrant un engagement précurseur au service de notre patrimoine architectural, urbain et paysager, cette nouvelle édition 2025 constitue la première d'une nouvelle série bénéficiant du retour d'expérience et du bilan effectués lors de la journée d'études consacrée aux 20 ans de la SAP à l'ENSA Nancy en octobre 2024. L'une des conclusions de cette journée d'études évoquait la volonté de s'ancrer plus durablement sur un territoire, l'ENSA Nancy y répond en s'engageant pour plusieurs éditions aux côtés de la Métropole de Dijon avec le soutien fidèle de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne-Franche-Comté. Cela permettra à la fois d'embrasser une plus grande diversité des enjeux d'un territoire particulièrement riche de patrimoines et d'établir de véritables relations durables avec les acteurs locaux. Ce choix marque une évolution significative du dispositif pédagogique : il ne s'agit plus uniquement d'une immersion ponctuelle, mais bien de construire une connaissance approfondie du territoire, fondée sur la confiance, le dialogue et la continuité des échanges avec l'ensemble des partenaires.

Fidèle à l'ambition fondatrice de la semaine Architecture et Patrimoine, cet exercice place les étudiantes et étudiants au cœur des enjeux du projet architectural sur l'existant. Au cours de cette semaine thématique, les étudiantes et étudiants sont amenés à travailler sur plusieurs sites emblématiques du territoire dijonnais, cette année la redoute militaire de Saint-Apollinaire, le muséum d'histoire naturelle, la maison éclusière, la Bourse du travail et enfin l'église Sainte-Chantal, autant de situations révélatrices de la diversité des patrimoines et des défis associés à leur devenir. Ces terrains d'études ont constitué le support d'une réflexion exigeante, articulant analyse, compréhension des contextes et élaboration de propositions de transformation.

L'une des forces de cet exercice réside dans son caractère immersif et professionnalisant. En interaction directe avec les acteurs du territoire, élus, services de la métropole, services de l'État, architectes, institutions patrimoniales et monde associatif, les étudiantes et étudiants prennent pleinement la mesure de la complexité du projet architectural. Ils appréhendent les jeux d'acteurs, les cadres réglementaires, les politiques publiques et les attentes sociales qui structurent l'aménagement du territoire. Ils expérimentent ainsi, dès leur formation, leur capacité à contribuer de manière concrète aux orientations de projets réels.

Cette richesse pédagogique repose sur une mobilisation collective remarquable. Les contributions des services d'urbanisme, d'archives, des services de l'État, des équipes du patrimoine, des structures culturelles, des professionnels et des institutions ont permis d'offrir aux étudiantes et étudiants un socle de connaissances solide. L'engagement des partenaires, tant dans la préparation en amont que dans l'accompagnement tout au long de la semaine, constitue un levier essentiel de la qualité de cet exercice.

L'équipe encadrante, réunissant architectes enseignants-chercheurs de l'ENSA Nancy, architectes du patrimoine ou sein des services de l'État, a assuré un accompagnement exigeant et bienveillant, favorisant l'émergence de démarches singulières et argumentées. La présence du parrain de cette édition a également enrichi les échanges, en apportant un regard complémentaire. Enfin, cette semaine n'aurait pu se tenir sans le soutien déterminant de l'ensemble de nos partenaires institutionnels, au premier rang desquels la Métropole et la Ville de Dijon, la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et l'Université de Bourgogne-Europe. Leur engagement renouvelé, notamment à travers un partenariat inscrit sur plusieurs années, témoigne d'une confiance précieuse et d'une ambition partagée en faveur de la transmission de la culture architecturale et de la qualité du cadre de vie.

À travers les travaux présentés dans cette publication, se dessine un panorama des réflexions menées par les étudiantes et étudiants au cours de cette semaine. Il témoigne de leur capacité à observer, comprendre et projeter, avec exigence et sensibilité, les devenir possibles du patrimoine dijonnais.

FRANÇOIS REBSAMEN,
PRÉSIDENT DE DIJON MÉTROPOLE,
ANCIEN MINISTRE

La métropole dijonnaise est particulièrement honorée d'avoir été choisie pour accueillir une nouvelle fois en 2025 la semaine architecture et patrimoine (SAP) organisée par l'École d'architecture de Nancy pour ses étudiants de cycle licence. Initié en 2004 par l'école nancéienne, cet exercice en immersion projette les futurs architectes dans les villes et les quartiers et les confronte à la question fondamentale de la préservation du patrimoine et de la création architecturale. À l'heure de la raréfaction des terrains urbanisables et de la limitation de l'extension des villes, la régénération des sites déjà bâtis est plus que jamais un axe à explorer, expérimenter et développer. Favorisée par deux millénaires de développement urbain raisonnable et cohérent, la métropole dijonnaise est connectée à un environnement naturel exceptionnel marqué par les paysages viticoles. Elle dispose d'un patrimoine bâti remarquable préservé des soubresauts de l'histoire, qu'elle s'efforce de valoriser, revitaliser et faire connaître. Mise en œuvre avec l'Université Bourgogne Europe et de nombreux partenaires dont le Conseil régional de l'Ordre des architectes, la semaine architecture et patrimoine contribue à cette dynamique. Les sites métropolitains élargissent le champ des possibles et bénéficient ainsi des regards extérieurs des nouvelles générations d'architectes. En 2025, la centaine d'étudiants nancéiens a travaillé sur cinq sites traduisant plusieurs facettes de la mémoire urbaine de la métropole : le Museum d'histoire naturelle, haut lieu de rencontre entre la nature et la culture ; la maison éclusière du port du canal et le bel immeuble qui la jouxte, auxquels la valorisation du jardin redonne une nouvelle vie ; l'église Sainte-Chantal, son ancien presbytère et son jardin, qui forment un îlot de fraîcheur apprécié des riverains ; la Bourse du travail qui raconte un pan trop méconnu de l'histoire sociale locale et la Redoute militaire de Saint-Apollinaire, composante unique autant qu'insolite de la ceinture dijonnaise des forts militaires. Je me réjouis que l'école d'architecture de Nancy ait de nouveau choisi Dijon métropole pour accueillir la semaine architecture et patrimoine en 2026 et en 2027. Je vous laisse découvrir dans cet ouvrage comment les étudiants explorent, avec créativité et pleine conscience des transitions nécessaires dans l'art de bâtir, les voies d'évolution de lieux qu'ils ne connaissaient pas. En une courte semaine intense et fertile, ils savent les réinventer. Chapeau !

BENJAMIN MOREL,
DIRECTEUR RÉGIONAL DES AFFAIRES
CULTURELLES DE BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Depuis 2016, la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté accompagne fidèlement l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy dans l'organisation de ses semaines intensives « hors les murs ». Ce dispositif, dont l'ENSA Nancy a célébré en 2024 le vingtième anniversaire, constitue un temps fort de formation, au plus près des territoires et de leurs réalités. Le choix d'ancrer désormais ces sessions sur un même territoire pendant trois années consécutives marque une étape décisive. À ce titre, la ville de Dijon accueille, pour la période 2025-2027, cette immersion pédagogique. En octobre 2025, 89 étudiants de cycle Licence ont ainsi exploré cinq sites emblématiques — la redoute Saint-Apollinaire, le musée d'histoire naturelle, la maison éclusière, la Bourse du travail et l'église Sainte-Chantal — autant de lieux porteurs d'histoire, d'usages et de devenir possibles. Cette semaine a été marquée par une approche renouvelée de l'apprentissage. Sous l'impulsion de leur parrain, l'architecte Mathieu Berteloot, les étudiants ont été invités à délaisser les écrans pour retrouver le geste du dessin à la main, outil sensible d'observation et de compréhension du réel. Autour d'une grande table commune, enrichie d'ouvrages de référence, le travail collectif s'est nourri d'échanges, de regards croisés et d'une attention accrue au déjà-là. Cette démarche fait écho à la pensée de Bruno Latour qui écrivait : « *Nous n'avons donc jamais été vraiment modernes, et c'est ce paradigme fondateur qu'il nous faut remettre en cause aujourd'hui pour comprendre notre monde* » (Nous n'avons jamais été modernes, 1991). Elle invite à considérer l'architecture non comme une rupture, mais comme une continuité attentive, une capacité à faire avec l'existant plutôt que contre lui. À travers ses projets, Mathieu Berteloot défend une architecture de la mémoire et de l'audace, attentive à l'histoire des lieux, à la réparation et à la transformation, mais aussi à la maintenance dans le temps long. Quatre principes essentiels qu'il transmet aux étudiants : prendre en compte le déjà-là, reconnaître la profondeur historique des sites, réparer avec exigence, et penser l'avenir des bâtiments au-delà de leur livraison. Au cours des cinq dernières années, la DRAC

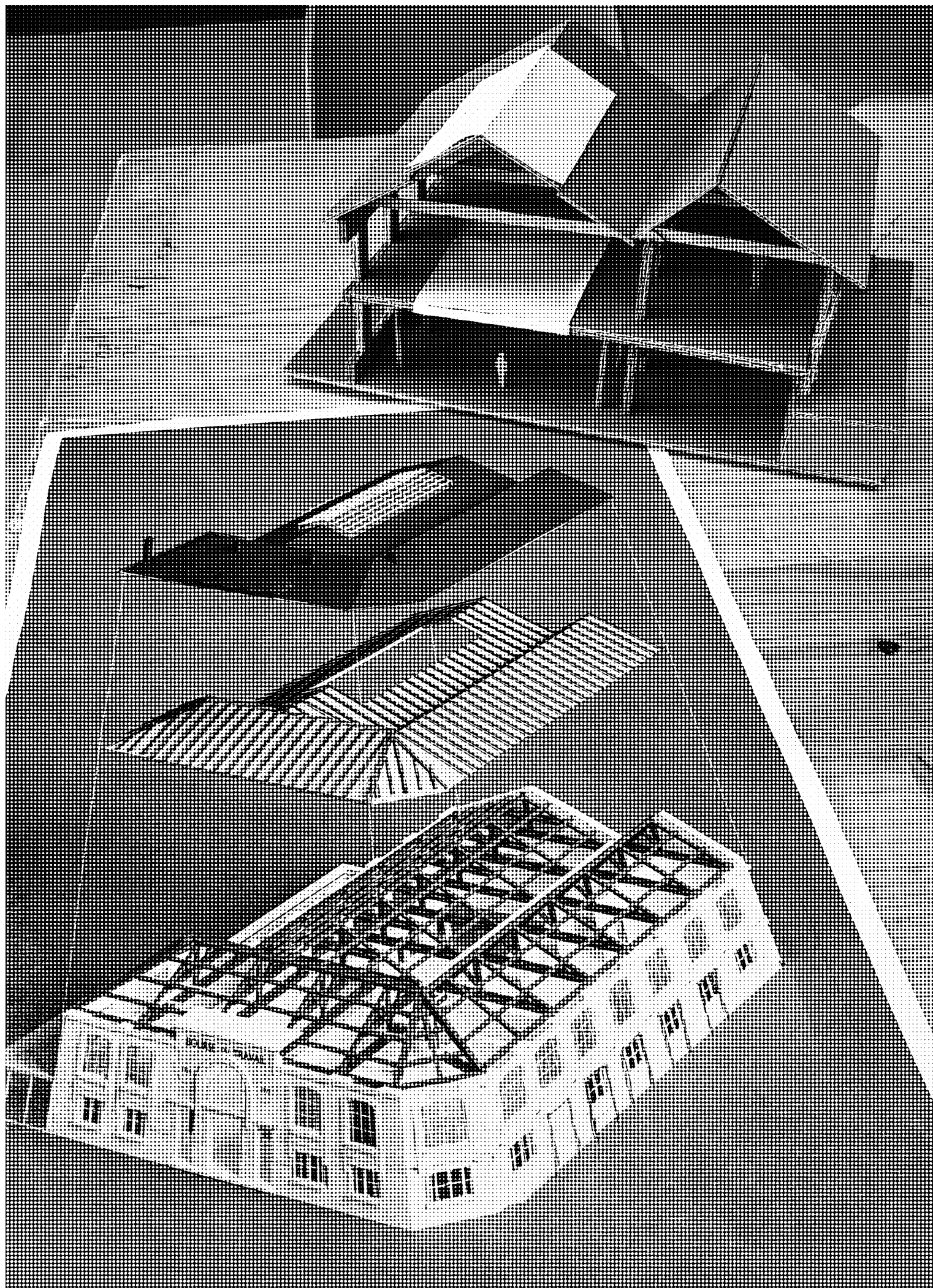
s'est fortement engagée en soutenant financièrement, en Bourgogne-Franche-Comté, une trentaine d'écoles hors les murs et de résidences d'architectes. Dans le cadre de la territorialisation de l'architecture et de la Stratégie nationale pour l'architecture lancée en juillet 2025 par la ministre de la Culture, l'ensemble de l'écosystème régional se mobilise aujourd'hui pour renforcer l'enseignement supérieur en architecture. Il s'agit de proposer une offre de formation en prise avec les enjeux contemporains de réhabilitation et de transition écologique, en portant une attention constante au déjà-là. Car si l'architecture s'apprend dans l'expérience et la confrontation au réel, elle se construit aussi dans le partage : on apprend toujours seul, mais jamais sans les autres.

PIERRE-ÉTIENNE JAMES,
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ORDRE DES ARCHITECTES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Accueillir des ateliers dédiés à l'architecture en Bourgogne-Franche-Comté, c'est affirmer une conviction forte : celle que l'architecture est une question d'intérêt public, au croisement des usages, du cadre de vie et des enjeux sociétaux contemporains. À travers cette semaine d'échanges et de rencontres, Dijon a souhaité réaffirmer cette place centrale de l'architecture dans la fabrique de la ville et du territoire. L'accueil d'étudiants et d'enseignants venus de l'école d'architecture de Nancy à Dijon sur le domaine universitaire a constitué un temps fort de cette édition. Il témoigne d'un rapprochement fécond entre la métropole dijonnaise et les écoles d'architecture, mais aussi d'une volonté partagée de faire dialoguer formation, recherche et pratiques professionnelles. Pendant plusieurs jours, les étudiants ont pu s'immerger dans le territoire dijonnais, en interroger les dynamiques et en explorer les potentiels, faisant de cette expérience une véritable mise en situation pédagogique. La table ronde inaugurale et la conférence du premier soir ont permis de poser les bases de la réflexion : quelle place pour l'architecture aujourd'hui ? Comment penser la ville de demain à l'heure des transitions écologiques, sociales et urbaines ? Les thématiques abordées — patrimoine, renouvellement urbain à l'échelle métropolitaine, réhabilitation — ont rappelé l'importance de concevoir avec l'existant, de transformer plutôt que de démolir, et d'inscrire les projets dans une logique durable et responsable. Cette semaine peut ainsi être envisagée comme une préfiguration : celle d'une future école d'architecture à Dijon. Une perspective qui fait sens au regard du dynamisme du territoire, de son patrimoine, de ses enjeux urbains et de la qualité de son réseau d'acteurs. Si un tel projet devait voir le jour, il apparaît essentiel qu'il se construise en étroite collaboration avec l'écosystème de l'architecture, l'Ordre des architectes régional et l'ensemble des acteurs et professionnels de la maîtrise d'œuvre, afin de garantir un enseignement ancré dans les réalités du terrain. La question de la réhabilitation, au cœur des préoccupations actuelles et des réflexions portées, constitue à ce titre un axe structurant. Elle exige un savoir-faire dédié et une approche transversale pour réussir sa concrétisation. L'intégration de parcours comme l'HMONP participerait également à renforcer cette articulation entre enseignement et exercice du métier. Cette initiative démontre enfin qu'une école d'architecture ne se résume pas à un lieu d'enseignement, mais qu'elle est avant tout un espace de débat, d'expérimentation et de projection collective, au service du territoire et de ses habitants.

Sommaire

09	Un sujet, un lieu, une méthode
15	Invité : Mathieu Bertheloot
	Ateliers <i>in situ</i> :
25	La redoute de Saint-Apollinaire
26	> LA LUMIÈRE COMME MATIÈRE DE PROJET :
	MATHIS BONNENFANT, MATHIS DENIS, TRYSTAN GALMICHE CAILLAU, ALEXANDRE PENEAU
31	> ADAPTER UN FORT D'HIER À AUJOURD'HUI :
	CAMILLE BERTONI, GABRIELA CORDOVA, LUIS-ARIEL JIMENEZ, AGATHE MALAVAL
35	> RÉPARER, S'ANCER, MAINTENIR ET S'ÉLEVER :
	ZOÉ GACONNET, EMMA GENET, GAËLLE JEANNY, JADE KUGLER
40	> UNE IMMERSION AU CŒUR DE L'HISTOIRE :
	PAULINE FOUQUET, MAËL CADOT, LILIA KHERBOUCHI, CHLOÉ LEMAIRE
45	> LA CONTRAINTE, UNE VALEUR
	MAUD CARNEIRO, LÉNA SERPIN, VALENTIN ZAMBITO-MARSALA, RAND MARTINI
49	Museum d'histoire naturelle
50	> LES ARCHES DU MUSÉE :
	CHLOÉ DIDIER, RACHEL LENTZ, BÉATRICE CABASSE, EMMA CABIRON
54	> UN FIL SCÉNOGRAPHIQUE ENTRE DEUX MUSÉES :
	JEANNE CHASSARD, ENZO GABARD, THOMAS SAGETTE, LUCIE PATRIARCHE
58	> LA NOUVELLE PLACE DU MUSÉE :
	ADAM BERNARD, CLÉMENT DE CONINCK, FLORIANE MOUGEOT, ULYSSE MARTIN
63	> DE LA RUE AU PARC :
	MEDHY CRIMO-BONTEMPS, ALICE JOSSERON, ARCANCI MAHADIMBY, JULIETTE POTIER
67	Maison éclusière
68	> AU REZ DES RENCONTRES :
	LOU-ANNE FORNOFF, ANNA HARDY, CHLOÉ ENEE, ALEXIA FERRIER-DUCAROUGE
72	> AU FIL DE L'EAU :
	OIHAN BIDEGARAY, JOHANNA NERI, HUGO WEIHER, CAMILLE ZERR
76	> MUSÉE ÉCLUSIER :
	LUCIE BOUILLOT, MALO CARRIOU, MAXIME DECARSIN, SOPHIE REGNIER
80	> LE TRAIT D'UNION :
	ANAÏS DORMOY, CÉCILE POIRSON, ELOWAN RICHARD, OULA ZAZOUI
84	> L'AUBERGE ÉCLUSIÈRE :
	HÉLOÏSE GERMANN, NATALIA GRZYL, JULIE HUBERT, LUCIE MATIAS
88	Église Sainte-Chantal
89	> REPENSER L'HORTUS CONLUSUS :
	LUDIVINE ACHARD-FANNA, LUCIE FIOUX, LÉA FRANCE, ESTERELLE DURANTON-TANNEUR
94	> LA HALLE SAINT-FRANÇOIS :
	LISON ALEXANDRE, LISE BOUCHER, CHARLY CANTIN, MATHILDE KIRSH
98	> UN ÎLOT SENSIBLE :
	ANNA ANTONY, MAYRAM BA KA, MILA POLONAI, MATTHIEU ROBERT, DORINE TURELLO
102	> DE NOUVEAUX ANGLES DE VUE :
	MAËLLE GUERANT, LOU-ANDRÉA SIGARAY LEAL-DIESLER, SALMA EL AMRANI, ANASTASSIA THIERY
107	Bourse du travail
108	> LA LUMIÈRE COMME MATIÈRE DE PROJET :
	MARINA BUECHER, CHLOÉ GAILLARDET, VICTORINE HERGOTT, SONIA WINGERTER
112	> RÉACTIVER / RÉORGANISER / RETROUVER :
	LUCILE AZAN, NOHÉ CHAMPAGNE, GABRIEL GUENSER, FLORISSE RENAULT
116	> ROUVRIRE LE BÂTIMENT SUR LA VILLE :
	MALO BOURGUIGON, SACHA HAEHNEL, MAXENCE KOENIG, NOAH IARIA
122	> UN NOUVEL ESPACE DE VIE URBAINE :
	AYMERIC BERTHIER, OSCAR MARTIN, JULES MITTNACHT, MARC RUET
129	Architectes encadrants
132	English texts
147	Remerciements



UN SUJET UN LIEU — UNE MÉTHODE

et Patrimoine

Un sujet

Initiée en 2004, la semaine architecture et patrimoine est ancrée dans le programme pédagogique des étudiants et étudiantes de 3^e année de cycle licence de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy depuis plus de 20 ans et représente un exercice annuel attendu et identitaire pour l'école. Cette semaine thématique de projet et d'enseignement dans une ville partenaire de l'école permet aux étudiants de se confronter pour la première fois aux problématiques de diagnostic et de projet architectural en milieu patrimonial. Si l'intervention dans l'existant paraît désormais une démarche évidente et vitale dans la production architecturale au regard des enjeux cruciaux de la transition écologique, l'ENSA Nancy est l'une des écoles qui propose la plus riche maquette pédagogique en matière d'enseignement sur cette problématique.

Depuis 2016, un partenariat riche et précieux est établi avec la DRAC Bourgogne Franche-Comté initié par une immersion à Montbéliard puis dans d'autres communes de la région (Dole, Nevers, Belfort, Auxerre et Gray) dont Dijon en 2017. Après avoir fêté les 20 ans de cette semaine patrimoine à Nancy en 2024, un nouveau partenariat trisannuel est engagé à Dijon et cette publication retrace la 1^{re} édition de cette semaine thématique qui s'ouvre vers une nouvelle décennie.

Un lieu

Cette année, le théâtre de l'exercice s'inscrit au cœur de la métropole dijonnaise, offrant aux étudiants l'opportunité de se confronter à plus de deux millénaires d'histoire urbaine et patrimoniale. Occupée dès l'âge du Bronze puis devenue un castrum gallo-romain, Dijon connaît un essor majeur à la fin du Moyen Âge sous l'impulsion des prestigieux ducs de Bourgogne. Un second âge d'or, au XVIII^e siècle, transforme profondément la ville grâce à d'ambitieux programmes architecturaux et urbains. Idéalement située sur l'axe ferroviaire Paris–Lyon–Marseille, Dijon devient au XIX^e siècle une cité industrielle prospère avant de diversifier son économie au cours du XX^e siècle pour acquérir l'identité patrimoniale et gastronomique qui fait aujourd'hui sa renommée.

De ces différentes périodes subsiste un patrimoine particulièrement riche, constitué d'éléments architecturaux, urbains et paysagers aux enjeux stratégiques. Comme chaque année, cinq sites ont été retenus comme terrains d'études : quatre situés au sein de la ville de Dijon et un cinquième dans une commune de la métropole : Saint-Apollinaire :

- La redoute militaire de Saint-Apollinaire ;
- Le muséum d'histoire naturelle ;
- La maison éclusière ;
- L'église Sainte-Chantal ;
- La Bourse du travail.

Ces sites concentrent des enjeux multiples et complexes. Qu'il s'agisse d'objets architecturaux ou d'ensembles urbains et paysagers, tous présentent de fortes qualités spatiales et patrimoniales, parfois oubliées ou altérées par les transformations successives de la ville. Quatre d'entre eux s'inscrivent dans le quartier du canal et des anciennes fortifications, territoire emblématique des grandes mutations dijonnaises des XIX^e et XX^e siècles. Par leur histoire comme par leur situation, ces lieux peuvent prétendre à jouer un rôle structurant à l'échelle de l'agglomération. Dès lors, comment leur redonner une place centrale dans le tissu dynamique de la ville ? Comment faire de ces sites les futurs pôles d'attractivité du Dijon de demain ? Cette première séquence d'une période triennale choisit ainsi d'explorer un territoire volontairement situé hors des murs du centre historique afin de révéler les potentiels urbains, architecturaux et paysagers de ces sites.

Une méthode

Les étudiantes et étudiants de l'école d'architecture de Nancy avec leurs encadrants et encadrantes ont été accueillis en octobre 2025 par les élus de la métropole : Antoine Hoareau, alors 1^{er} adjoint à la maire de Dijon, délégué à

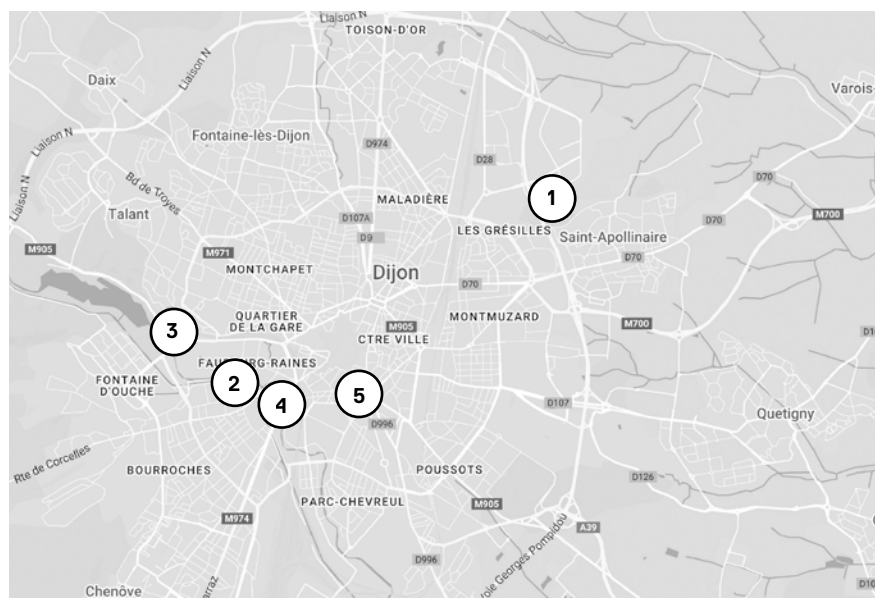
l'urbanisme, transition écologique et administration générale et 16^e vice-président à Dijon Métropole délégué à l'eau et assainissement, prospective territoriale, habitat, opérations d'aménagement urbain, PLUi-HD ; Denis Hameau, alors 17^e adjoint délégué à l'enseignement supérieur et université et Jean François Dodet, alors maire de Saint-Apollinaire. Ils ont ainsi présenté les enjeux du territoire et leurs attentes pour cette semaine d'exercice.

Une présentation à trois voix a ensuite réuni Laurent Dessay, directeur de projets au pôle métropolitain de Dijon, Laurent Cessin, animateur de l'architecture et du patrimoine, ainsi que Séverine Wodli, architecte des Bâtiments de France. Ensemble, ils ont proposé aux étudiants une lecture croisée de la métropole dijonnaise, de son histoire, des sites retenus et des enjeux patrimoniaux, urbains et architecturaux.

Cette première journée s'est poursuivie par une découverte du centre-ville et des différents sites d'études, guidée par les personnes ressources des services municipaux. Ces visites de terrain constituent un moment essentiel de l'immersion : elles permettent aux étudiants de s'appropriier les lieux, de commencer leur analyse et de mesurer concrètement les enjeux urbains et patrimoniaux des sites. Au fil de la semaine, ils ont également eu l'opportunité de rencontrer le président ainsi que plusieurs membres de l'Ordre des architectes de Bourgogne-Franche-Comté. Ils ont par ailleurs visité le siège de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, installé dans un édifice patrimonial réhabilité par l'architecte Bernard Quirot.

Répartis en groupes de quatre, et installés au sein de la salle Multiplex de Dijon, transformée pour l'occasion en espace de travail, d'échanges et d'atelier, les étudiants ont consacré la semaine à imaginer l'avenir de leurs sites d'étude, accompagnés par leurs encadrants, enseignants et professionnels du patrimoine : Aurélie Husson, Simon Metz, Camille Jacquemin, Hélène Corset-Maillard, Antoine Brochard et Jean-Pascal Lemeunier. Le temps de travail a été enrichi par des interventions d'architectes, d'élus et d'acteurs institutionnels, au travers de conférences, tables rondes, visites commentées et séances d'atelier. Autant de temps d'échanges destinés à nourrir leur réflexion et à accompagner la concrétisation de leurs projets.

Le parrain de cette édition dijonnaise, l'architecte et enseignant Mathieu Berteloot, a apporté aux étudiants son approche exigeante et singulière du patrimoine. Par sa pédagogie et son regard engagé sur la transformation des lieux existants, il a contribué à faire mûrir les projets et à affirmer les prises de position de ces futurs architectes. Le mercredi soir, il a donné au siège de la métropole de Dijon une conférence ouverte au public intitulée « Il fera peut-être beau demain ? », dans laquelle il a exposé la démarche de son agence et sa réflexion sur les relations essentielles entre projet architectural, patrimoine, ville et usages contemporains. Enfin, la semaine s'est conclue le vendredi par une restitution orale publique des projets étudiants, en présence des élus, des services administratifs, des encadrants et des partenaires de la semaine architecture et patrimoine.



1 → La redoute militaire de Saint-Apollinaire

Édifiée au XIX^e siècle dans le cadre du réseau défensif protégeant la ville de Dijon, la redoute militaire de Saint-Apollinaire est devenue au fil du temps un lieu enclavé au sein de nouveaux ensembles urbains. Aujourd'hui, le site conserve une forte valeur patrimoniale et paysagère et s'inscrit à la croisée des enjeux patrimoniaux entre histoire militaire, espace naturel et lieu de vie. Enjeux :

- Trouver une vocation identitaire pérenne axée sur des loisirs de plein air
- Préservation et valorisation du patrimoine militaire,
- Configuration semi-souterraine incluant les contraintes d'accessibilité et de sécurité,
- Possibilité de modifier le bâti tout en n'altérant pas la structure de manière pérenne.

2 → Le musée d'histoire naturelle

Implanté au cœur d'un vaste parc paysager, le musée d'histoire naturelle occupe un site chargé d'histoire dont les origines remontent à l'ancien champ de tir des arquebusiers. Par sa situation privilégiée dans la ville, à l'interface entre espace public, jardin et équipement culturel, le musée constitue aujourd'hui un repère patrimonial et culturel majeur. Ce bâtiment remarquable classé aux monuments historiques nécessite d'interroger ses limites physiques et fonctionnelles pour envisager l'évolution du musée dans notre période contemporaine. Enjeux :

- Maintien de la fonction muséale avec possibilités de développement,
- Transformation de l'ouvrage pour offrir plus d'espace muséal sans le dénaturer,
- Améliorer la situation enclavée en contrebas de la gare et du carrefour au débouché du pont SNCF fortement fréquentés,
- Améliorer l'accès du bâtiment depuis la ville et le parc.

3 → La maison éclésièr

Le site de la maison éclésièr constitue l'un des derniers témoins du passé portuaire et fluvial développé au XIX^e siècle autour du canal. Composée de l'ancienne commanderie du port et de la maison éclésièr, cet ensemble rappelle le rôle majeur joué autrefois par le transport de marchandises par voie d'eau dans le développement économique et urbain du territoire. Les abords du site ont fait l'objet d'une transformation urbaine et paysagère par la métropole mais nécessitent de questionner aujourd'hui le devenir de ces deux bâtiments, vestiges du passé dans la ville. Enjeux :

- Transformation du bâti en conservant l'identité de ces bâtiments,
- Trouver une nouvelle fonction à ces deux bâtiments en relation avec le canal.

4 → L'église Sainte-Chantal

Toujours affectée au culte et animée par l'association Saint-Michel, l'église Sainte-Chantal constitue un repère religieux, architectural et urbain important dans le paysage du quartier du port du canal. Elle a été fondée dans le contexte de l'urbanisation progressive des nouveaux quartiers du port du canal dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Conçue par l'architecte Antoine-Paul Selmersheim entre 1870 et 1879, l'église s'inscrit dans un style néo-roman. Implantée sur une parcelle d'entrée de ville en forme de patte d'oie, elle fait partie d'un ensemble architectural composé également d'un presbytère antérieur et de différents bâtis subsidiaires. Les abords de l'îlot ont été fortement modifiés. Le site soulève ainsi des interrogations essentielles sur l'avenir des patrimoines religieux urbains. Autrefois structurante dans le quartier, l'institution religieuse doit aujourd'hui redéfinir sa place dans une ville contemporaine marquée par l'évolution des pratiques culturelles et des dynamiques sociales. Enjeux :

- Evolution du presbytère (logements / bureaux associatifs, équipements, etc.),
- Transformation possible du bâti qui ne bénéficie pas de protection au titre des Monuments historiques,
- Valorisation du square et des maisons avoisinantes,
- Connexion et intégration entre le projet des jardins du port du canal.

5 → La bourse du travail

La bourse du travail est un site emblématique de l'histoire sociale et ouvrière dijonnaise. Haut lieu du syndicalisme local, elle demeure aujourd'hui encore un espace actif de représentation et d'organisation, notamment pour la CGT. Elle a été construite en 1923 par l'architecte Charles Danne et s'inscrit dans le contexte d'essor du mouvement ouvrier et des organisations syndicales au début du XX^e siècle. Par son architecture de style Art déco, le bâtiment affirme une identité forte dans le paysage urbain. Au fil des décennies, le bâtiment a connu plusieurs transformations et réaménagements afin de s'adapter à l'évolution des pratiques syndicales, des besoins fonctionnels et des usages du lieu. Aujourd'hui, la Bourse du Travail se trouve confrontée à de nouveaux enjeux : évolution des pratiques militantes, transformation du rapport au travail, adaptation aux normes contemporaines, entretien patrimonial et question des usages futurs. Enjeux :

- Maintien de la fonction actuelle avec restauration et valorisation des lieux,
- Intégration de lieux d'exposition et de documentation dédiés à la mémoire du mouvement ouvrier,
- Mise en valeur de la cour (parcelle de taille limitée),
- Mise en valeur des abords.



AGENDA
OCTOBRE
2025

et Patrimoine

→ **lundi 20.10.25**

09:30 — Accueil par Antoine Hoareau, 1^{er} adjoint à la maire de Dijon, délégué à l'urbanisme, transition écologique et administration générale, 16^e vice-président à Dijon Métropole délégué à l'eau et assainissement, prospective territoriale, habitat, opérations d'aménagement urbain, PLUi-HD ; Jean François Dodet, maire de Saint-Apollinaire, 5^e vice-président de Dijon Métropole délégué à la biodiversité, qualité de l'air, plan bruit ; Laurent Dessay, directeur de projets, pôle urbanisme et présentation des encadrants / Salle Multiplex Dijon

10:00 — Conférence introductive sur les contextes de politique urbaine de la métropole et de politique patrimoniale et présentation des sites d'études par Laurent Dessay, directeur de projets, pôle urbanisme ; Séverine Wodli, architecte des bâtiments de France Côte-d'Or et Laurent Cessin, animateur du patrimoine / Salle Multiplex Dijon

13:30 — Visite de la ville de Dijon

15:00 — Visite et relevé sur les sites d'études avec plusieurs personnes ressources de la ville

→ **mardi 21.10.25**

08:30 — Installation et début des travaux en ateliers de travail / Salle Multiplex Dijon

13:30 — Travaux encadrés / Salle Multiplex Dijon

18:30 — Présentation du CROA Bourgogne-Franche-Comté par Pierre Etienne James, président. Table ronde sur les métiers de l'architecture et du patrimoine avec Hélène Corset-Maillard, architecte et urbaniste de l'État, directrice des patrimoines, architecture et espace protégés, DRAC Provence-Alpes-Côtes d'Azur ; Stéphane Aubertin, conseiller architecture DRAC Bourgogne-Franche-Comté ; Séverine Wodli, architecte des bâtiments de France Côte-d'Or ; Bertrand Cohendet, architecte du patrimoine et Laurent Cessin, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine Dijon

20:00 — Buffet offert par le CROA Bourgogne-Franche-Comté / Salle Multiplex Dijon

→ **mercredi 22.10.25**

08:30 — Présentation intermédiaire des analyses territoriales et des enjeux patrimoniaux de chaque groupe. Échange avec Mathieu Berteloot, architecte parrain de l'édition 2025 / Salle Multiplex Dijon

14:00 — Visite de la DRAC Bourgogne Franche-Comté

15:00 — Travail par groupe en autonomie / Salle Multiplex Dijon

19:00 — Conférence de Mathieu Berteloot, « Il fera peut-être beau demain ? ». En présence de Bassir Amiri, conseiller municipal délégué aux archives et à la lecture publique / Salle du conseil de la Métropole de Dijon

→ **jeudi 23.10.25**

08:30 — Travail par groupe en autonomie et correction avec travail encadré / Salle Multiplex Dijon

13:30 — Travail par groupe en autonomie

16:30 — Correction et travail encadré, préparation de supports de présentation

→ **vendredi 24.10.25**

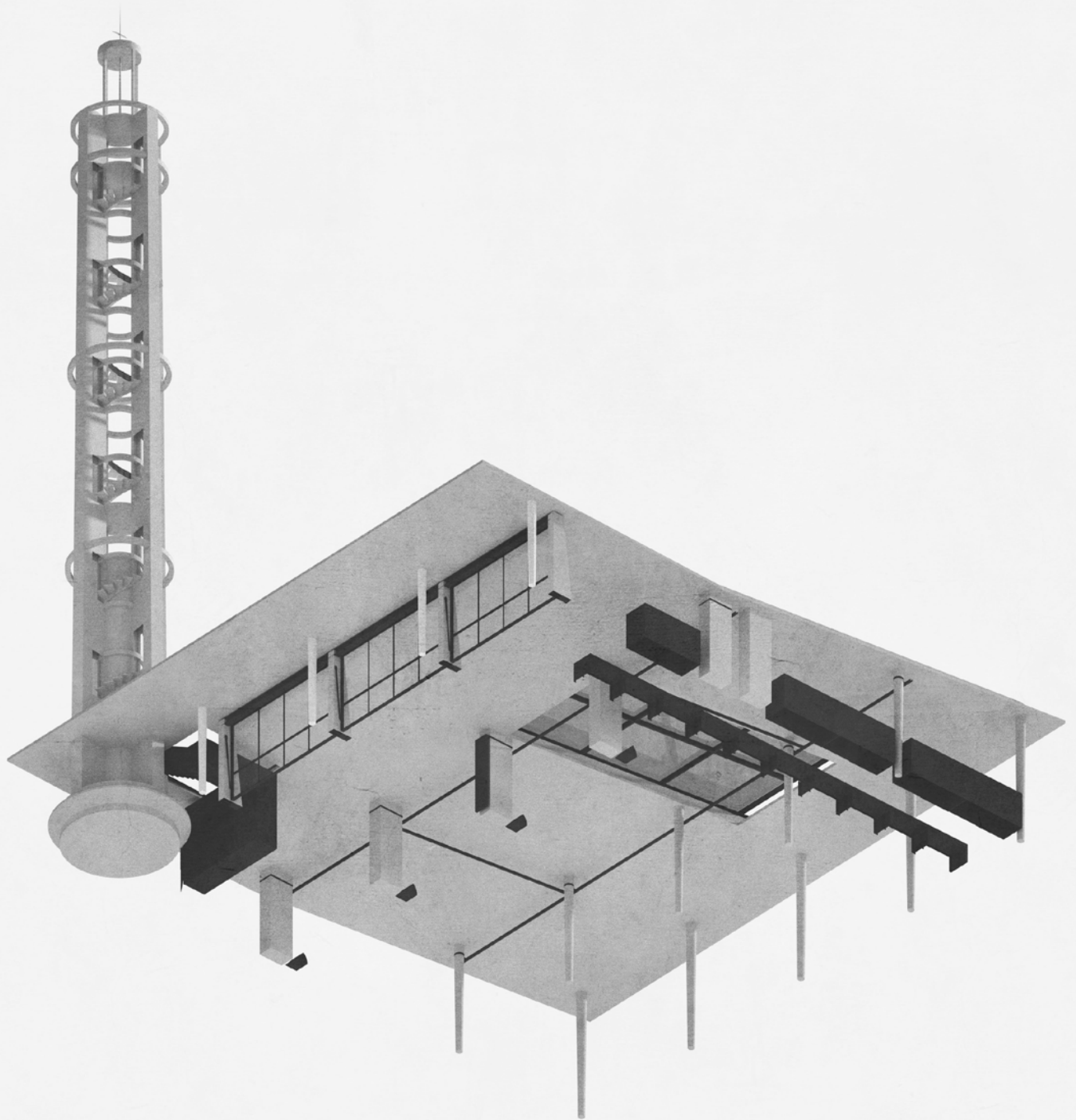
08:30 — Travail par groupe en autonomie

10:30 — Dernières corrections. Finalisation du support de présentation, corrections de documents, présentation orale, maquette.

14:00 — Discours et accueil par Antoine Hoareau, 1^{er} adjoint à la maire de Dijon, délégué à l'urbanisme, transition écologique et administration générale, 16^e vice-président à Dijon Métropole délégué à l'eau et assainissement, prospective territoriale, habitat, opérations d'aménagement urbain, PLUi-HD ; Gaëlle Perraudin, directrice de l'ENSA Nancy, Jean-François Dodet, maire de Saint-Apollinaire, 5^e vice-président de Dijon Métropole délégué à la biodiversité, qualité de l'air, plan bruit / Salle Multiplex Dijon

15:00 — Présentation des travaux étudiants

18:00 — Verre de l'amitié



Architecte
Invité

MATHIEU BERTELOOT



BIO

Mathieu Berteloot est architecte DPLG, diplômé de l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille. Après différentes expériences à Paris et en région, il co-fonde en 2010 l'atelier Hart Berteloot avec Heleen Hart. Cette collaboration fructueuse est marquée par une reconnaissance régulière, notamment en 2024 avec le prix AMO et le Prix d'architectures 10+1 pour un petit troquet à Quesnoy-sur-Deûle, ainsi qu'en 2021 avec le Grand Prix d'architectures 10+1 pour le pôle culturel et cinématographique de Marcq-en-Barœul. Leur projet du conservatoire de musique et pôle culturel de Montataire a aussi été finaliste du prestigieux prix Mies Van der Rohe en 2019. Parallèlement à sa pratique professionnelle, Mathieu Berteloot s'implique dans des projets de recherche et d'exposition, collaborant avec des figures majeures telles que Rem Koolhaas lors de « Mutations » en 2000, ou encore avec Arc en Rêve pour l'exposition « Les usages du monde » en 2021. Ces expériences nourrissent une réflexion approfondie sur la transformation des territoires habités.

Convaincu que la complexité territoriale, sociale et matérielle de ces espaces impose une approche sensible et respectueuse, avec Heleen Hart, ils privilégient systématiquement la transformation de l'existant à la démolition. L'atelier Hart Berteloot s'est ainsi spécialisé dans la réhabilitation, la restauration, l'agrandissement, le changement d'affectation et le réemploi du déjà-là. Qu'il s'agisse de bâtiments ordinaires ou monumentaux, anciens ou récents, reconnus ou anonymes, chaque construction est traitée avec une même attention rigoureuse : son histoire est minutieusement retracée, ses potentialités pour l'usage, la structure et l'écriture architecturale soigneusement évaluées. Depuis 2009, en parallèle des projets construits, Mathieu Berteloot est maître de conférences à l'ENSA-P Lille, où il co-dirige avec Véronique Patteeuw le Studio Spolia. Cet atelier de projets s'attache à explorer les enjeux de la transformation du déjà-là face aux défis posés par le changement climatique, poursuivant ainsi son engagement pour une architecture responsable et respectueuse des héritages.

Par Mathieu Berteloot

L'architecture, face au changement climatique

Les transformations actuelles de nos sociétés, les enjeux économiques, politiques et sociaux, la pression environnementale ou encore la mondialisation modifient profondément nos manières de comprendre, de représenter et de concevoir l'architecture aujourd'hui. Dans ce contexte d'incertitude, l'exercice du projet architectural nécessite de réinterroger nos outils, nos méthodes et nos rôles. En tant que praticien mais aussi enseignant, je considère l'ère de la transition comme point de départ d'une juste réflexion architecturale. Celle-ci, intègre la question de la transition écologique dans un cadre plus large, en abordant aussi bien la notion de tiers paysage que celle de tiers lieux, en explorant la question de l'hybridation programmatique ainsi que celle du commun. Et tout cela doit être mené en parallèle des transitions politiques, économiques et sociétales contemporaines. Face au changement climatique, le projet d'architecture exige désormais une prise de position claire vis-à-vis de l'espace afin de préserver les ressources naturelles.

Les outils de la conception architecturale et paysagère

À mes yeux, l'enseignement de l'architecture ne vise ni le consensus ni un consentement contraint. Les projets développés par les étudiants lors de la semaine architecture et patrimoine à Dijon, cette année, ne cherchent pas à répondre à des attentes figées ou à des scénarios préconçus. Ils sont avant tout proactifs : des projections réfléchies d'une réalité urbaine et paysagère, servant de support à la discussion à travers

une expression architecturale précise.

« Penser » le projet, c'est d'abord apprendre à maîtriser les outils de la conception. Cela passe par les moyens de représentation – le dessin à la main, le collage, la maquette – mais aussi par une compréhension fine des ressources et de la matière. Tout au long de cet exercice intensif, l'apprentissage de ces outils dès les premières visites de site vient nourrir une réflexion collective. La maquette, le collage ou le croquis ne sont pas uniquement des moyens d'analyse ou d'observation ; ils sont aussi les instruments de conception.

Réparer le déjà-là

Face aux enjeux environnementaux pressants, à la surconsommation des ressources et à la perpétuelle logique de destruction-reconstruction, il devient impératif de réinterroger nos modes d'intervention. L'extension continue des métropoles cède peu à peu la place à une réflexion sur leur intensification raisonnée, à partir de ce qui est déjà là. Il ne s'agit plus de rêver une page blanche illusoire, mais de composer avec les réalités construites du présent, dans leur complexité territoriale, sociale et matérielle. Dans cette perspective, la réparation – plutôt que la restauration – s'impose comme une approche qui dépasse la seule valorisation patrimoniale. Elle ne se limite plus au bâti reconnu ou remarquable, mais inclut l'architecture ordinaire, récente ou ancienne, monumentale ou modeste. Tous les bâtiments hérités, quelle que soit leur origine, méritent une attention équivalente, dans une logique de soin et de transformation durable. La réparation vise à prolonger la vie des structures existantes, à travers des interventions mesurées, réversibles autant que possible,

et respectueuses de leur matérialité. Elle s'inscrit dans une éthique du *care*, entendue comme une forme de maintenance active, au service d'un monde plus habitable.

Cette démarche suppose un travail minutieux de connaissance préalable. À l'atelier Hart Berteloot, chaque projet commence par une lecture approfondie de l'histoire du contexte ou bâtiment concerné : son processus de conception, ses conditions de productions, ses usages successifs. Associant systématiquement des historiens, cette enquête permet de documenter la trajectoire temporelle de l'édifice, d'identifier les intentions architecturales originelles, et d'évaluer son potentiel structurel, spatial et narratif.

Ainsi, réhabilitation, changement d'affectation, agrandissement, surélévation ou réemploi s'inscrivent dans une pratique située et précise. Le projet architectural naît alors moins de l'ajout que de la soustraction : il s'agit de retrouver la substance du bâtiment existant, de révéler ce qui, en lui, peut être préservé, transformé ou activé, sans nier sa singularité. Dans un contexte de raréfaction des ressources, toute architecture devient matière à projet, et le déjà-là, bien plus qu'un obstacle, devient un levier essentiel pour construire durablement.

Penser par la structure

Dans le terrain de jeu exigeant qui est la pratique architecturale à l'ère du changement climatique, nous revendiquons, avec détermination, la qualité de l'architecture à travers sa mise en œuvre. Les modes de production et la structure y occupent une place centrale. Dans la conception et la réalisation de bâtiments neufs, nous privilégions très souvent les ossatures en bois, dont le dessin rappelle parfois les structures de Mies van der Rohe











ou l'exosquelette chez Auguste Perret. Poteaux cruciformes, trame de caissons en plafond : transposé au bois, ce langage structurel révèle et amplifie les épaisseurs, tout en générant des géométries habitables. À cette grammaire constructive s'ajoute une attention particulière portée aux matériaux, privilégiant autant que possible des ressources locales et biosourcées, issues de filières courtes. Cependant les contraintes budgétaires orientent fréquemment le choix vers des matériaux standards. Pour autant, chaque projet fait l'objet d'une mise en œuvre soignée, cherchant toujours à produire une lecture fine et précise de la matière. Ainsi, des matériaux courants comme le parpaing, souvent utilisés pour des raisons économiques, ne sont ni enduits ni dissimulés. Ils sont posés avec rigueur, calepinés avec le même soin qu'une pierre de taille, afin d'assumer pleinement leur présence et de leur conférer une force expressive et une légitimité architectonique. À travers nos projets réalisés et à venir, nous poursuivons un même objectif : réduire l'usage des finitions – enduits, peintures, carrelages – qui perturbent l'essence de l'architecture, qui nécessitent un entretien et qui représentent un coût que nous préférons consacrer à un jardin, à des surfaces supplémentaires... en somme, à un programme qui s'enrichit.

Relire l'histoire de l'architecture

Dans le cadre de la conception et de la réalisation de constructions neuves, qu'elles

soient partielles ou intégrales, il devient fréquemment indispensable d'opérer un retour critique sur l'histoire de l'architecture. Cette démarche ne se limite pas à une simple référence stylistique ou formelle : elle engage une véritable réinterprétation, à la lumière des enjeux contemporains. Revisiter le passé architectural permet d'en extraire des enseignements, des savoir-faire, mais aussi des intentions spatiales et sociales, afin de mieux les adapter aux exigences actuelles. Cette relecture s'inscrit nécessairement dans une compréhension fine des contextes dans lesquels les projets prennent place. Les dimensions socioculturelle, environnementale et historique du site ne constituent pas des données secondaires : elles sont au contraire au cœur du processus de conception. Intégrer ces paramètres, c'est reconnaître que chaque projet s'inscrit dans une continuité, dans un tissu existant fait de mémoire, d'usages et de transformations. Ainsi, l'acte de construire aujourd'hui ne peut être dissocié d'une réflexion critique sur l'héritage architectural, ni d'un engagement envers les dynamiques du territoire, les conditions climatiques, ou encore les besoins évolutifs des sociétés contemporaines. Construire est selon nous, un acte critique qui va bien au-delà de la simple contemplation des formes architecturales. Il s'agit de questionner en profondeur les usages, les modes d'appropriation des espaces, ainsi que leur portée sociale dans le contexte contemporain. Cette approche ne vise en aucun cas à reproduire à l'identique ; elle repose, au contraire, sur une

compréhension fine des transformations des modes de vie, des contraintes écologiques actuelles et des attentes émergentes de la société. Relire l'histoire de l'architecture devient ainsi un outil de projet, une manière d'éclairer les intentions contemporaines, qu'il s'agisse de concevoir un nouveau cinéma en cœur de ville ou une guinguette en bord de rivière dans un village. Dans ces exercices, l'enjeu est toujours de redonner du sens aux espaces en les ancrant dans les réalités présentes, tout en les projetant vers l'avenir. Dans cette perspective, il n'est pas rare que notre atelier convoque les figures d'Aldo Van Eyck, Herman Hertzberger ou Sigurd Lewerentz, non pas comme références figées, mais comme des penseurs de l'espace capables d'inspirer des réponses sensibles, contextuelles et durables.



→ P. 14, 17, 18, 19

Rénovation de la halle beffroi
du marché couvert de Saint-Lô, 2020.
Photographies : © hbaat / © Luc Boegly

→ P. 20–21

Réhabilitation du théâtre Théo Argence
de Saint-Priest, 2023.
Photographies : © Luc Boegly

→ P. 22–23

Transformation d'une ancienne halle
industrielle d'Auguste Perret en école
de musique et salle de diffusion, 2017.
Photographies : © Sergio Grazia / © Brix



In situ

01 LA REDOUTE DE SAINT- APOLLINAIRE

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet

LA LUMIÈRE COMME MATIÈRE DE PROJET

Hélène Corset-Maillard
Antoine Brochard
Mathis Bonnenfant – Mathis Denis
Trystan Galmiche Caillau – Alexandre Peneau

**La redoute de
Saint-Apollinaire**



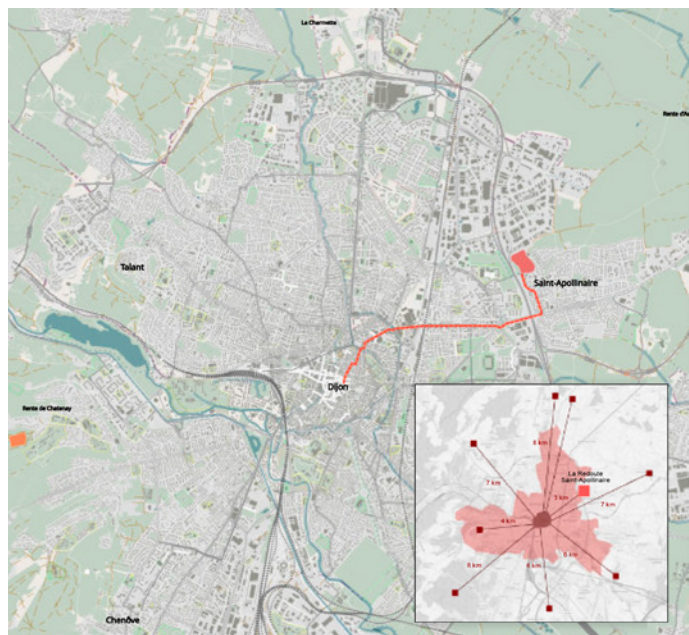
La redoute se situe entre ville et campagne, formant un espace de transition et de continuité paysagère. Lieu de passage, elle est desservie par des modes de transport diversifiés dont les mobilités douces. Marquée par l'expansion pavillonnaire et industrielle, elle conserve un patrimoine à protéger. Le site, aujourd'hui dégradé et présentant des faiblesses structurelles, nécessite une attention particulière. Son emplacement historique renforce son identité paysagère. La redoute incarne ainsi un point d'équilibre entre nature, mémoire et urbanisation.



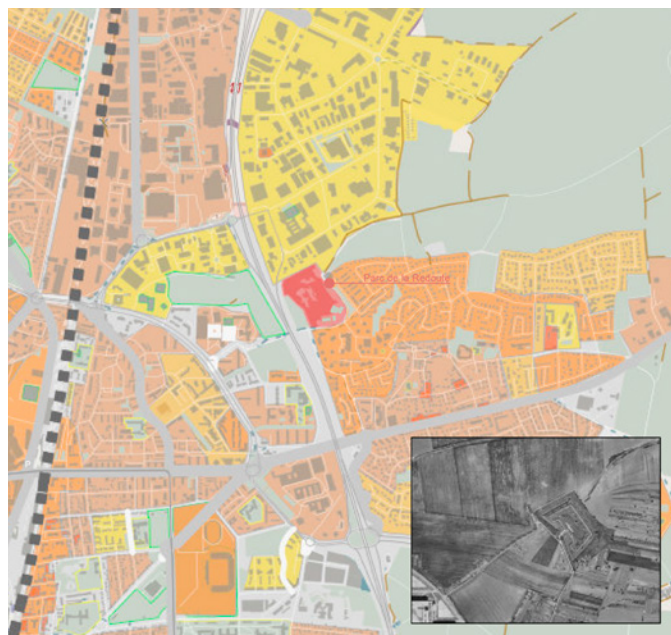
Le programme s'organise en trois pôles. Le pôle galerie se situe dans le corps central de la redoute avec des espaces d'exposition dans les traverses. Trois pavillons contemporains ponctuent le parcours pour mieux séquencer le cheminement. Une terrasse lounge crée un circuit historique et artistique le long des traverses. Le pôle mémoire propose un musée sur l'histoire des forts de Séré de Rivières. Il permet également la visite des caponnières simples et doubles. Le pôle restauration, situé au sommet du fort, offre une approche contemporaine. La terrasse panoramique offre des vues imprenables sur le paysage environnant.



Le projet réinterprète la redoute comme un lieu culturel et paysager, articulant patrimoine et création contemporaine. Il révèle la puissance du site à travers un parcours artistique et historique, rythmé par des séquences sensibles et des vues cadrées. Les traverses réouvertes, le travail des sols et les cheminements soigneusement conçus structurent une déambulation fluide et immersive. Trois salles d'exposition contemporaines enrichissent le récit spatial et muséal, dialoguant avec le bâti historique. Au sommet, un pavillon contemporain surplombe la redoute et abrite un restaurant panoramique, offrant des vues spectaculaires sur le paysage environnant. Cette architecture légère et ouverte crée un contraste élégant avec la masse du fort tout en respectant son identité. La terrasse continue relie les différents niveaux et permet une lecture unifiée du site. Le bâti principal accueille les espaces d'exposition avec une lumière maîtrisée et des atmosphères intimes. Le projet cherche un équilibre subtil entre mémoire et modernité, entre ancrage historique et ouverture sur le paysage. La redoute retrouve ainsi sa vocation de vigie culturelle et conviviale, tournée vers la nature et la ville, et devient un lieu de rencontre, de contemplation et de création.



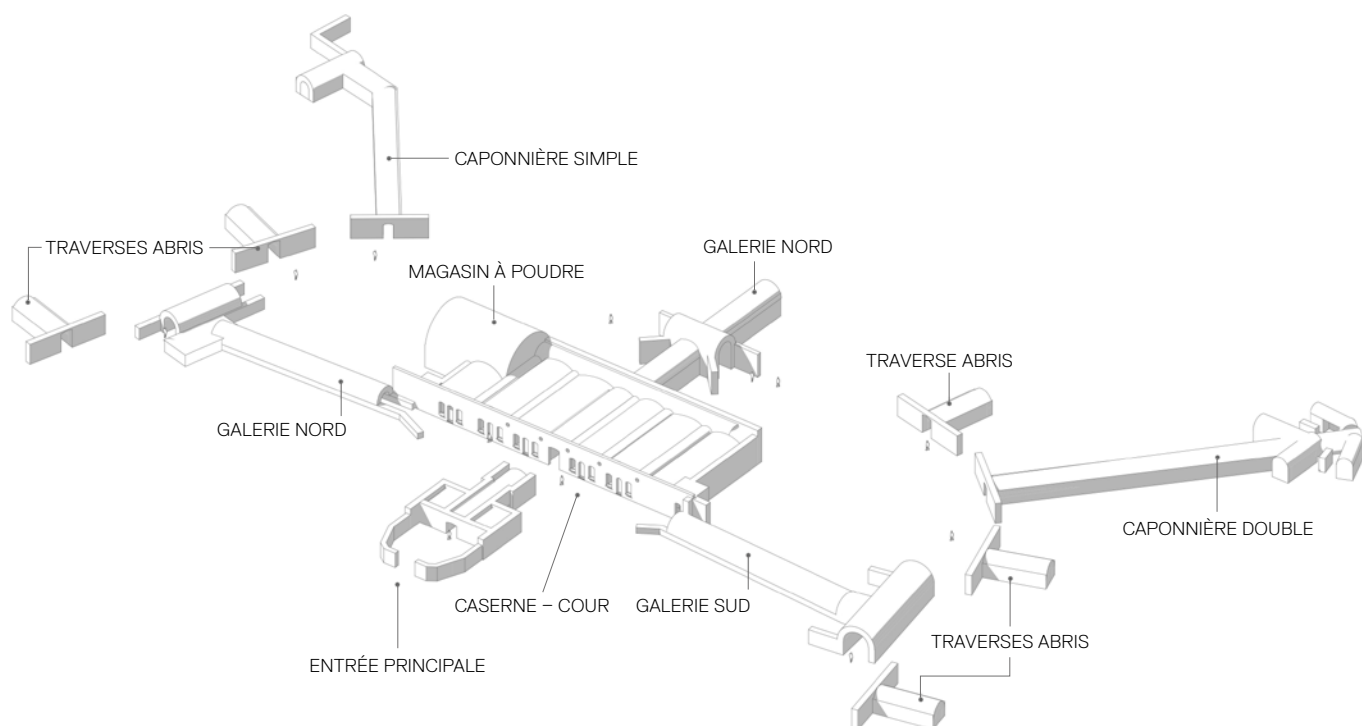
(1) RÉSEAU DE FORT SERRE DE RIVIÈRE



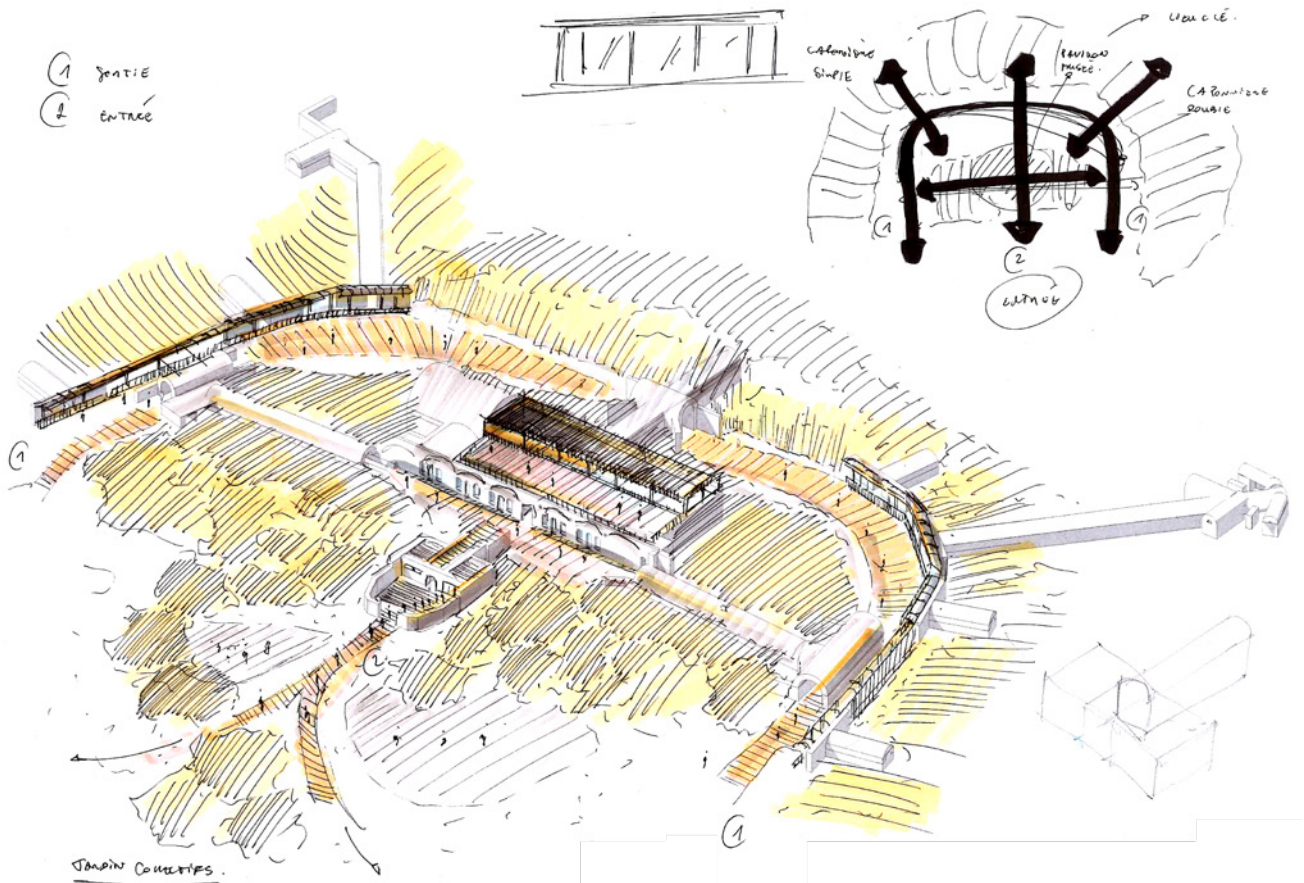
(2) CARTE HISTORIQUE

- 2012-2020
- 2001-2011
- 1975-2000
- 1945-1974
- 1850-1918

(3) VUE AXONOMÉTRIQUE DU SYSTÈME DU FORT



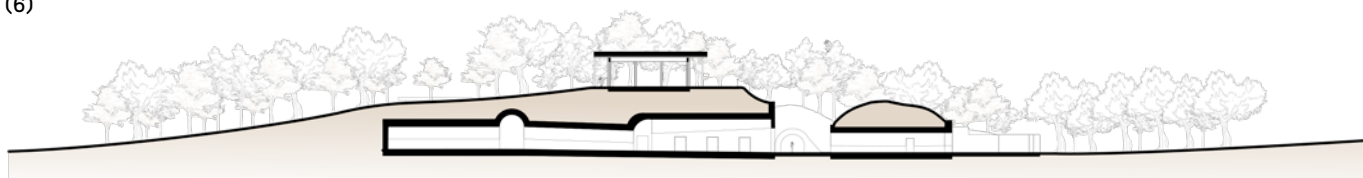
(4)



(4) CROQUIS DE PROJET
(5) AXONOMÉTRIE ÉCLATÉE

(5) AXONOMÉTRIE ÉCLATÉE

(6)



(7)



(8)



(6) COUPE PAYSAGÈRE AA' / ÉCHELLE 1:500
(7) COUPE PAYSAGÈRE BB' / ÉCHELLE 1:500
(8) MAQUETTE DU PROJET



(9) PERSPECTIVE
(10) VUE GÉNÉRALE DU PROJET

ADAPTER UN FORT D'HIER À AUJOURD'HUI

La redoute de Saint-Apollinaire



Construite entre 1878 et 1880, la redoute Saint-Apollinaire faisait partie du système défensif militaire de Dijon destiné à protéger la ville selon le plan Séré de Rivières. Aujourd'hui, elle n'a plus de fonction militaire, ni d'usage défini, et la nature a peu à peu repris sa place dans et autour du fort créant une friche paysagère. Ce site inscrit au titre des Monuments historiques possède un fort potentiel architectural et paysager. Son belvédère offre une vue remarquable sur la ville et ses murs épais conservent une fraîcheur naturelle précieuse en période de chaleur. Il abrite une biodiversité riche dont des chauves-souris et une végétation variée. Lors de notre visite, nous avons d'ailleurs remarqué la présence de refuges pour les animaux.



Le site constitue un refuge climatique notamment pour les chauves-souris. Nous avons souhaité nous interroger sur comment faire cohabiter humains et non humains. Le projet transforme la redoute Saint-Apollinaire en refuge du vivant, combinant protection de la nature et accueil des habitants, tout en respectant le bâti historique. Le site est destiné à des activités participatives ponctuelles, invitant les visiteurs à découvrir, apprendre et agir sur la biodiversité.

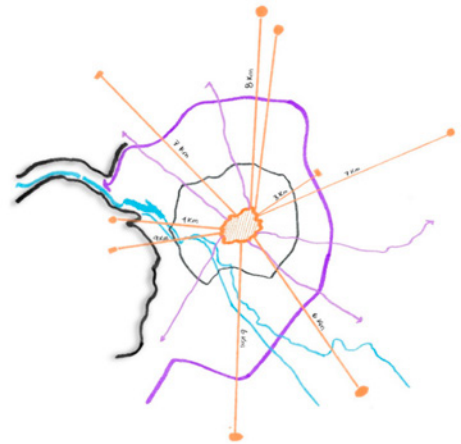


Plutôt que de transformer le site, le projet repose sur des interventions minimales et ponctuelles. Notre stratégie est de séparer les usages du bâti existant par des portes qui rendent accessibles ou non des espaces aux humains en suivant le cycle de vie des chauves-souris. Nous avons aussi identifié les lieux sur le site qui correspondent à leurs besoins. Un travail du sol en acier Corten guide les visiteurs, facilite l'accessibilité à tous les utilisateurs notamment PMR et relie les casemates en indiquant les zones accessibles aux humains. Cette intervention est réversible.

-

(2)

A map of France with red dots indicating sampling locations. Major cities labeled are Paris, Dijon, and Lyon. The dots are distributed across the country, with higher concentrations in the north and east.



Caponnière

Parapet d'infanterie

Traverse abri pour desservir organes de combat

Casemate (abri soldats, cuisine, magasin de poudre, latrines...)

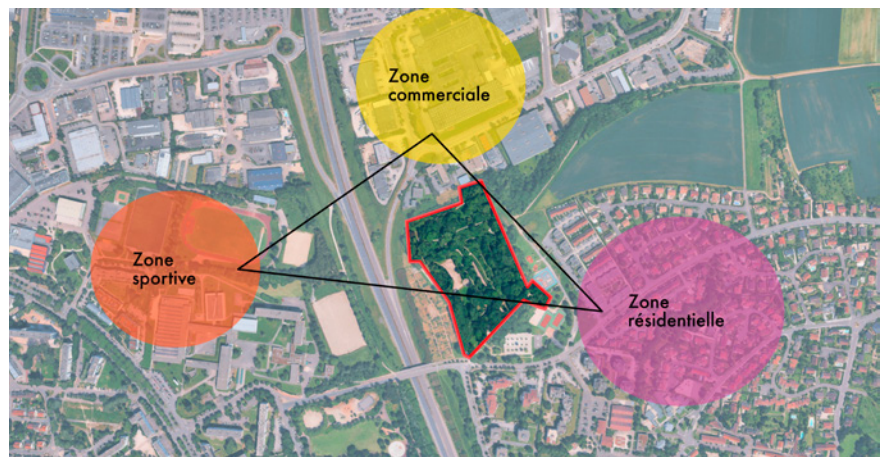
Créneaux de fusillade qui protègent l'entrée

Traverse abri

Fossés

(4) LES ATOUTS DE LA REDOUTE

- ZONE SPORTIVE
- ZONE COMMERCIALE
- ZONE RÉSIDENTIELLE

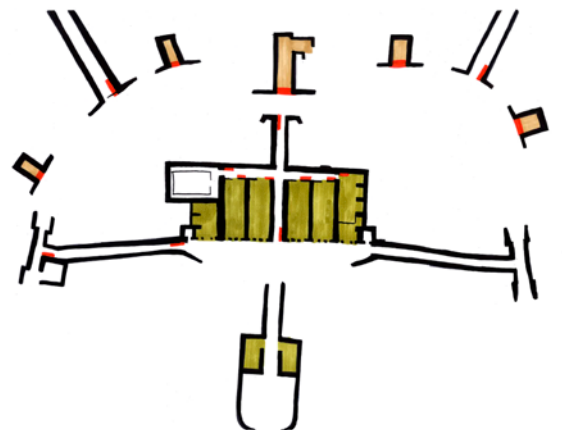


(5) UN REFUGE EN OCCUPATION PÉRIODIQUE POUR LES HUMAINS ET NON HUMAINS

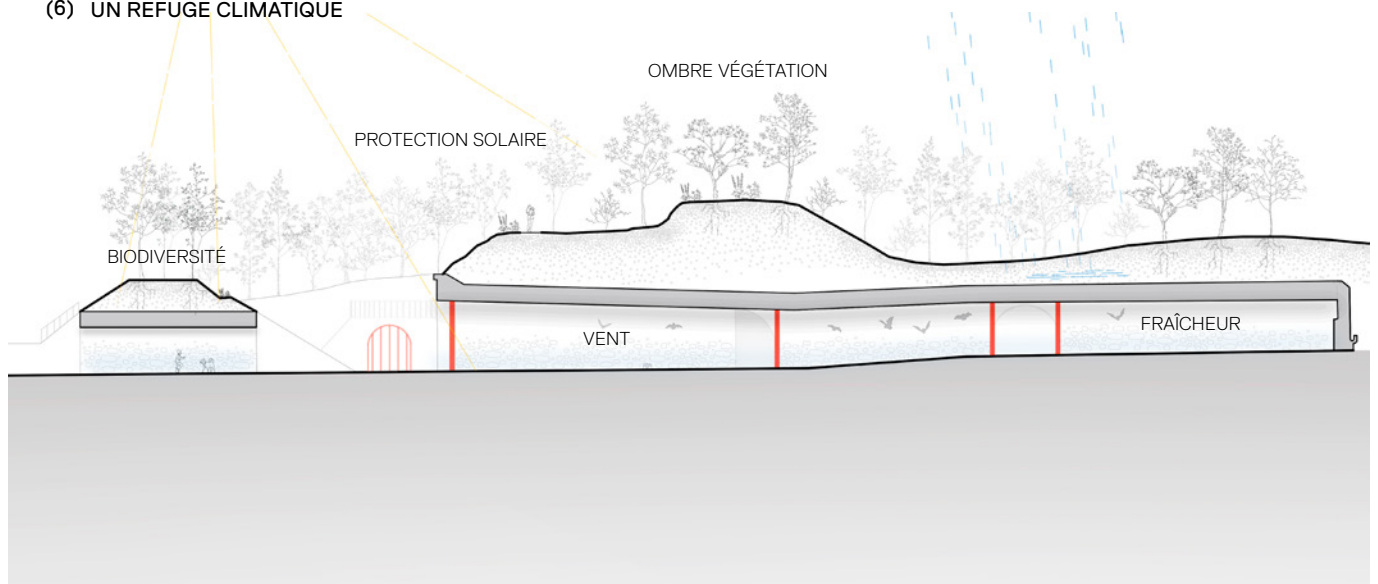
PÉRIODE HUMAINE :

- USAGE NON HUMAIN
- PORTES
- USAGE HUMAIN
- PROGRAMME ; ATELIER PARTICIPATIF

0 10m 20m



(6) UN REFUGE CLIMATIQUE



- (7) PERSPECTIVES DE CHEMINEMENT
(8) INTERVENTIONS RÉVERSIBLES



(7) ESCALIERS
© MICHELE & MIQUEL,
ESPACE PUBLIC, CAP RAIG,
ESPAGNE, 2004.



BELVÉDÈRE



BELVÉDÈRE

(8)



RÉPARER, S'ANCER, MAINTENIR ET S'ÉLEVER

La redoute de
Saint-Apollinaire

Aurélie Husson
Simon Metz

Zoé Gaconnet – Emma Genet
Gaëlle Jeanny – Jade Kugler



Dijon est une ville marquée par son histoire demeurée visible notamment grâce à sa fortification édifiée au XIX^e siècle pour protéger la cité. La redoute Saint-Apollinaire bâtie stratégiquement en hauteur pour prévoir les mouvements ennemis compte parmi les édifices qui formaient autrefois un système défensif complet autour de la ville. Aujourd'hui, la végétation a progressivement recouvert et envahi le site, créant une fermeture paysagère qui l'isole de son environnement. Ce phénomène naturel, bien que favorable à une atmosphère paisible, témoigne de l'abandon du site par les usagers. Bordé par la rocade générant des pollutions sonores et visuelles, par une zone industrielle et enfin par un tissu d'habitat pavillonnaire et collectif présentant plusieurs établissements scolaires, la redoute reste située sur un lieu d'opportunité. Le bâtiment souffre de dégradation liée à l'humidité et à la végétation appuyant sur les voûtes malgré des réparations entreprises. Installer un programme et redonner vie à ce lieu requiert une intervention urgente de sauvegarde.



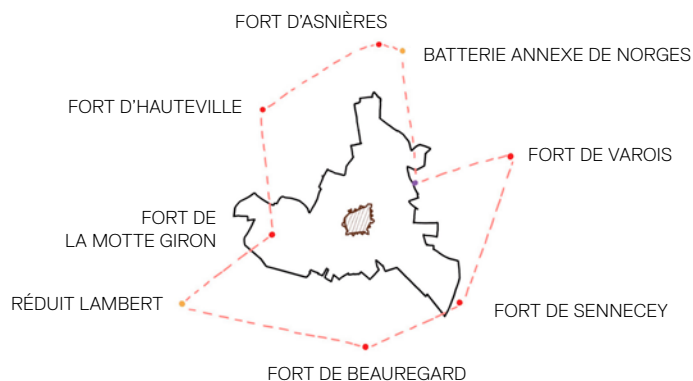
À la suite de cette analyse, nous avons défini plusieurs enjeux majeurs permettant d'établir une stratégie d'intervention à la fois sur le patrimoine bâti et sur le patrimoine paysager. L'objectif est de restaurer la cohérence du site tout en valorisant ses qualités spatiales. Nous choisissons d'intervenir sur l'ensemble du site, incluant le parc et les zones non bâties afin de renforcer le dialogue entre architecture et nature. Le parc, pensé comme un prolongement du bâti, devient un espace de circulation et de contemplation. La création du projet s'organise selon un phasage progressif, liant restauration, accessibilité et appropriation du lieu par le public. Il s'agit de créer des espaces polyvalents exploitant les structures existantes ; les casemates, les traverse-abris, ainsi que les coursives intérieures et extérieures deviennent des supports d'usages divers : espaces culturels, ateliers ou simples lieux de rencontre.



Le projet repose sur l'approche conjointe de deux notions : la réparation et la maintenance. Ces principes guident notre démarche vers un patrimoine soutenable, où chaque geste vise à préserver et prolonger la vie du lieu tout en le mettant en valeur. La réparation concerne la redoute en elle-même. Des interventions progressives sur les voûtes, façades, zones d'humidité ou éboulées doivent conduire la réhabilitation du lieu en un espace culturel polyvalent, avec des ateliers, des espaces de documentations, de projection et d'exposition ouverts à tous. La maintenance s'applique au paysage. Libéré de sa fermeture végétale, le parc peut désormais offrir à l'utilisateur des vues sur les autres forts dijonnais. Des belvédères et cabanes d'observation, réalisés en bois issu du réemploi des arbres coupés, matérialisent ces cônes de vue et renforcent le lien entre nature et architecture. Celui-ci est renforcé par la création d'une coursive reliant les traverse-abris entre elles, la redoute et les chemins de désir déjà existants. Ces parcours invitent à circuler librement dans le parc et à en découvrir les différentes ambiances. Ainsi, par la réparation et la maintenance, le projet s'ancre et s'élève au cœur du site à l'image des arbres profondément enracinés sur les toits de la redoute et en quête de grandeur.

(1) SYSTÈME DE FORTIFICATIONS DE LA VILLE DE DIJON :

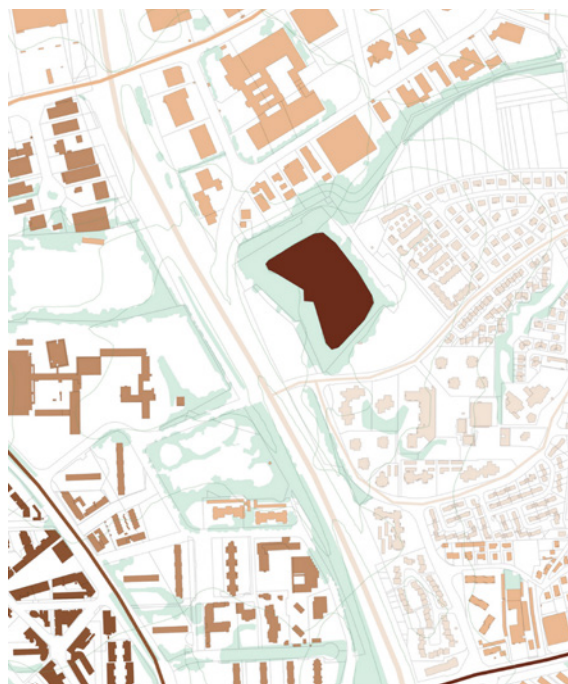
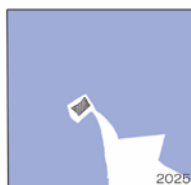
- FORT
- REDOUTE
- BATTERIE ANNEXE
- VILLE DE DIJON AU XVI^e SIÈCLE AU SEIN DE SES FORTIFICATIONS
- LIMITE COMMUNALE ACTUELLE DE DIJON



(2) UN ÉTALEMENT URBAIN À LA PÉRIPHÉRIE DU FORT

- 1980
- 1970
- 1960
- 1950
- REDOUTE DE ST APOLLINAIRE ÉDIFIÉE ENTRE 1878 ET 1880

0 250m



(3) DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

PIERRE DE BOURGOGNE



PIERRES ENDOMMAGÉES
AU NIVEAU DES VENTILATIONS

PIERRE LOCALE

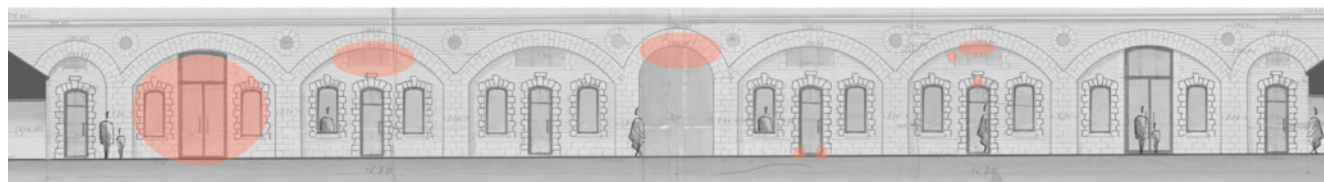


CHUTE DE PIERRES

PIERRE DE BOURGOGNE



VOÛTES + LINTEAUX
ENDOMMAGÉS



INSTALLATION DE FENÊTRES
ET DE PORTES



ACIER

PIEDS DE JAMBAGE
ENDOMMAGÉS



BÉTON BOUCHARDÉ

(4) RÉPARATION

PHASE 01 : SÉCURISATION DES ESPACES D'ACCÈS DÉBLAIEMENT ET OUVERTURE DES ACCÈS SECONDAIRES

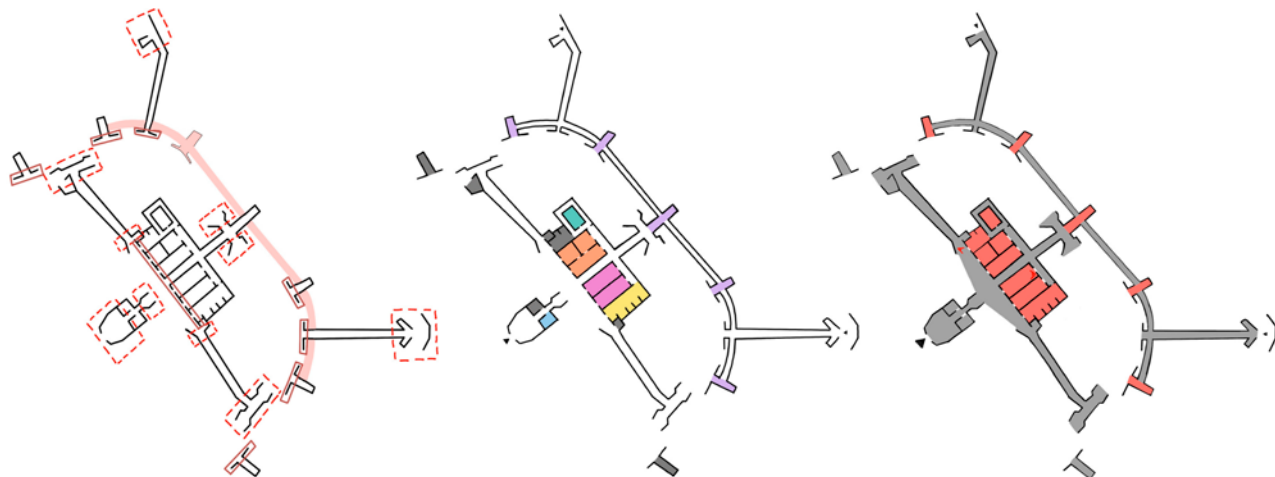
PHASE 02 : RÉFECTION DES FAÇADES REMPLACEMENT DES PIERRES ALTÉRÉES

PHASE 03 : CRÉATION DES COURSIVES PAR CREUSEMENT DES TALUS ARRIÈRE RECONSTRUCTION D'UNE TRAVERSE-ABRI POUR LA SYMÉTRIE DE L'ÉDIFICE

(5) PROGRAMME

ATELIER DE PRATIQUE PÉDAGOGIQUE
PÔLE MÉDIATHÈQUE
ESPACE D'EXPOSITION
SALLE DE PROJECTION
CAFÉTÉRIA
SANITAIRES
STOCKAGE

ESPACE SERVANT
ESPACE SERVI



(6) PLAN MASSE DE LA MAINTENANCE PAYSAGÈRE





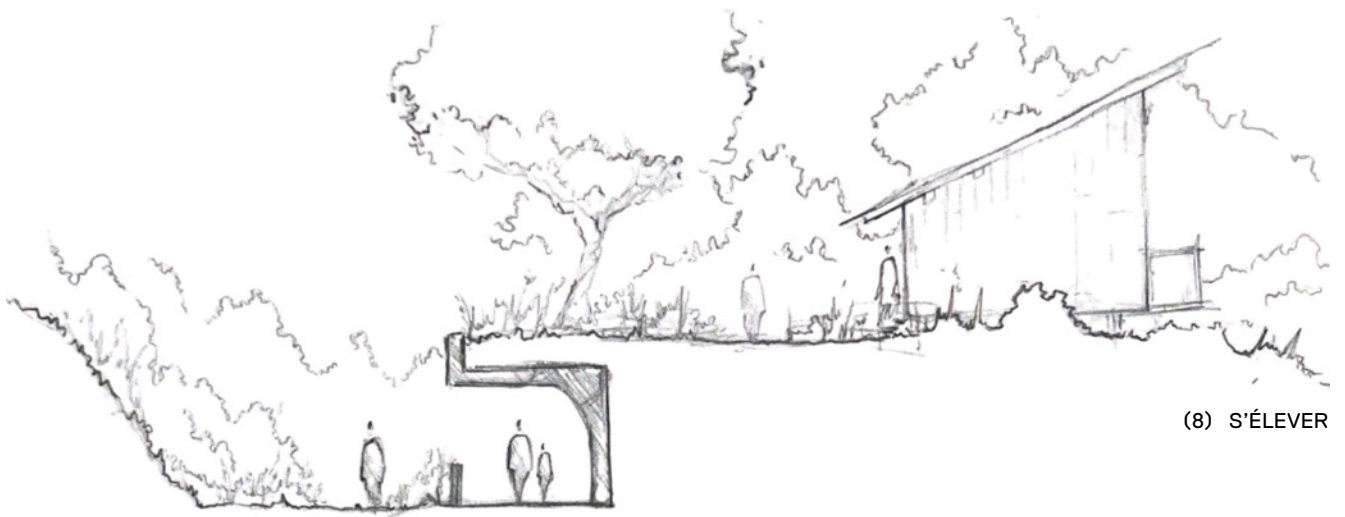
22 DÉCEMBRE 2029

LA REDOUTE SAINT-APOLLINAIRE A ACCUEILLI DE NOMBREUX CHALETS POUR UN MARCHÉ DE NOËL DEVANT LA CASERNE. UN BUFFET A RASSEMBLÉ LE PUBLIC À L'INTÉRIEUR POUR LA DISTRIBUTION DE CADEAUX ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES.



2 MAI 2030

LORS D'UN BEL APRÈS-MIDI DE PRINTEMPS, PETITS ET GRANDS SE SONT RENCONTRÉS POUR DES ATELIERS ARTISTIQUES ORGANISÉS DANS LES ANCIENNES CASEMATES. APRÈS CELA, ILS ONT PU PROFITER DE L'ENSEMBLE DU SITE EN DÉAMBULANT DANS LA MÉDIATHÈQUE AINSI QUE DANS LE PARC.



(8) S'ÉLEVER

(9) S'ANCRER [03]





La redoute est située en limite de zone agricole de Saint-Apollinaire où l'urbanisation se relâche au profit d'espaces naturels et de terrains ouverts. Cette position en retrait lui confère un caractère à part : ni totalement urbain, ni véritablement rural. L'environnement immédiat est marqué par la présence d'équipements publics, de zones résidentielles et de grandes emprises paysagères qui assurent une transition douce entre la ville dense de Dijon et les espaces périphériques. La redoute s'insère donc dans un paysage fragmenté où se côtoient plusieurs temporalités : le patrimoine militaire du XIX^e siècle, les extensions pavillonnaires contemporaines et les aménagements paysagers récents. Ce contraste souligne la singularité du site.

Le bâtiment se caractérise par une architecture robuste, aux lignes sobres et fonctionnelles, héritée de sa vocation stratégique. Les volumes massifs, les murs épais en pierre et la rigueur de la composition traduisent la logique défensive propre à ce type d'ouvrage. Nous avons constaté que les marques du temps sont visibles : fissures des pierres, fragilisation des murs. Ces éléments témoignent à la fois de la valeur patrimoniale du site et de la nécessité d'une intervention. Le cadre dans lequel s'inscrit la redoute joue un rôle essentiel dans la perception du lieu. Implantée au cœur d'un espace vert abondant, elle se fond dans un paysage boisé où la végétation adoucit la rigueur militaire de l'architecture. Les arbres préservent une atmosphère calme. Du point de vue spatial, la redoute se découvre progressivement : le parcours jusqu'au site participe à l'expérience du lieu. Les ouvertures sur le paysage, les perspectives entre masses végétales et volumes construits, ainsi que les variations de lumière, contribuent à une lecture riche de l'ensemble. On ressent la coexistence entre l'ouvrage défensif rigide et fermé et son environnement ouvert et changeant.



Aujourd'hui, la redoute de Saint-Apollinaire présente un fort potentiel de revalorisation. Son caractère patrimonial, son intégration paysagère et son ambiance singulière en font un lieu à préserver et à réinterpréter. L'enjeu réside dans la capacité à conserver l'authenticité du bâti tout en révélant la qualité de son contexte naturel. La redoute militaire de Saint-Apollinaire se présente comme un lieu à forte identité, où chaque élément bâti, paysage, topographie participe à une composition singulière. Le principal enjeu réside dans la capacité à intervenir sans altérer cette cohérence, en préservant la mémoire du site tout en lui redonnant un rôle contemporain. Le diagnostic met en évidence un patrimoine, mais aussi une structure du bâtiment fragile marquée par le temps. L'intervention future doit donc s'appuyer sur une logique de complément plutôt que de transformation : révéler les qualités existantes, renforcer la lisibilité des espaces, sans effacer le caractère originel du lieu. La topographie du site joue un rôle déterminant dans cette réflexion. Les variations de niveau, les pentes douces et les points hauts qui offrent des vues sur le paysage environnant participent à la perception du lieu. Cette configuration naturelle doit être considérée comme un véritable outil de projet car elle structure les parcours, guide les perspectives et renforce le sentiment d'isolement propre au site. Préserver ces qualités topographiques, tout en valorisant les cheminements existants, constitue un enjeu majeur. Pour cela le programme propose un gîte immersif au cœur de l'histoire comprenant :

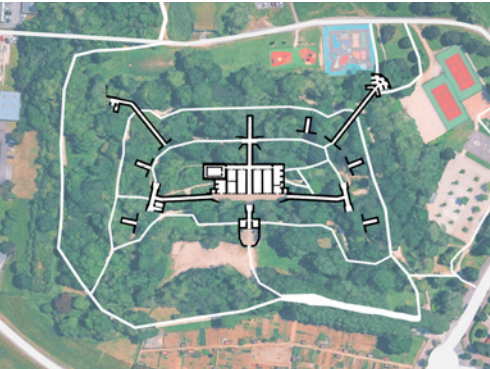
- un restaurant prestigieux intégré à l'intérieur de la redoute,
- 8 cellules de sommeil (conteneurs) intégrés dans la topographie offrant des vues,
- une grande terrasse en hauteur s'ouvrant vers le paysage,
- deux anciennes salles de dortoir laissées telles quelles pour des usages temporaires (événements, associations, réunions...).
- dans les galeries nord et sud, des espaces d'exposition retraçant l'histoire du lieu.



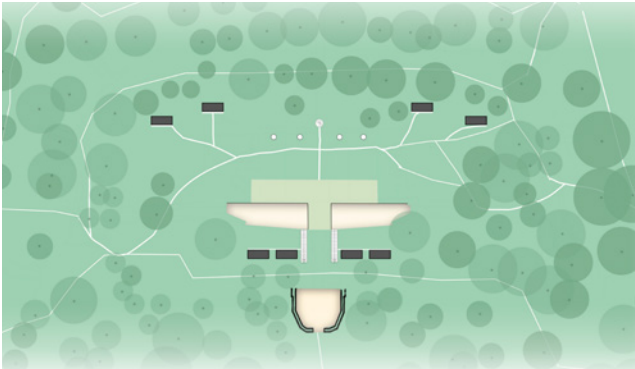
Face à la richesse patrimoniale et paysagère de la redoute militaire de Saint-Apollinaire, le projet propose une approche respectueuse et sensible. L'objectif est d'offrir une expérience immersive au cœur du site, en révélant ses qualités existantes, son atmosphère, sa topographie, son caractère caché tout en lui attribuant de nouveaux usages contemporains. L'intervention s'appuie sur une lecture du bâti existant. Les espaces intérieurs de la redoute sont réinterprétés sans être modifiés en profondeur : deux salles sont réhabilitées pour accueillir un restaurant pensé comme un espace de convivialité et de partage, mais aussi comme un moyen de redonner vie au monument. Cette requalification douce conserve la structure et l'esprit du lieu en lui assignant une fonction vivante et accessible. La notion de découverte progressive est au cœur du projet. Le site conserve son caractère secret, dissimulé

dans la végétation. L'expérience proposée s'inscrit dans un parcours où l'on explore la redoute et ses abords au rythme du relief et des ambiances. Rien n'est directement visible, on devine, on s'approche, on découvre. Cette démarche respecte l'identité du site tout en invitant le visiteur à une immersion sensible. La topographie devient un véritable outil de projet. Les différences de niveaux sont exploitées pour créer de nouvelles perceptions du lieu : une grande terrasse est aménagée à l'étage, offrant une ouverture sur le paysage. Enfin, des modules d'hébergement contemporains, conteneurs intégrés dans le relief, complètent l'ensemble. Leur insertion suit la pente du terrain, limitant l'impact visuel et favorisant une intégration douce. Ces unités offrent la possibilité de dormir au cœur du site, de prolonger l'expérience et de vivre la redoute dans son ambiance nocturne, entre silence, matière et paysage. Ainsi, le projet vise à réactiver la redoute sans la dénaturer : préserver son authenticité, tout en la rendant à nouveau habitée et vécue. Il s'agit d'un équilibre entre mémoire et modernité, entre discrétion et expérience, où chaque intervention dialogue avec la topographie, le végétal et la force tranquille du patrimoine existant.

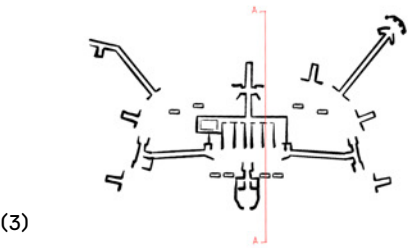
- (1) UNE FORTIFICATION SEMI-ENTERRÉE
- (2) PLAN MASSE, DES GÎTES CACHÉS PAR LA TOPOGRAPHIE
- (3) UNE FORTIFICATION ANCRÉE DANS SA TOPOGRAPHIE



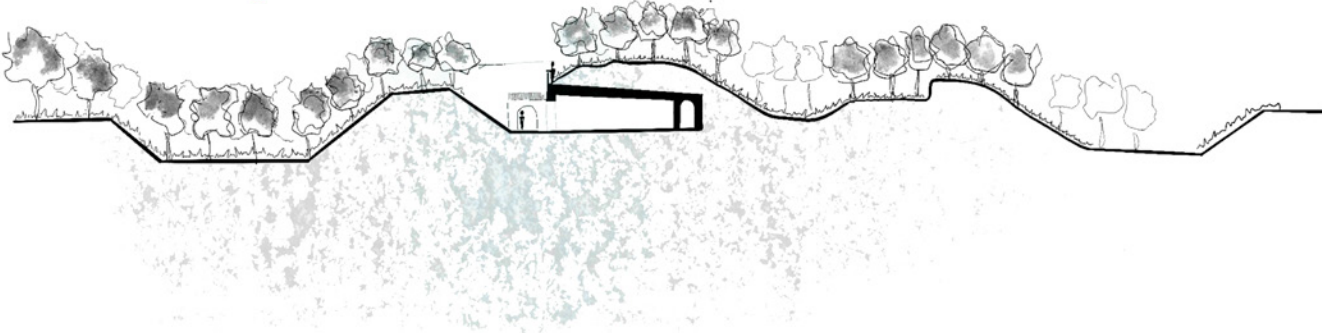
(1)



(2)

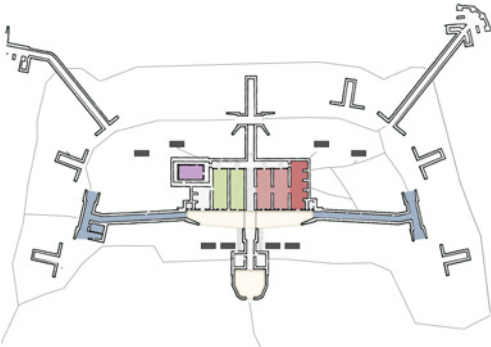


(3)

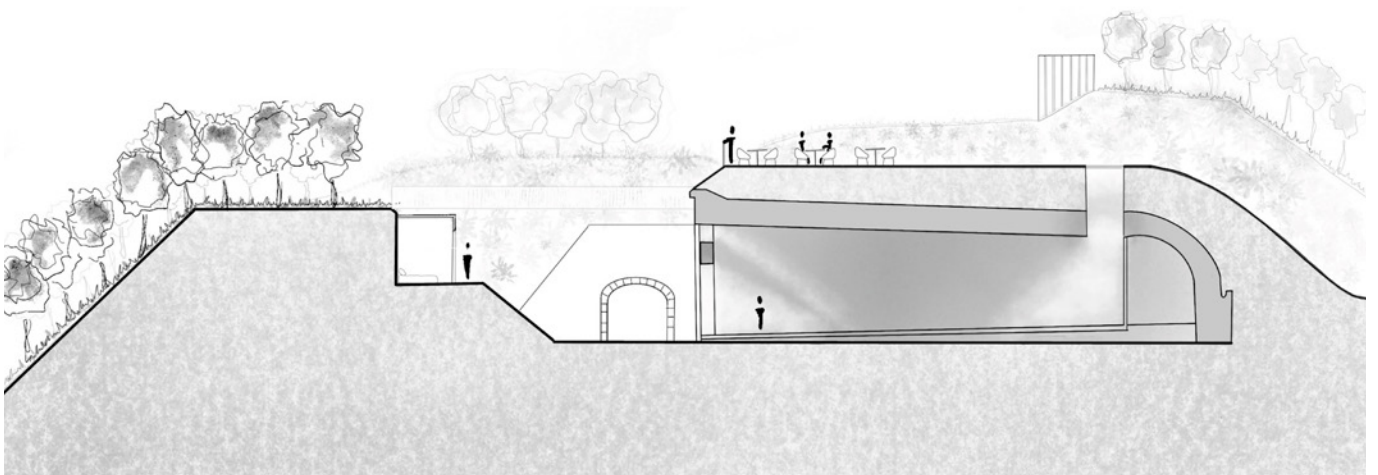
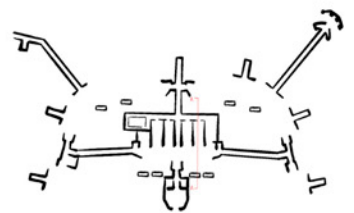
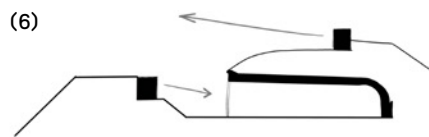
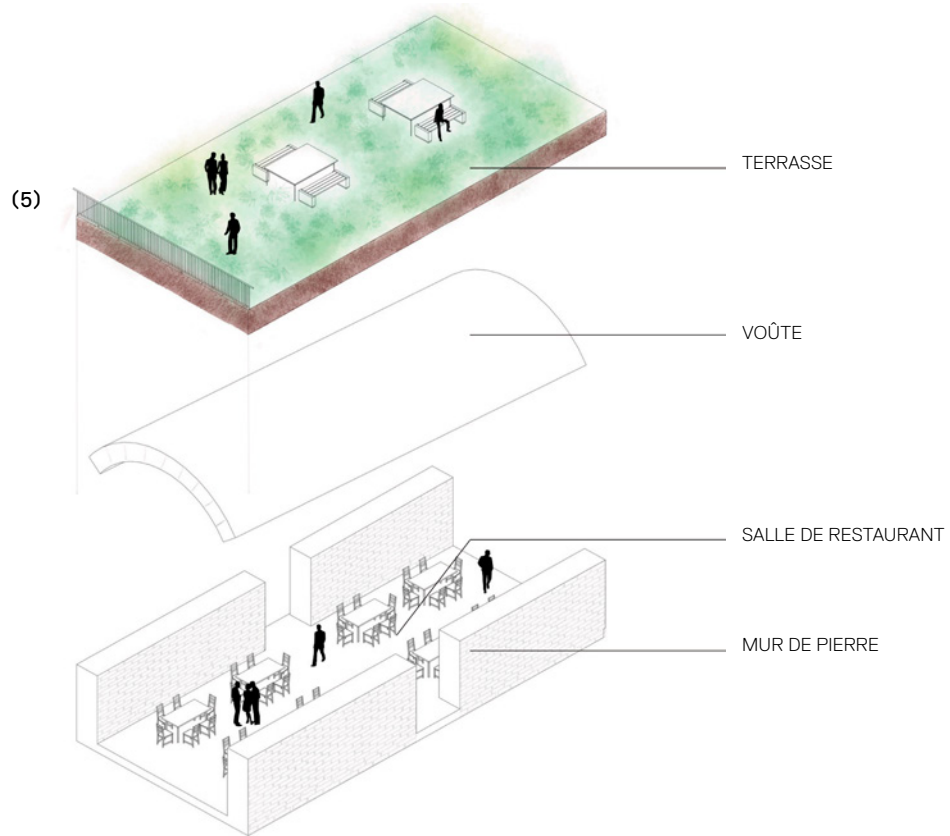


- (4) PROGRAMME, UN GITE IMMERSIF AU CŒUR DE L'HISTOIRE

- CUISINE
- SALLE DE RESTAURANT
- ACCUEIL D'ÉVÉNEMENTS
- STOCKAGE
- SANITAIRES
- GALERIE D'EXPOSITION
- ZONE COUVERTE

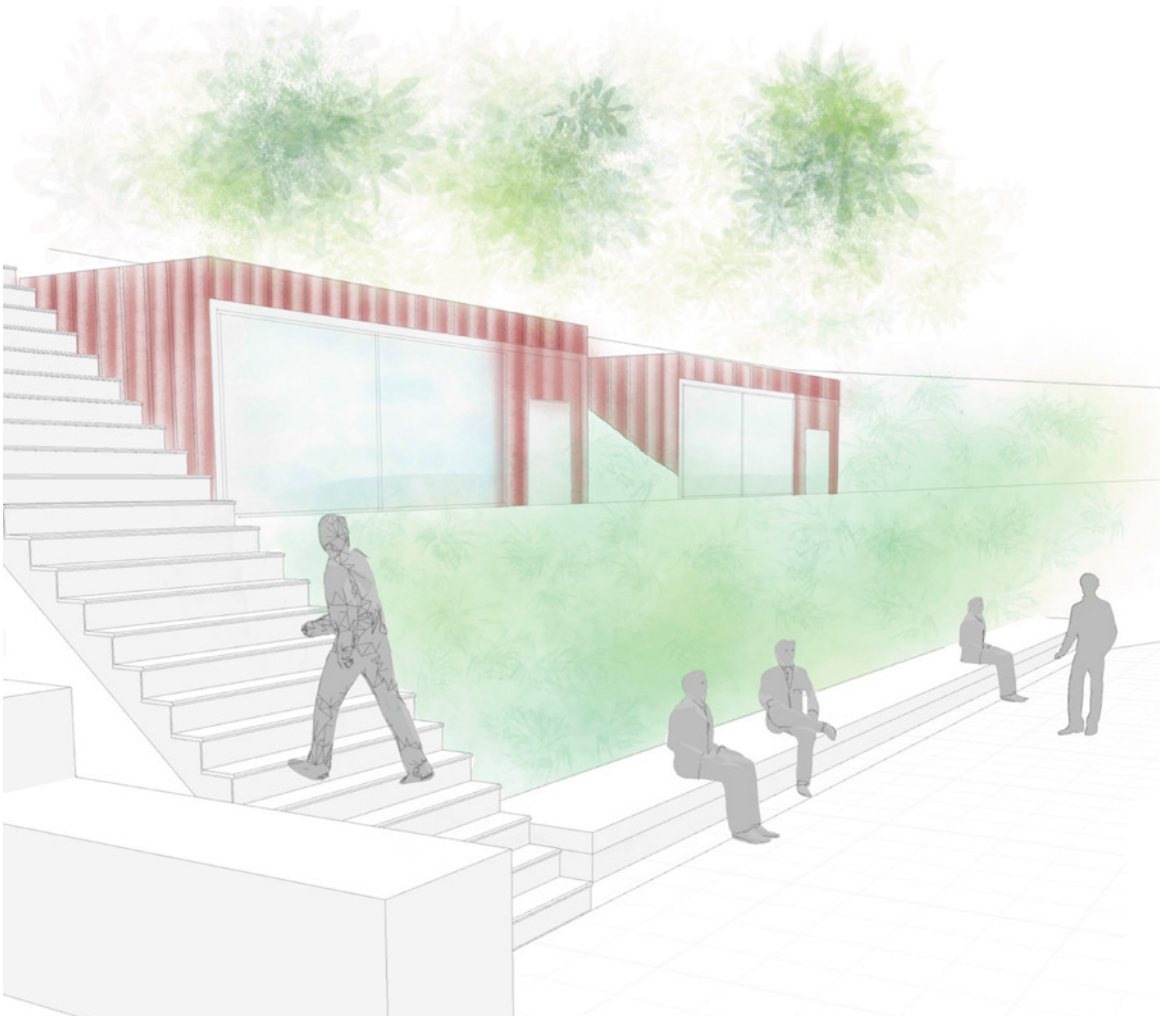


- (5) AXONOMÉTRIE PROJET
(6) COUPE DU PROJET





(7)



(8)



La redoute de Saint-Apollinaire fait partie d'un ensemble de fortifications de Séré de Rivières protégeant les frontières françaises. Construite entre 1876 et 1878, elle est restée presque intacte depuis. Ce fort préservé au sein d'un tissu urbain grandissant a donc une forte valeur historique. La redoute de Saint-Apollinaire a été construite par le génie militaire ; néanmoins, presque 150 ans après, ce fort souffre de quelques maux. L'eau imprègne la construction avec des remontées capillaires et des infiltrations d'eau. Un phénomène de cryoclastie use certaines pierres et la ventilation naturelle prévue à l'époque ne fonctionne pas correctement. L'édifice enterré conserve la fraîcheur et la végétation a envahi le dessus de la fortification. Avec toute cette végétation, la redoute s'insère dans une trame agricole. Tous ces éléments mis bout à bout nous ont largement inspirés. Plutôt que de transformer en profondeur, nous souhaitons conserver, maintenir et réparer. La situation, l'histoire et l'état sanitaire de la redoute de Saint-Apollinaire ont construit notre programme.



Nous avons décidé de concilier culture et agriculture. Ainsi, d'une part nous restaurons une partie de la redoute pour des expositions liées au fort et son utilisation. D'autre part, nous allons transformer certaines contraintes du fort en une force en transformant certaines salles en champignonnière et en cave d'affinage de fromage.



Pour la réhabilitation de la redoute de Saint-Apollinaire, notre choix porte sur la division du bâtiment en deux parties distinctes de trois travées. La première partie convoque la culture historique : une travée est reconstituée comme elle pouvait l'être anciennement, la casemate est réaménagée avec les literies sur lesquelles dormaient les 170 soldats qui habitaient le fort. Le magasin à poudre est lui aussi reconstitué pour rendre compte de son utilisation passée. La dernière travée est destinée à une exposition avec des panneaux et maquettes expliquant les fortifications de Séré de Rivières, leur utilisation, architecture et positions.

La seconde partie centrée sur l'agriculture dispose des trois dernières travées. On y trouve donc une cave d'affinage à fromage et une champignonnière. Les salles sont aménagées sans endommager le bâti existant à la manière d'une boîte dans la boîte. Par exemple pour la champignonnière, nous délimitons une salle de fructification, d'incubation et un laboratoire avec des caractéristiques différentes. Nous utilisons les autres espaces comme salles techniques, salles de stockage et sanitaires. Dans le cadre de ces utilisations, nous améliorons l'éclairage du site et la ventilation avec l'installation d'une cheminée qui reprend le système de tour à vent. Cette cheminée intègre la silhouette du site et rend visible la redoute et son système technique.

Nous intervenons aussi légèrement sur les espaces extérieurs avec un traitement des sols et des lumières pour améliorer le parcours au sein du site. Ainsi la balade favorise la découverte architecturale autant que l'observation des essences d'arbres du site. L'avant du fort est adapté pour un usage agricole en prévoyant la présence de véhicules notamment dans la perspective d'accueil de points de vente AMAP.

(1) DES CONTRAINTES D'HUMIDITÉ
ET DE CHALEUR QUI DEVIENNENT DES ATOUTS

COUPE SUIVANT
L'AXE D'UNE CASEMATE

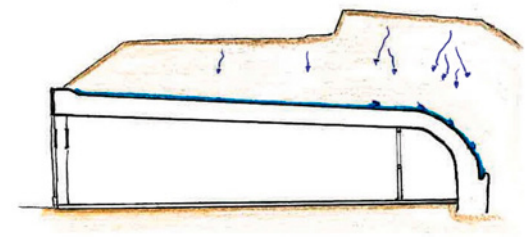
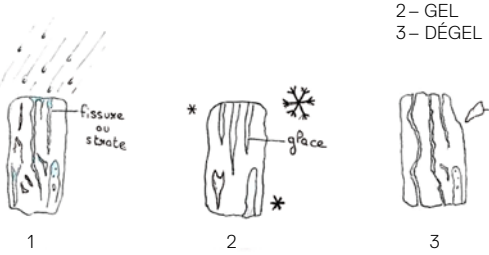
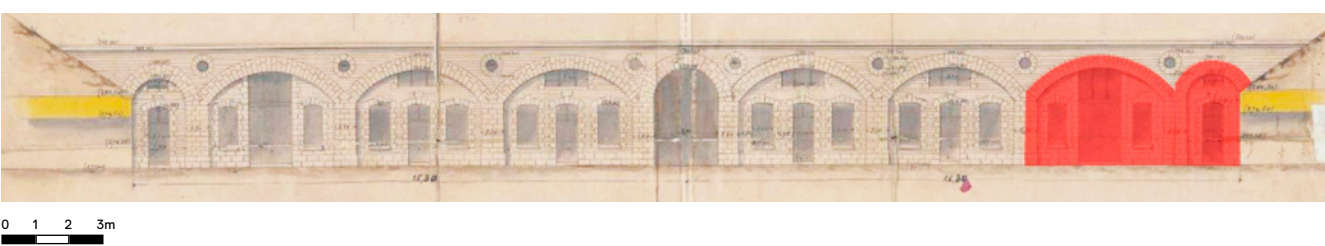


SCHÉMA DE LA CRYOCLASTIE :

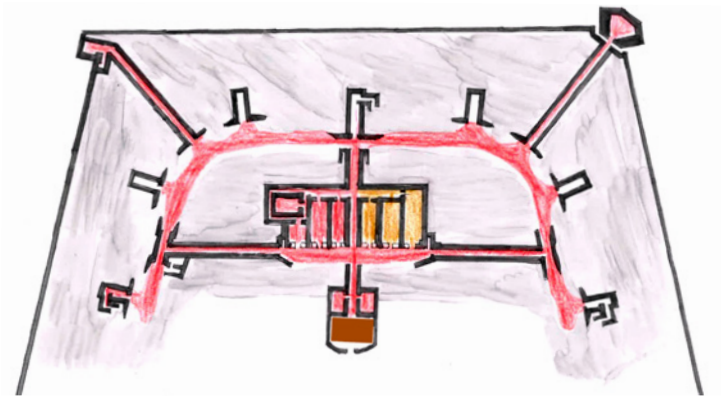
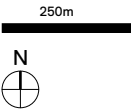


ELÉVATION RÉVÉLANT LES PARTIES À RÉPARER EN PRIORITÉ



(2) UN POTENTIEL
D'AGRICULTURE URBAINE

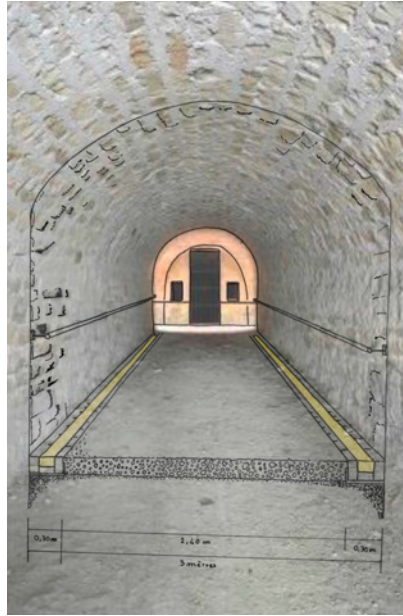
- ZONES DE VÉGÉTATION
- ZONES D'AGRICULTURE



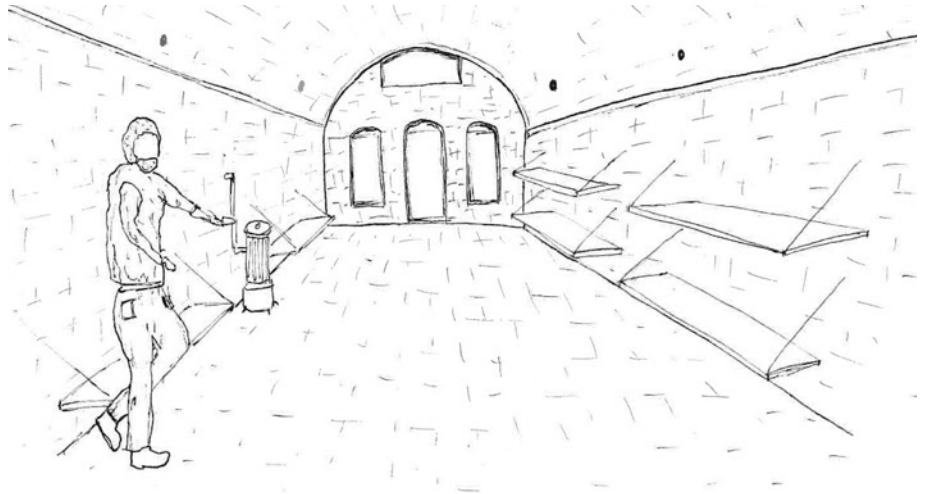
(3) CULTURE ET AGRICULTURE

- CULTURE :
SALLES D'EXPOSITION
ET PARCOURS HISTORIQUE
- AGRICULTURE :
ESPACE DE PRODUCTION
ET ESPACE DE VENTE

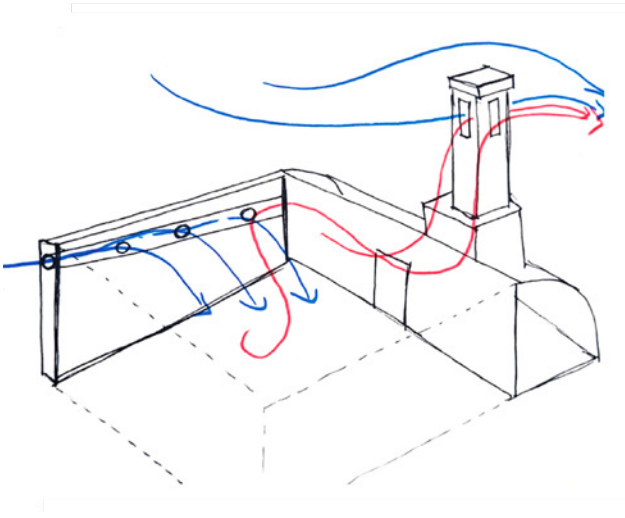
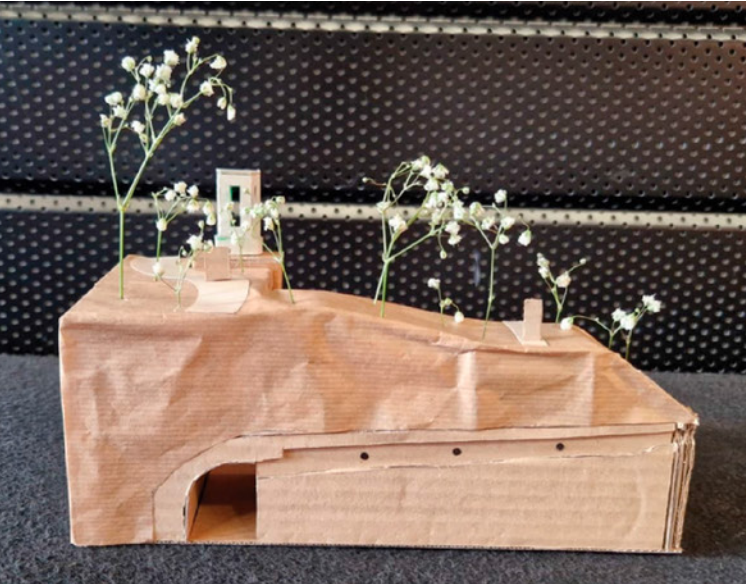
(4) UNE ENTRÉE RETROUVÉE



(5) RECONSTITUTION DU CASEMATE ET CHAMPIGNONNIÈRE



(6) UN SIGNAL DE NOTRE INTERVENTION



In situ

02 MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet

LES ARCHES DU MUSÉE

Muséum
d'histoire
naturelle

Hélène Corset-Maillard
Antoine Brochard

Chloé Didier – Rachel Lentz
Béatrice Cabasse – Emma Cabiron



Le musée d'histoire naturelle de Dijon est situé à proximité de la gare Foch et du square Darcy. Le musée est implanté dans la pente du site et de nombreuses voiries l'entourent et le relient à la gare et au centre-ville. Il est installé dans l'ancienne caserne des arquebusiers qui se servaient des arches de la façade orientée sud pour s'entraîner au tir. La façade orientée nord donnant sur la rue est complètement aveugle ; toutes ses fenêtres ont été condamnées afin de servir le projet du musée. Le bâtiment a une forme très étroite et étendue, il mesure une cinquantaine de mètres de long et quatre mètres de large. Il comprend deux pavillons, à l'aile ouest et à l'aile est. Aujourd'hui, le musée s'ouvre sur un espace extérieur comprenant un arboretum, un jardin botanique, un jardin à l'anglaise ainsi qu'un planétarium. Le musée ainsi que le jardin sont inscrits aux monuments historiques.



Au regard du diagnostic réalisé, il nous apparaît nécessaire d'intervenir à la fois sur les composantes paysagères et architecturales du site. Dans un premier temps, le projet vise à mettre en valeur le bâtiment situé en bas de pente, dont la configuration actuelle se prête difficilement à l'accueil d'un espace public, et de l'adapter aux enjeux des mobilités douces. L'ambition est également de redonner toute sa visibilité à la façade sur rue et de mettre en valeur sa porte monumentale. Par ailleurs, face au manque d'espaces d'exposition et de distribution au sein du musée, l'implantation d'une extension apparaît essentielle afin de créer notamment un véritable espace d'accueil pour les visiteurs. Le projet prévoit également la revalorisation des escaliers extérieurs, aujourd'hui délaissés. Leur réactivation contribuerait à rouvrir la façade sud sur le parc et à rétablir une continuité entre le jardin botanique et le musée. Enfin, l'ouverture du bâtiment sur le jardin par la percée des arcades s'inscrit dans une volonté de révéler son rapport historique au paysage et de mettre en lumière sa fonction originelle.



Le projet s'articule autour de la relation au paysage et la mise en valeur du bâti. L'entrée principale située sur la façade Nord est requalifiée grâce à un nouveau traitement du sol et de la pente, créant une promenade depuis le pont. L'axe routier est dévié pour aménager un parvis devant le bâtiment et en faire un espace plus sécurisé pour le public, principalement pour les visiteurs scolaires. La façade retrouve toute sa qualité architecturale grâce à la réouverture des baies, qui renouent avec leur fonction originelle. Concernant le programme au sein du bâtiment, l'extension est réalisée sur la façade côté jardin dans une volonté d'extruder les arches pour rappeler leur fonction d'origine. Cette extension permet de créer des salles d'exposition et ainsi élargir la distribution horizontale. Les arches sont recouvertes d'une couverture étanche formant une toiture-terrasse accessible depuis les escaliers monumentaux, auxquels elle confère un nouvel usage. Cette terrasse offre aux visiteurs un espace ouvert sur les perspectives du parc et du paysage environnant.

(1) POTENTIELS DE RÉAMÉNAGEMENT DU JARDIN

01 — DE LA FIN NAÎT LA VIE : LE PLATANE TRANSFORMÉ EN TOTEM REFUGE DES OISEAUX DU JARDIN.

02 — AIRE DE JEUX INSPIRÉE DE LA FAUNE ET LA FLORE, PROMENADE DU PAVILLON, NICE.

03 — SERRE-BIBLIOTHÈQUE PÉDAGOGIQUE, WORKSHOP PUNTA NAVE, RENZO PIANO.

01



02

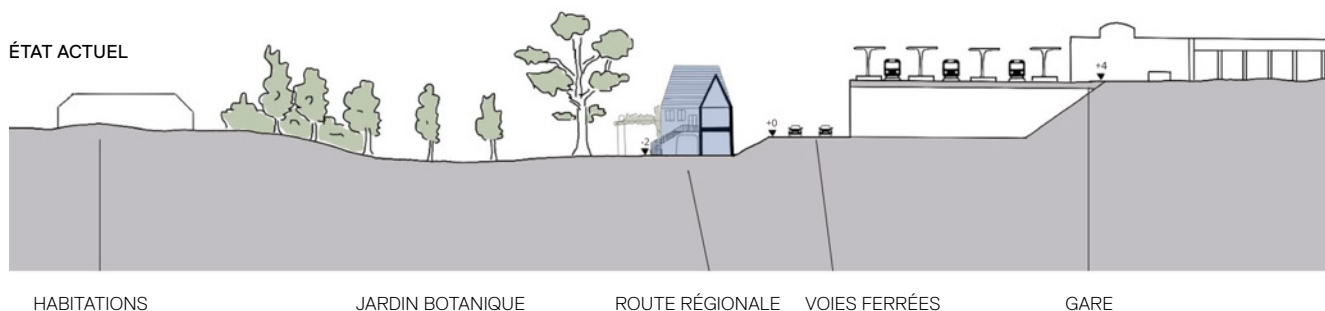


03



(2) UNE TOPOGRAPHIE MARQUÉE

ÉTAT ACTUEL



ÉTAT PROJETÉ



(3) UN ACCÈS REPENSÉ ET UNE EXTENSION
AU PROFIT DU MUSÉE ET DES USAGERS DU JARDIN

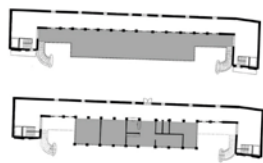


(4) RECRÉER LES VUES DES ARQUEBUSIERS



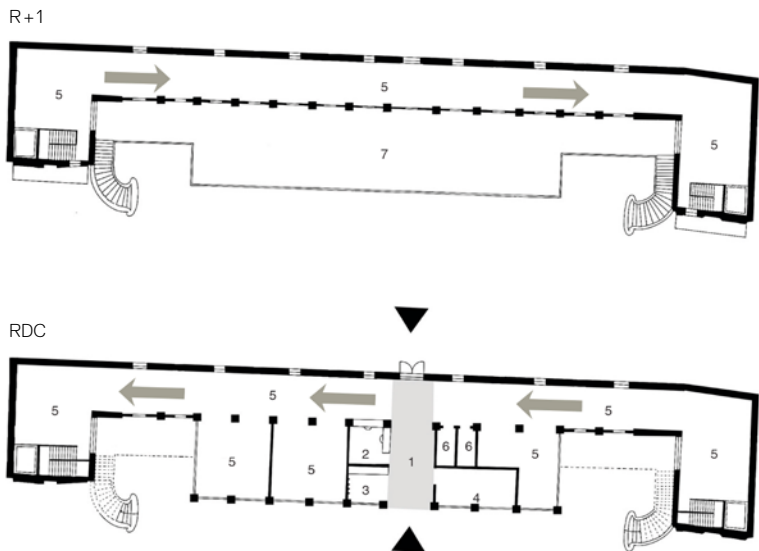
CATHÉDRALE D'ANGERS, © KENGO KUMA

(5) PROGRAMME ET EXTENSION



EXTENSION
SENS DE LA VISITE

- 1 HALL
- 2 ACCUEIL
- 3 VESTIAIRES
- 4 ESPACE PÉDAGOGIQUE
- 5 ESPACE D'EXPOSITION
- 6 SANITAIRES
- 7 TERRASSE



(6) PERSPECTIVE DU PROJET



UN FIL SCÉNOGRAPHIQUE ENTRE DEUX MUSÉES

Muséum
d'histoire
naturelle

Jean-Pascal Lemeunier
Camille Jacquemin

Jeanne Chassard – Enzo Gabard
Thomas Sagette – Lucie Patriarche



Le parc connaît trois grandes phases de développement. La première phase débute en 1541 lorsque le site est occupé à des fins militaires notamment pour l'entraînement des arquebusiers. En 1608, un bâtiment est édifié sur le site : il correspond aujourd'hui au muséum. La deuxième phase, qui constitue en réalité la première extension du parc, intervient en 1833, à la suite de l'arrivée du chemin de fer marquant un tournant dans l'histoire de Dijon. Enfin, la troisième phase, à partir des années 1970, voit l'enrichissement du parc avec l'implantation de l'arboretum et du planétarium, affirmant sa vocation culturelle et scientifique. Le bâtiment du muséum a connu plusieurs évolutions successives. Le pavillon initial, construit en 1608, constitue le noyau historique. Par la suite, une galerie étroite est adjointe. En 1710, la construction du fronton nord modifie l'aspect de la façade. En 1783, l'édifice est complété par l'ajout des escaliers et des fontaines. Enfin, en 1836, plusieurs arches sont bouchées, transformant profondément la lecture de la façade et l'usage initial du bâtiment.



Le muséum s'inscrit dans un espace linéaire et étroit, ce qui influence fortement son organisation intérieure. Le bâtiment dispose d'un hall central comportant deux entrées, côté rue et côté jardin, permettant au visiteur d'effectuer un parcours en boucle à travers les espaces d'exposition. Cependant, cette configuration montre aujourd'hui certaines limites. Les enjeux identifiés concernent principalement le manque d'espace, la nécessité de locaux supplémentaires pour le personnel, ainsi qu'une meilleure connexion entre le musée et le jardin. L'extension se développe côté parc et permet la création d'un hall traversant, offrant une continuité visuelle entre la rue et le jardin. Deux nouveaux espaces sont créés : un espace d'exposition et une salle modulable destinée aux activités pédagogiques ou aux expositions temporaires. Grâce aux portes vitrées, cette salle détermine un retrait par rapport à la façade historique et floute la transition entre l'existant et l'extension. À l'étage, le projet affirme le caractère linéaire du bâtiment, renforçant son identité de couloir. Les proportions de l'extension sont soigneusement étudiées afin de s'aligner avec les escaliers existants et d'assurer une connexion cohérente entre les deux pavillons.

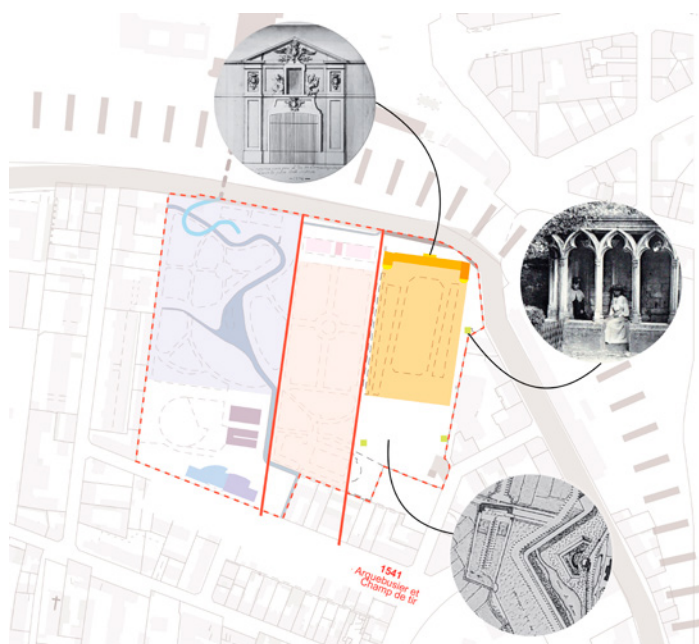


Le projet prend place au cœur de la façade sud, avec pour ambition de révéler et valoriser son patrimoine architectural. L'un des gestes majeurs consiste à réactiver les arches existantes, en évoquant leur fonction originelle liée aux postes de tir des arquebusiers. Les arches aujourd'hui murées sont néanmoins préservées, témoignant des différentes strates historiques qui ont façonné la façade au fil du temps. La façade nord est volontairement conservée dans son état authentique et mise en scène par un nouvel aménagement urbain. Les ouvertures sont rétablies tandis qu'un élément en acier corten est ajouté et guide le visiteur, ferme le bâtiment et marque clairement le début du parcours muséal. L'extension repose sur une structure autoportante, totalement indépendante de la façade du muséum. Cette approche limite les interventions invasives sur le bâti existant. Avec une portée maximale de 6 mètres et deux porte-à-faux de 2 mètres, le projet affirme son autonomie structurelle.

(1) GENÈSE D'UN SITE MILITAIRE DES ARQUEBUSIERS

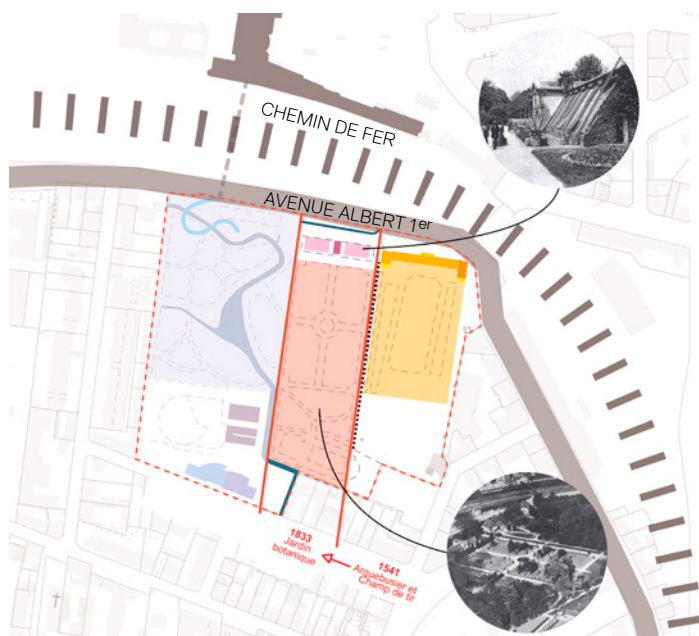
- 1608** : CONSTRUCTION DU PAVILLON EST DES ARQUEBUSIERS
- 1610** : CONSTRUCTION DU PAVILLON OUEST ET UNE GALERIE DE 70M
- CHAMP DE TIR**
- 1710** : CONSTRUCTION DU PORTAIL ET DU FRONTON DE LA PORTE NORD
- 1783** : CONSTRUCTION DE FONTAINES ET D'ESCALIERS SUR LES FAÇADES SUD DES PAVILLONS
- 1783** : CONSTRUCTION DE 5 LOGETTES DE MARQUEURS EN RÉEMPLOYANT DES ÉLÉMENTS GOTHIQUES DU XIV^e SIÈCLE PROVENANT DU CLOÎTRE DES CHARTREUSES

> GRAVURE D'UN ARQUEBUSIER RECHARGEANT SON ARQUEBUSE



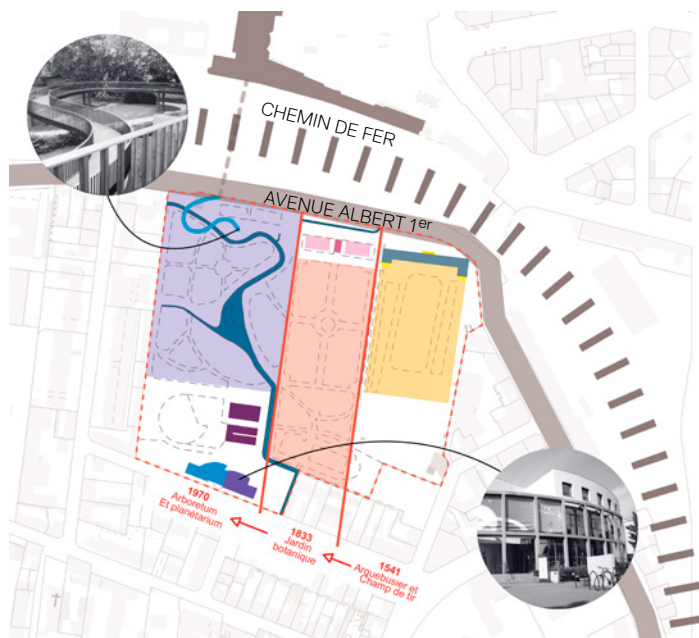
(2) PREMIÈRE PHASE D'EXTENSION DU JARDIN BOTANIQUE COMPARATIF

- 1833** : DESTRUCTION DU MUR DE CLÔTURE
- 1833** : CONSTRUCTION DU JARDIN BOTANIQUE COMPARATIF
- 1833** : CONSTRUCTION DE LA PETITE ORANGERIE
- 1833** : CONSTRUCTION DES SERRES
- 1850** : CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER ET DE LA GARE DE DIJON
- 1850-1860** : PERCÉE DE L'AVENUE ALBERT 1^{er}



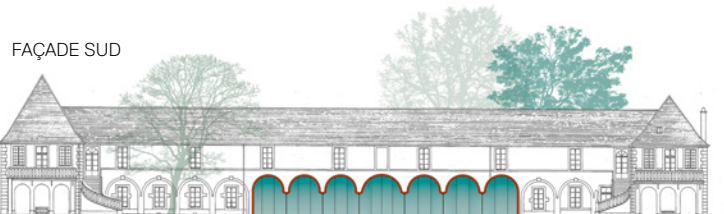
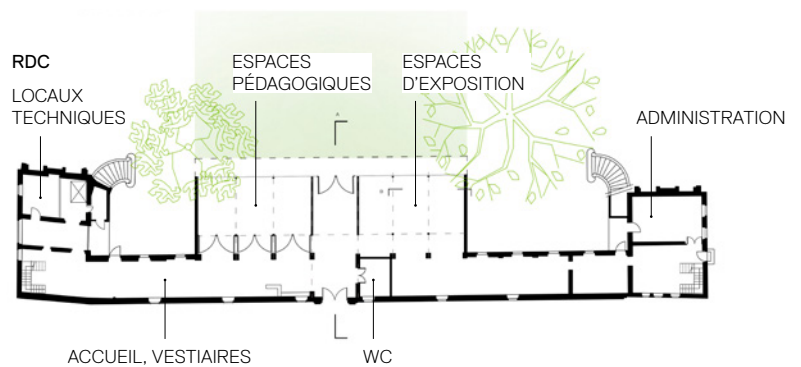
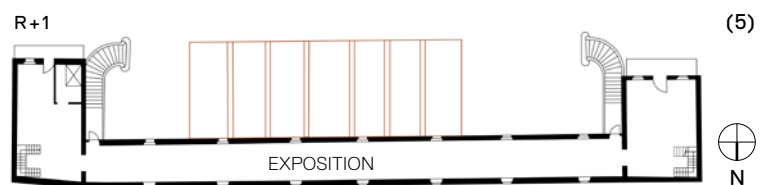
(3) DEUXIÈME PHASE DE L'ARBORETUM ET PLANÉTARIUM

- 1930-1950** : CONSTRUCTION DE LA GRANDE ORANGERIE
- 1970** : AMÉNAGEMENT DE L'ARBORETUM SUR UN ANCIEN SITE COMMUNAL
- 1986** : RÉNOVATION DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE DIJON
- 1994** : RESTAURATION DU RAINES
- 1994** : CONSTRUCTION DU PLANÉTARIUM
- 2005** : EXTENSION DU PLANÉTARIUM
- 2019** : CONSTRUCTION DE LA RAMPE D'ACCÈS À LA GARE

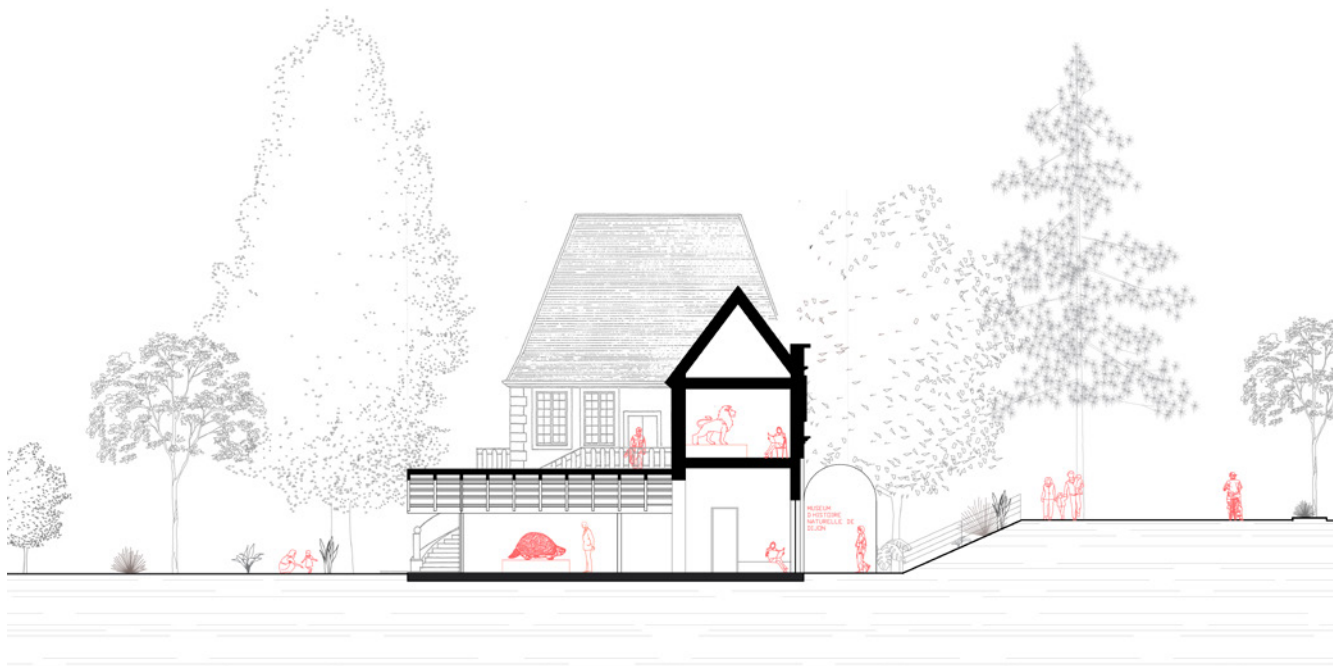




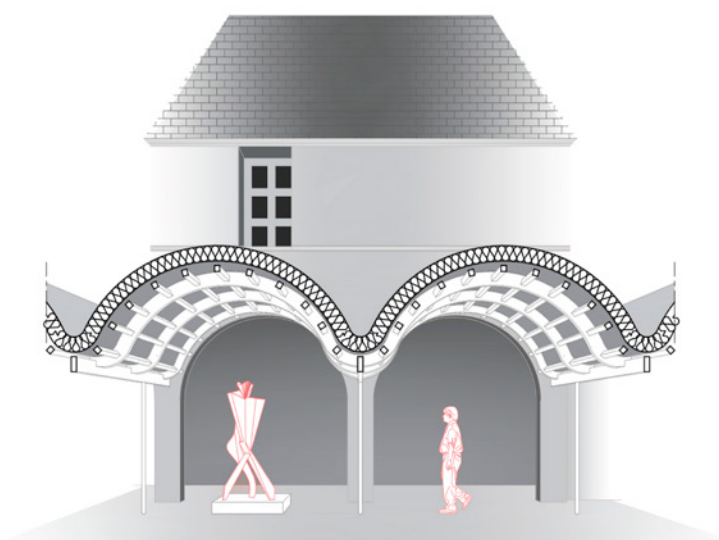
(4)



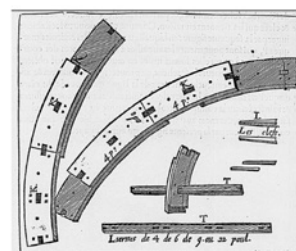
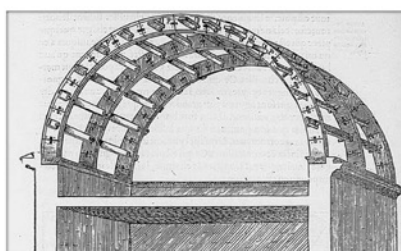
- (4) PLAN DE MASSE
(5) PLANS DE NIVEAUX
(6) FAÇADES NORD & SUD



(7) COUPE PAYSAGÈRE AA'
UNE CONNEXION ENTRE RUE ET JARDIN



CHARPENTE & DÉTAIL STRUCTUREL DE PHILIPPE DELORME



(8) COUPE PERSPECTIVE BB'
UNE STRUCTURE AU SERVICE
DE LA SCÉNOGRAPHIE



Le jardin botanique est situé entre deux pôles attractifs de la ville de Dijon : la Cité de la gastronomie et la gare. Il se présente ainsi comme un espace intermédiaire, une rotule empruntée à la fois par les touristes et les dijonnais. De plus, ce site se trouve à proximité du centre historique, et l'on remarque qu'une voie routière le relie directement à la place Darcy. Néanmoins, la voie ferrée constitue une réelle barrière entre le centre-ville et le jardin. Celui-ci est tout de même bien desservi : tramway, bus et voiture. Bien qu'il soit facilement accessible grâce à ces modes de transport, les piétons y accèdent difficilement et n'y sont pas prioritaires. Le flux important de véhicules ne permet pas aux piétons de se sentir en sécurité et nuit à la visibilité de l'entrée du site. On se sent à l'étroit face au peu d'espace disponible entre la voie ferrée et la voie routière. Le parc est divisé en quatre types d'espaces : le jardin à l'anglaise, le jardin botanique avec la petite orangerie, le jardin des arquebusiers avec le musée ainsi que l'espace de jeux comprenant le planétarium, la grande orangerie et les serres. Les bâtiments sont au service de ce dernier. Le musée d'histoire naturelle n'invite pas à la visite : sa façade principale, côté rue, est borgne, masquée par la végétation et située en contrebas des routes. Bien que l'accueil du bâtiment soit conçu comme un espace traversant reliant la rue au jardin, l'accès principal du musée s'effectue depuis le jardin. Avec une largeur de seulement quatre mètres, le bâtiment présente des contraintes spatiales importantes qui complexifient l'organisation des espaces d'exposition. Initialement construit pour les arquebusiers, la fonction de musée y est difficile à mettre en œuvre : déambulation sous forme de boucle avec escaliers étroits, couloirs exigus, petit espace d'accueil, absence d'espaces intermédiaires et sanitaires mal localisés. En revanche, le bâtiment présente de belles qualités architecturales, comme la porte de la façade nord, la façade sud avec ses arches en pierre anciennement ouvertes pour les tirs des arquebusiers, ainsi que les pavillons avec leurs escaliers situés aux extrémités de l'édifice.



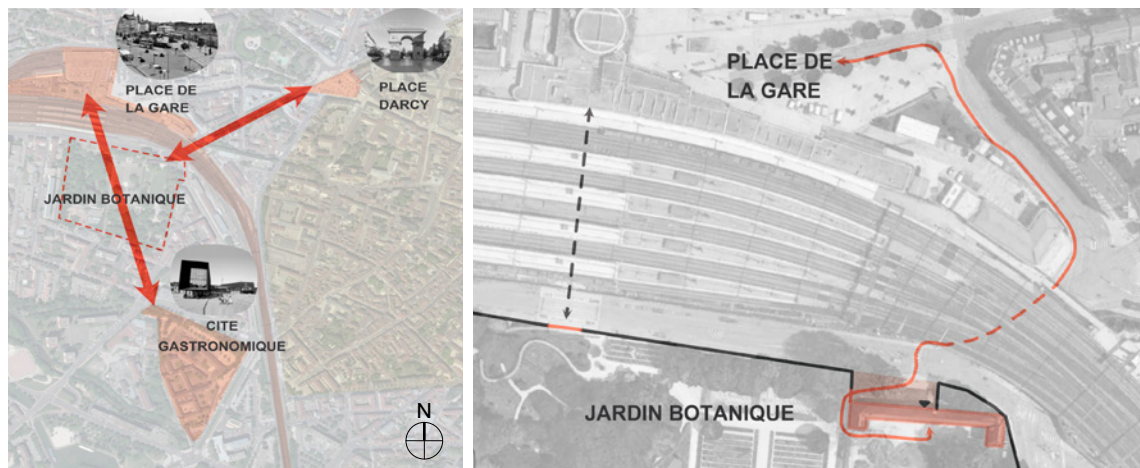
Il nous paraît essentiel de nous concentrer sur l'accessibilité et la visibilité du musée, ainsi que sur son fonctionnement interne. En effet, la première étape consiste à prioriser la mobilité douce et à faciliter l'accès des piétons côté rue. Il s'agit ensuite de créer un espace public en contrebas du musée, invitant les passants à venir s'y installer. Cette placette fait écho à la place Darcy située au bout de la rue. La façade sud s'ouvre de nouveau sur la rue valorisée par sa porte monumentale restaurée. Dans un second temps, une extension vient compléter le projet afin d'augmenter les surfaces dédiées aux expositions. Elle permet également d'accueillir de nouveaux usages, notamment une boutique et un espace de restauration potentiel, répondant ainsi à un manque identifié au sein du parc dans lequel s'inscrit le musée. La valorisation de cet édifice historique s'appuie notamment sur la réouverture des arches, qui deviennent la trame architecturale du projet. Enfin, puisque chaque bâtiment est au service du jardin botanique, la vue traversante depuis la rue vers le jardin est restituée au musée par l'ouverture de l'accueil et des deux entrées dans une continuité paysagère. L'aménagement intérieur est repensé afin d'offrir au parc un lieu de détente et de restauration proposant des produits issus du jardin. Les sanitaires, les bureaux et une boutique sont regroupés dans une même aile à la fin du parcours mais sont accessibles depuis l'accueil. Le parcours en boucle est ainsi conservé. Enfin, il n'y a pas d'abris dans le jardin de l'Arquebuse, seulement quelques logettes néo-gothiques délaissées. Nous décidons donc de créer des logettes modernes, construites avec les mêmes matériaux que l'extension, et les positionnons en miroir face aux anciennes afin de créer un dialogue entre passé et contemporain en valorisant l'existant.



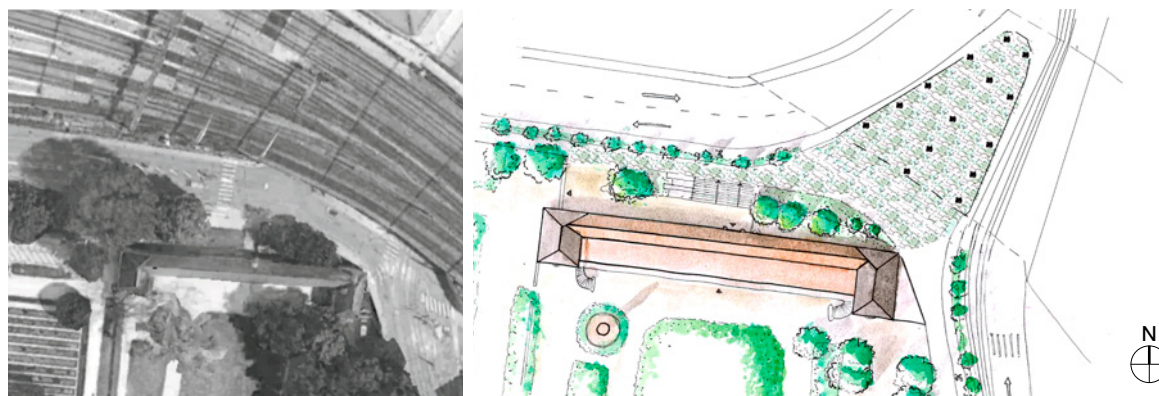
Le projet s'organise autour d'une nouvelle place publique prenant naissance sous le pont. Cet espace aujourd'hui peu valorisé se transforme en un lieu de vie multifonctionnel, accueillant à la fois un marché, une guinguette et un passage couvert offrant un abri aux usagers. La place se prolonge naturellement jusqu'au musée grâce à un traitement de sol mêlant pavés et végétation, favorisant la désimperméabilisation des surfaces. Devant le musée, le terrain est légèrement creusé pour créer un parvis en contrebas, offrant une transition plus douce et plus agréable entre la rue et l'équipement culturel. Cette requalification s'accompagne de la suppression d'une voie de circulation automobile au profit de pistes cyclables et d'espaces piétons élargis. L'objectif est de privilégier les mobilités douces, d'améliorer la sécurité des usagers et de redonner la priorité aux piétons. Le parvis est structuré

par des escaliers monumentaux et des gradins, intégrant une trame verte et favorisant la biodiversité. L'entrée de la façade nord est requalifiée et devient traversante depuis le parc. Les baies existantes sont rouvertes afin de renforcer les liens visuels entre le musée et la ville, tout en apportant davantage de lumière naturelle aux espaces intérieurs. Au sud, une extension relie les deux pavillons, dans une démarche inspirée de l'intervention menée par Bernard Quirot et Bertrand Cohendet pour la DRAC de Dijon. Réalisée en bois, elle se déploie comme le prolongement naturel des arcades historiques rouvertes. Cette nouvelle construction augmente les surfaces dédiées à l'exposition et à l'accueil des visiteurs. L'espace d'accueil est conçu en double hauteur afin de renforcer la sensation d'ouverture et de générosité spatiale. L'entrée est marquée par un retrait couvert, agrémenté de bancs. À l'étage, un couloir de deux mètres de large est créé pour faciliter la circulation. Il est entièrement vitré, afin d'éclairer en second jour les espaces du musée. Les baies redessinent la forme des fenêtres existantes ; ces dernières sont d'ailleurs ouvertes dans la longueur pour permettre l'accès au couloir. Dans le prolongement du couloir, une terrasse prend place au-dessus du jardin. Accessible depuis le café du musée ainsi que par les escaliers extérieurs jusqu'alors inutilisés, elle redonne vie à ces cheminements historiques. Protégée et ouverte sur le paysage, elle offre aux visiteurs un point de vue inédit sur le parc et ses abords. Les larges baies vitrées de l'extension effacent la frontière entre intérieur et extérieur en faisant entrer le paysage au cœur du parcours muséal. Afin d'affirmer clairement le dialogue entre patrimoine et intervention contemporaine, l'extension est entièrement réalisée en bois. Le choix s'est porté sur le Douglas du Morvan, une essence locale issue de Bourgogne-Franche-Comté. En contraste avec les toitures traditionnelles du bâtiment historique, le nouveau volume adopte une toiture-terrasse, affirmant son caractère contemporain tout en respectant l'existant. Ce même matériau est également utilisé pour les logettes, dont l'écriture architecturale reprend celle de l'extension afin de garantir la cohérence de l'ensemble du projet.

(1) CONNEXION POTENTIELLE
ENTRE LE CENTRE-VILLE ET SES PÉRIPHÉRIES



(2) CRÉATION D'UN PARVIS, NOUVELLE PLACE
PIÉTONNE EN LIEN AVEC LA PLACE DARCY



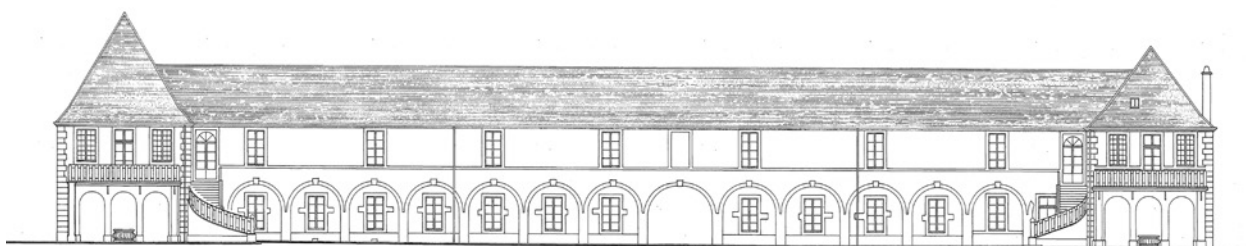
ÉTAT EXISTANT

ÉTAT PROJETÉ

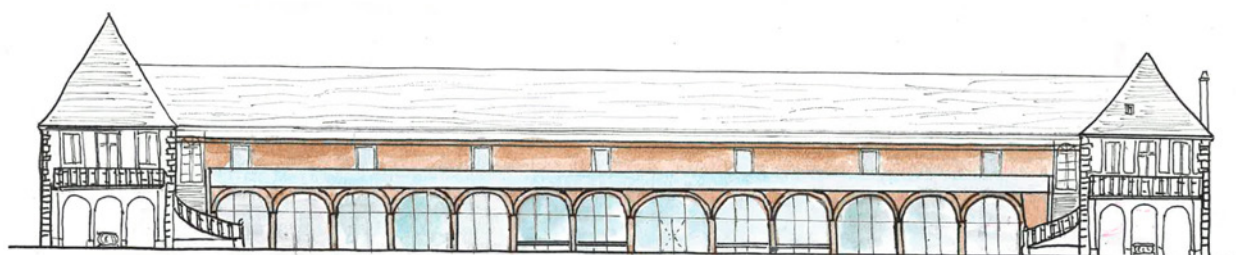
(3) PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE DU MUSÉE CÔTÉ RUE



(4) EXTENSION QUI RÉINTERPRÈTE LE BÂTI EXISTANT



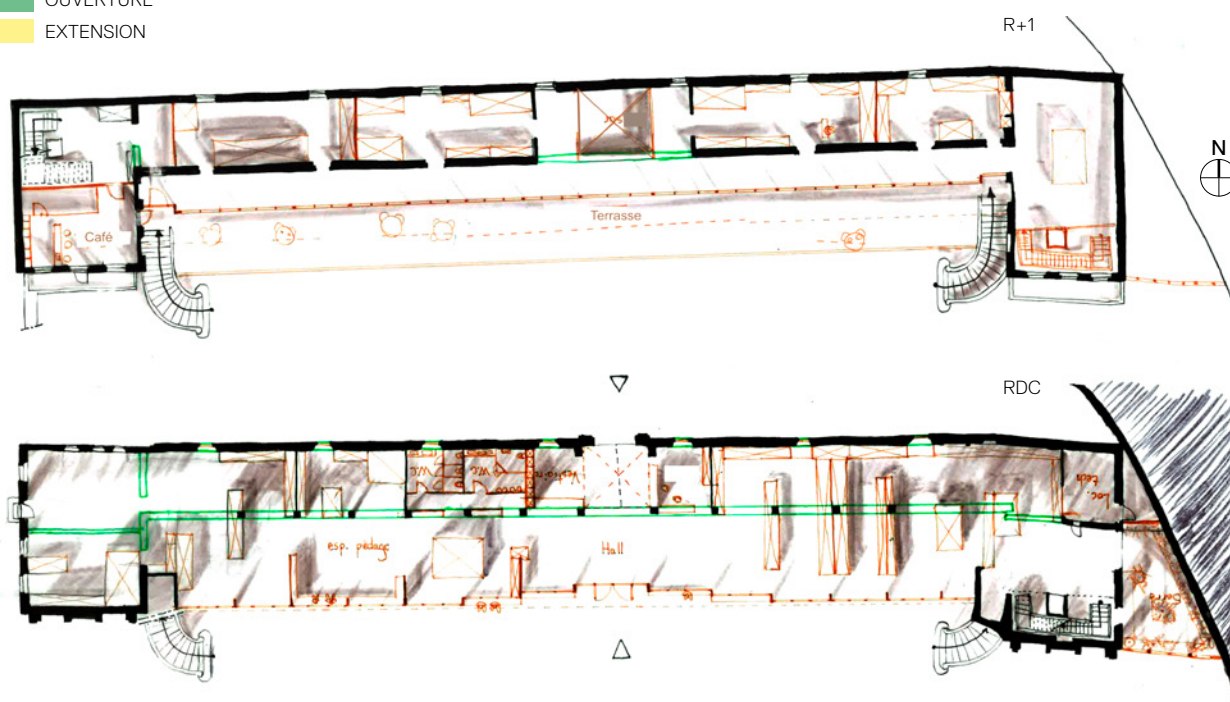
ÉLÉVATION SUR JARDIN – ÉTAT EXISTANT



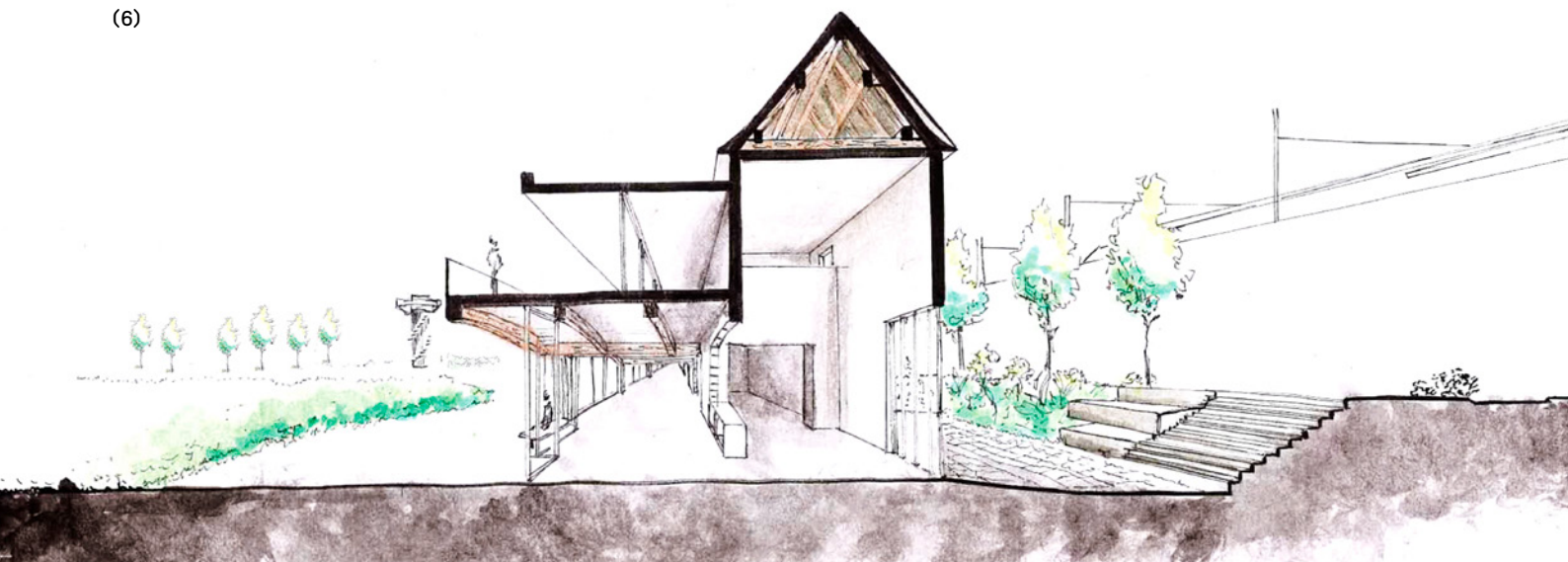
ÉLÉVATION SUR JARDIN – ÉTAT PROJETÉ

(5) PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- OUVERTURE
- EXTENSION



(6)



(7)



LOGETTES
NÉOGOTHIQUES
DÉLAISSÉES
PHOTOGRAPHIE
DES ARCHIVES
MUNICIPALES
DE DIJON



RÉINTERPRÉTATION
PLACÉE EN MIROIR

- (6) COUPE PERSPECTIVE
(7) CRÉATION D'ABRIS POUR LES USAGERS DU PARC

DE LA RUE AU PARC

Muséum
d'histoire
naturelle

Aurélie Husson
Simon Metz

Medhy Crimo-Bontemps – Alice Josseron
Arcancia Mahadimby – Juliette Potier



La visite du site nous a permis d'identifier quatre thématiques majeures qui ont guidé notre analyse et nourri les orientations du projet. La première concerne la relation entre le parc et l'espace public. Bien que le musée bénéficie d'un fort potentiel de visibilité, son entrée, située en retrait et uniquement accessible depuis le jardin, demeure peu lisible depuis la rue. La configuration de la voirie, marquée par d'importants flux de circulation et un manque de qualification des espaces publics, rend son accès peu intuitif et limite sa mise en valeur.

La deuxième thématique met en évidence le contraste entre le parc et son environnement urbain immédiat. Il se distingue par la richesse de sa végétation, la diversité de ses parcours et des activités qu'il accueille, parmi lesquelles le musée. Pourtant, ce dernier semble davantage au service du parc qu'affirmé comme une destination à part entière. Cette situation crée une forme de rupture : le bâtiment historique ne dispose d'aucune entrée visible depuis la ville, fait face à un mur et à une voie de circulation, et se trouve entouré d'espaces minéralisés qui renforcent son isolement. Le troisième thème aborde le rôle du Jardin de l'Arquebuse comme rotule urbaine. Situé à l'articulation entre les quartiers périphériques, le centre historique et le secteur de la gare, il constitue un point de convergence majeur dans la ville. Le jardin met également en relation différentes temporalités de déplacement : celle, rapide, des traversées quotidiennes ; celle, intermédiaire, liée à l'accès aux équipements et activités ; et celle, plus lente, de la promenade et de la découverte.

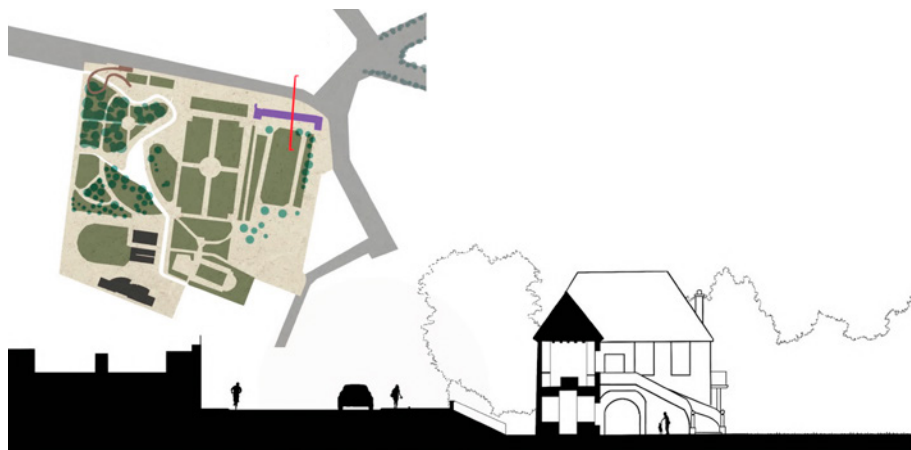
Enfin, la dernière thématique s'intéresse au bâtiment lui-même dans son agencement et ses dimensions notamment par rapport à son usage de musée d'histoire naturelle. Son organisation intérieure révèle plusieurs contraintes spatiales : des circulations étroites, des espaces de service dispersés et un hall d'accueil aux dimensions limitées.



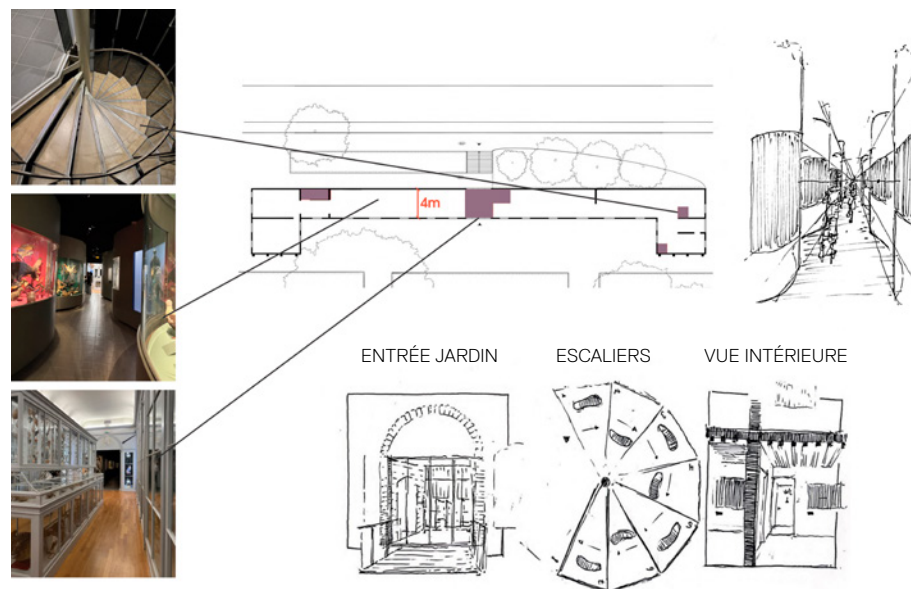
De cette analyse émergent deux enjeux principaux. Le premier consiste à augmenter les surfaces du musée puisque sa morphologie horizontale restreint les usages. Le second vise à requalifier son entrée, actuellement peu visible et difficilement accessible depuis la rue, malgré son potentiel de connexion avec l'espace public. Afin de traiter ces problématiques, nous avons imaginé de créer un parcours reliant la rue au parc à travers ce musée, le rendant traversant. Cette stratégie s'accompagne d'un réaménagement de la façade nord afin de la rendre plus ouverte, plus visible et plus active dans le paysage urbain. Dans le prolongement de cette intervention, une extension est implantée côté jardin. Cela répond aux problématiques fonctionnelles (création d'un espace d'accueil, nouveau positionnement des sanitaires et de l'escalier hélicoïdal), tout en conservant la circulation en boucle proposée par la typologie de l'existant.



Nous créons donc un parcours reliant la rue au parc à travers le musée, le rendant traversant. Dans cette logique, la façade nord fait l'objet d'une requalification. Le projet prolonge l'escalier existant selon l'axe du boulevard de Sévigné et dans la continuité de la trame du pont ferroviaire, renforçant ainsi la lisibilité des cheminements. Des gradins complètent cet aménagement, offrant de nouveaux espaces en dynamisant la façade historique principale du bâtiment. Côté parc, une extension se déploie sur toute la longueur du rez-de-chaussée. Elle est surmontée d'un toit-terrasse accessible, qui redonne un usage aux escaliers extérieurs existants en les intégrant pleinement au parcours de visite. Cette extension réinterprète la trame des arcs sur la façade sud existante qui devient une œuvre intérieure à part entière. La conception de l'extension s'inspire notamment du travail de David Chipperfield pour l'extension du Musée de Pergame à Berlin, une structure minérale qui repose sur un système de poteaux/colonnades. L'extension se compose de deux espaces complémentaires. Le premier est un volume intérieur, couvert, isolé et chauffé, destiné à accueillir de nouvelles surfaces d'exposition. Le second prend la forme d'une galerie extérieure couverte qui relie les escaliers extérieurs.



(1) DE LA RUE AU PARC
COUPE TOPOGRAPHIQUE



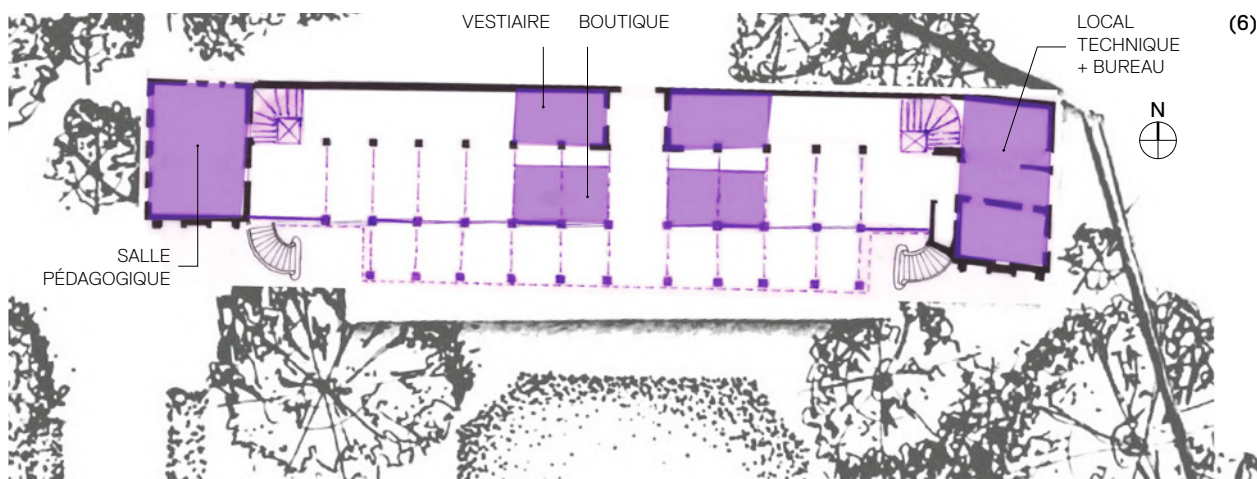
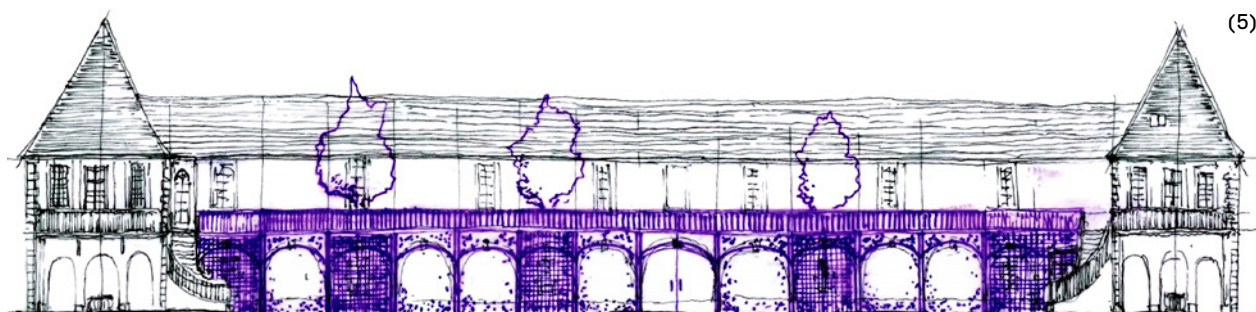
(2) COMMENT
ADAPTER LE BÂTIMENT
À SES USAGES



(3) MAQUETTE MASSE



- (4) UNE INTERVENTION HORIZONTALE ET TRAVERSANTE
- (5) ELÉVATION PROJET
- (6) PLAN DE RDC





(7) PERSPECTIVE DEPUIS LE PARC

In situ

03 MAISON ÉCLUSIÈRE

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet



Le port fluvial, au sud-ouest de la ville, reflète l'évolution urbaine de Dijon, entre ville historique, canal et quartiers récents. Autrefois zone commerciale aux abords de l'Île aux Canards aujourd'hui protégée, il est devenu un port de plaisance structuré autour d'un parc central et de nombreux équipements publics. Le canal crée une rupture urbaine entre habitats collectifs à l'est et maisons individuelles à l'ouest, marquant aussi une différence sociale. Au cœur du site, la maison éclusière et l'ancienne capitainerie, transformées et réemployées au fil du temps, assurent le lien entre le parc et les rives et constituent le point d'ancrage du projet.

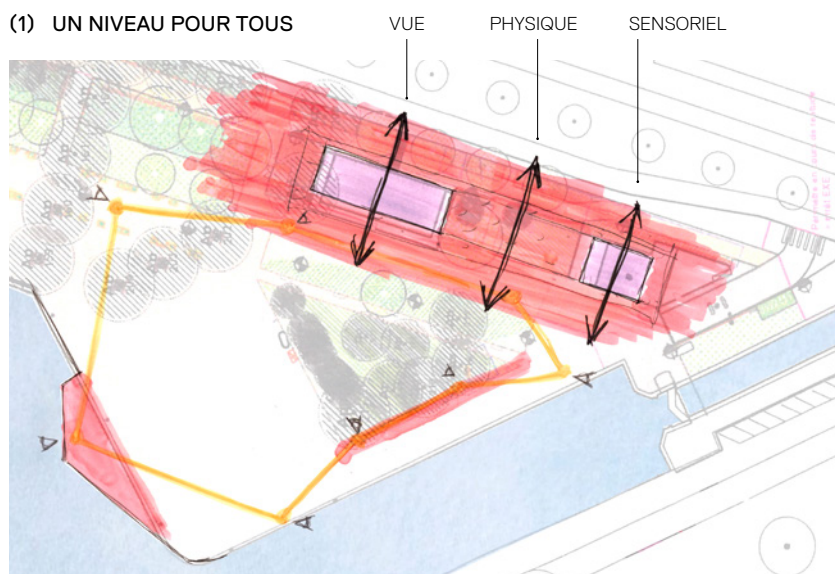


Le programme s'appuie sur trois notions clés : rencontre, flux et patrimoine. Il vise à créer un lieu vivant, favorisant les échanges, la circulation et la mise en valeur de l'histoire du site. Une activité culturelle à ciel ouvert offre un accès libre à la culture et au patrimoine, à travers expositions, projections ou événements locaux. Autour de cet espace central s'organisent des ateliers d'artistes, des salles de travail et des espaces de lecture, proposant une progression d'usages du plus large public au plus intime. Un commerce de proximité renforce l'attractivité du site, tandis qu'une auberge de jeunesse participe à la dynamisation touristique et encourage la rencontre entre habitants et visiteurs, faisant du lieu un espace ouvert, créatif et partagé.



Le projet unifie le rez-de-chaussée des maisons, le parc et la rue par la mise en place d'un "rez-de-rencontre", un niveau continu favorisant la perméabilité horizontale entre espaces publics et semi-publics. Cette accessibilité pour tous se traduit par des aménagements extérieurs – balises retraçant l'histoire du port, plateforme sur l'eau, mobilier urbain – invitant les habitants à s'approprier le lieu. Inspiré du Conservatoire de Montataire et du projet de Bast, il développe une structure légère en bois partiellement couverte de zinc, créant un espace central de rencontre et de circulation entre les bâtiments. Les ouvertures pliantes prolongent les intérieurs et assurent un rôle climatique et tampon entre dedans et dehors. Les rez-de-chaussée ouverts accueillent un café et des ateliers artistiques, tandis qu'un travail sur le sol relie l'ensemble, faisant du site un lieu de rencontre modulable et évolutif.

(1) UN NIVEAU POUR TOUS



(2) INTERVENTION MESURÉE ET MODULABLE

ANCIEN IMMEUBLE DE PERCEPTION

COMBLES
DORTOIRS
88m²

R+2
DORTOIRS
120m²

R+1
ESPACES COMMUNS
120m²

RDC
CAFÉ
120m²

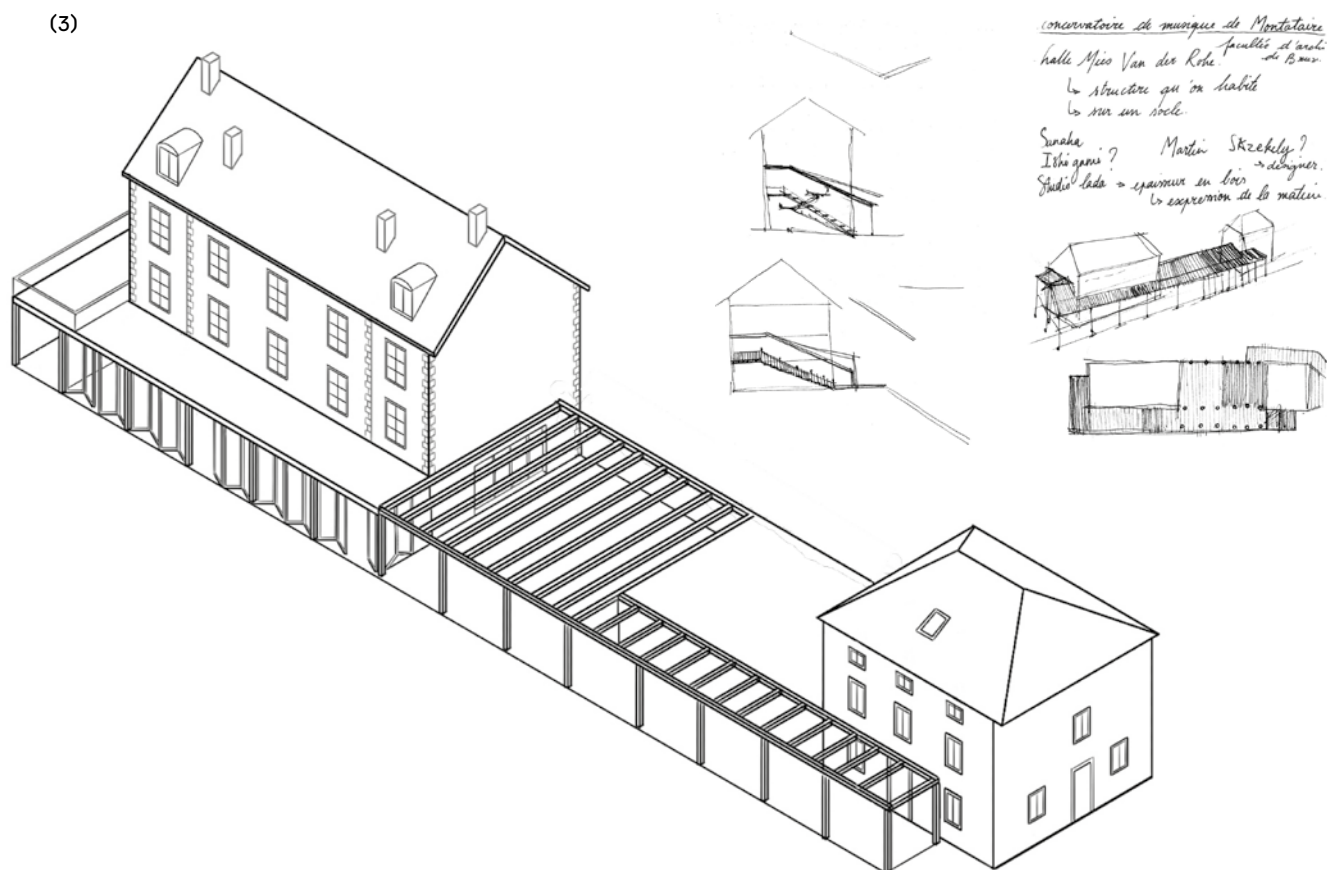
ANCIENNE MAISON ÉCLUSIÈRE

R+2
ESPACE DE LECTURE

R+1
ESPACE DE TRAVAIL
120m²

RDC
ATELIERS ARTISTIQUES
77m²

(3)



(4)

- (3) DISPOSITIF ARCHITECTURAL, RELIER, COUVRIR, TRAVERSER
- (4) PERMÉABILITÉ ET OUVERTURE
- (5) UNE APPROPRIATION DU SITE



(5)



La ville de Dijon et plus particulièrement le quartier du canal se sont développés en tension entre l'extension hors les murs de la vieille ville et l'évolution du réseau hydrographique, plus précisément l'évolution du canal de Bourgogne qui traverse Dijon. En 1808 apparaît le port de la ville qui relie Dijon à St-Jean-de-Losne. Par la suite, avec le débastonnement de la ville et l'apparition du chemin de fer en 1891, Dijon s'étend notamment vers l'ouest en restant en retrait partiel du canal sur ses rives est et ouest qui sont inondables. Porté par ce développement et par les nouvelles infrastructures ainsi que les flux générés autour du port, le site s'inscrit aujourd'hui pleinement dans son environnement urbain. Intégré au tissu résidentiel, aux réseaux de mobilité et aux dynamiques qui animent le quartier, l'ancien port de Dijon, désormais reconverti en parc urbain, occupe une position stratégique au sein de la ville. Le parc est desservi par trois entrées principales, dont l'entrée sud constitue également l'une des portes d'entrée de Dijon. Cependant, ces accès ne bénéficient pas tous du même niveau de visibilité ni de la même attractivité. Les entrées nord et est sont facilement identifiables à l'échelle du quartier grâce à la présence d'usages, d'aménagements ou d'éléments paysagers remarquables qui renforcent leur lisibilité et leur attractivité. En revanche, l'entrée sud est dépourvue d'un signal fort ou d'un usage distinct et reste peu perceptible dans le paysage.



Réintégrer cette entrée, à la fois comme accès au parc et comme porte d'entrée de la ville, constitue ainsi l'un des enjeux majeurs du projet. Cette ambition rejoint d'ailleurs les attentes exprimées par les élus lors des différentes présentations : renforcer le lien entre le cyclotourisme et le parc tout en introduisant de nouveaux services, générateurs d'usages et d'attractivité pour le quartier. Nous proposons donc un programme défini par trois thématiques : le paysage, les usages et l'histoire. En effet, il nous semble important d'intégrer le rapport à l'environnement dans le projet mais aussi l'usage des espaces en fonction des flux qui animent le site et ses abords tout en respectant les empreintes et les traces héritées de son passé, inscrites dans les bâtiments.

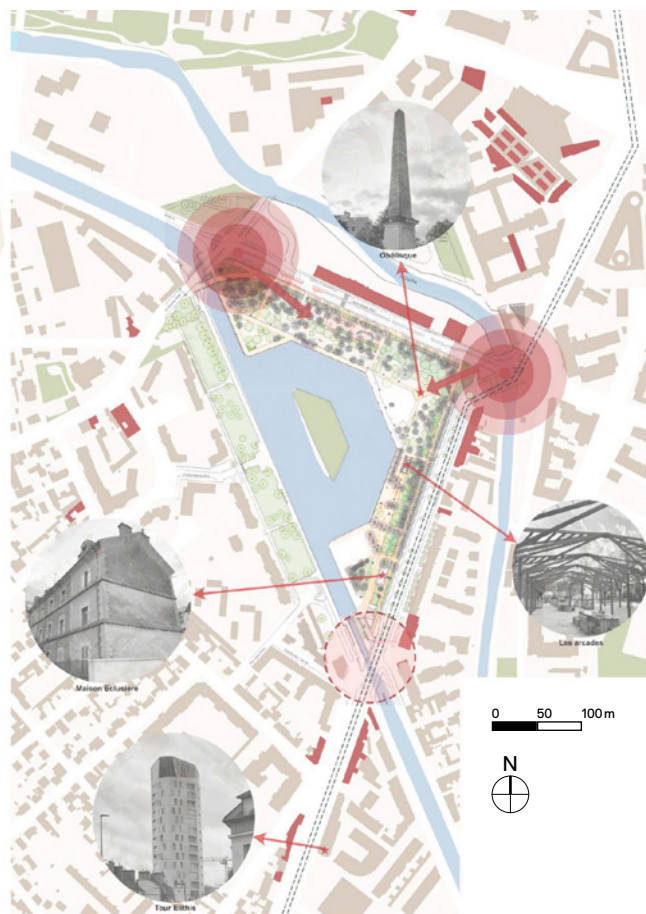
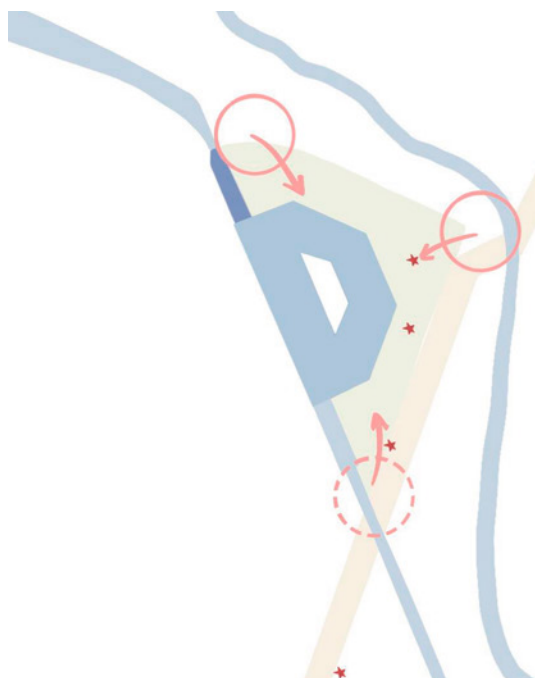


Dans un premier temps il nous paraît essentiel de définir les éléments à signaler, à marquer, à représenter. L'entrée du parc est ainsi marquée par une figure de proue, faisant écho à l'histoire portuaire du lieu. Visible dans le grand paysage, cet élément constitue à la fois un signal urbain fort et un point de repère qui oriente les regards depuis les bâtiments vers des séquences paysagères choisies, révélées à travers une approche sensible du territoire.

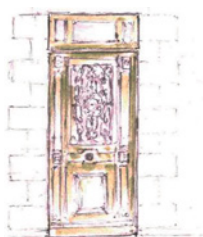
À travers une réflexion menée selon trois échelles de rayonnement, nous souhaitons offrir au site une nouvelle attractivité, à la fois pour le quartier, pour la ville et au-delà, en tirant parti des flux touristiques et cyclo touristiques qui traversent ce secteur. Dans cette perspective, nous proposons la création d'un espace d'exposition associé à un café. Ce programme hybride génère un nouveau lieu de rencontre et de partage, enrichissant les usages du parc et du quartier tout en ouvrant le site à des échanges culturels pouvant s'inscrire dans des réseaux plus larges, à l'échelle nationale et internationale. Le projet s'articule autour d'un fil conducteur métallique qui prend naissance à l'entrée du site avant de se déployer autour des deux bâtiments et de redéfinir la toiture du bâtiment situé au 2 rue Jean-Jaurès, créant un belvédère orienté vers le canal et le parc, ainsi qu'une terrasse publique surélevée qui offrent de nouvelles perspectives sur le paysage environnant. À l'intérieur des bâtiments, notre démarche vise à préserver et révéler les qualités patrimoniales existantes, en particulier les charpentes. Dans le bâtiment du 2 rue Jean-Jaurès, la charpente est mise en valeur par un volume transparent qui en souligne la présence. Dans celui du 14 rue Jean-Jaurès, la suppression partielle d'un niveau permet de dégager des volumes généreux et d'ouvrir les vues vers la structure d'origine. Cette intervention répond également aux besoins du programme en offrant un espace d'exposition flexible, capable d'accueillir une grande diversité de manifestations et d'usages culturels. Le projet tisse ainsi un dialogue entre patrimoine, paysage et nouveaux usages, afin de redonner au site un rôle central dans les dynamiques du quartier et de la ville.

(1) ENTRÉE SUD, VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ

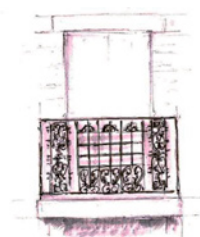
-  ZONE À REQUALIFIER
-  ENTRÉES PRINCIPALES DU PARC
-  ENTITÉS PAYSAGÈRES IMPORTANTES
-  COMMERCES
-  ESPACES VERTS
-  TRAMWAY



(2) SOUVENIRS



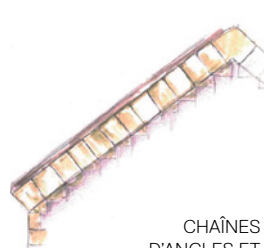
PORTE D'ENTRÉE



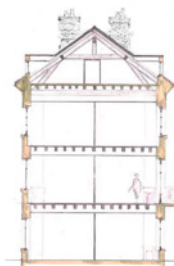
GARDE-CORPS



LUCARNE



CHAÎNES
D'ANGLES ET
COURONNEMENT



LUCARNES : FRONTONS NÉOCLASSIQUES

ENCADREMENTS :
BOSSAGES LISSES ALTERNÉS

CHAÎNAGES D'ANGLES :
BOSSAGES LISSES ALTERNÉS

GARDE-CORPS : FER FORGÉ
DÉBUT XIXE SIÈCLE

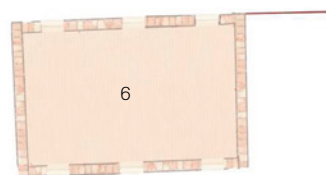
PORTE D'ENTRÉE : GARDE-GRILLE EN FER
FORGÉ, BOISERIE ET BAS-RELIEFS



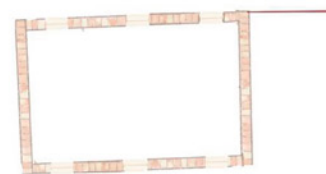
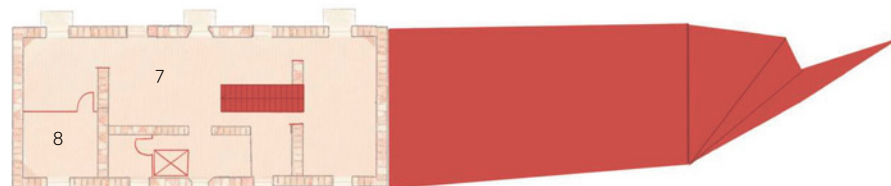
(3)



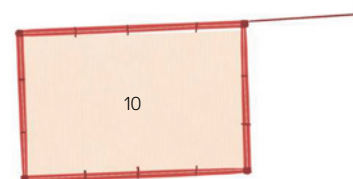
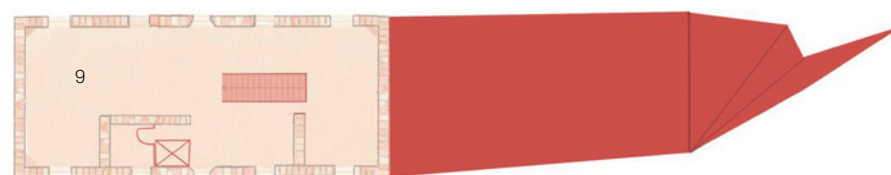
- 1 — BUREAUX
- 2 — ESPACES D'ACCUEIL
- 3 — BAR
- 4 — SALLE DE CONSOMMATION
- 5 — TERRASSE
- 6 — VOLUME D'EXPOSITION



RDC

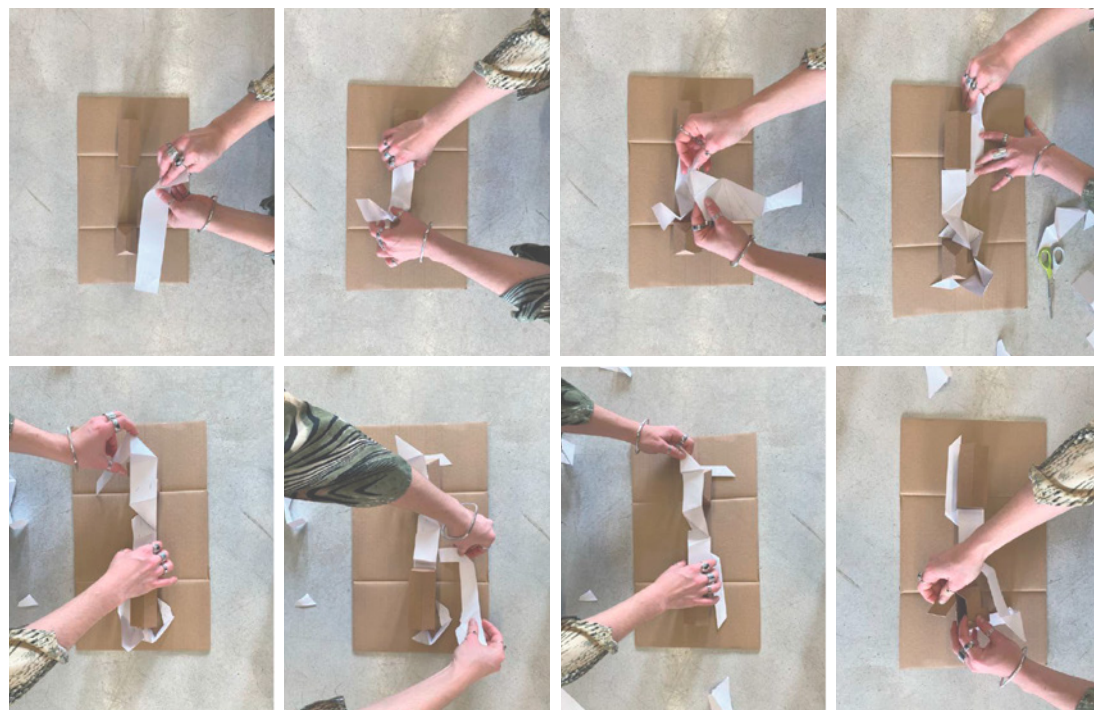


R+1 7 — SALLE D'EXPOSITION 8 — RÉSERVE



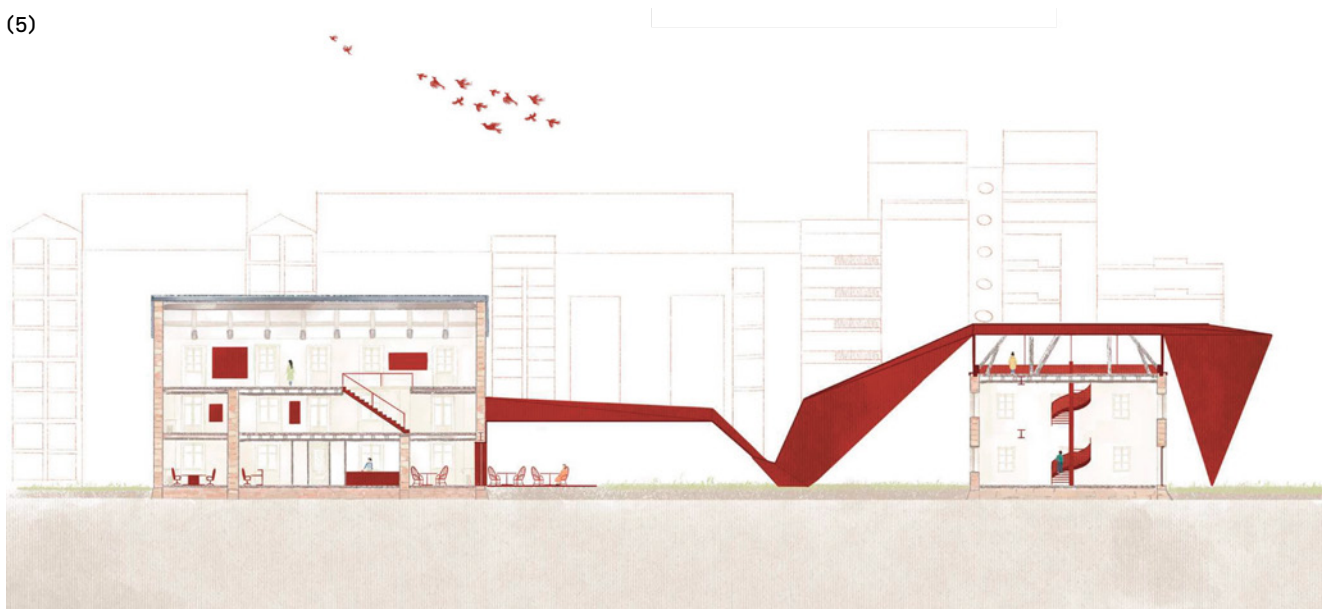
R+2 9 — SALLE D'EXPOSITION 10 — BELVÉDÈRE

(4)

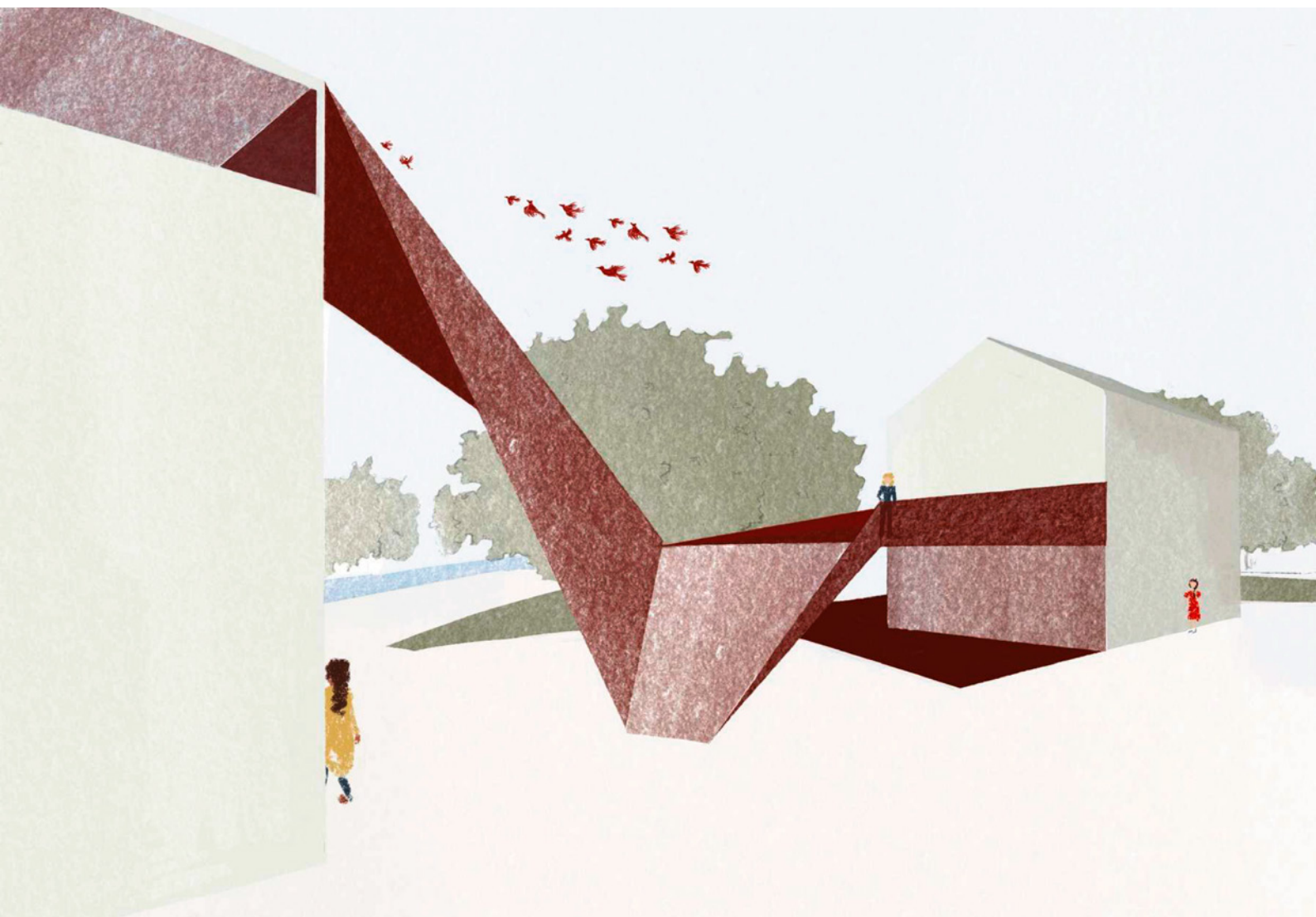


- (3) PLANS DE NIVEAUX
- (4) PARCOURIR : PLIAGE ET RECHERCHE FORMEL DU PROJET
- (5) UNE LIGNE DIRECTRICE - COUPE
- (6) PERSPECTIVE

(5)



(6)





Le site s'inscrit dans une histoire liée au canal et aux usages de l'écluse. En 1977, un jardin reliait déjà les deux maisons, créant un lien entre elles. Aujourd'hui, le site occupe une position stratégique à l'échelle du quartier grâce à la convergence de multiples mobilités. Il est notamment traversé par un itinéraire cyclable connecté à l'EuroVelo 6 qui relie Saint-Nazaire à Budapest et place ce lieu au cœur d'un réseau de déplacements d'envergure européenne. Cette situation privilégiée s'accompagne d'une double appartenance paysagère : d'une part à une trame verte structurée par le parc et ses continuités végétales, et d'autre part à une trame bleue portée par le canal et les activités de plaisance qui l'animent. Le canal de Bourgogne, reliant l'Yonne à la Saône, représente un axe économique majeur. Son fonctionnement repose sur un système complexe d'écluses, véritables ascenseurs à bateaux alimentés par gravité grâce à des réservoirs situés en altitude, faisant du réseau dijonnais l'un des plus complexes de France. Les écluses répondent au gabarit Freyssinet, référence historique de la navigation intérieure française. La trame verte structure également le site, proposant une succession de vues et de cadrages paysagers et patrimoniaux, tels que l'obélisque, tout en contribuant au maintien de la biodiversité, notamment autour de l'île aux canards. À plus grande échelle, le site est l'un des rares lieux où trames verte et bleue coexistent, créant une attractivité dépassant le quartier et concurrençant le lac Kir. Lors de la visite, la capitainerie apparaissait dégradée et squattée, malgré un potentiel architectural intérieur. À l'inverse, la maison éclusière est en bon état, actuellement occupée par des bureaux, et conserve des traces de son histoire, comme la mention de l'écluse n°55 qui rappelle son rôle originel dans le fonctionnement du canal.



Le programme du projet est donc naturellement lié aux potentiels usages du site. La maison éclusière accueille un espace d'exposition consacré au canal de Bourgogne et à l'histoire du bâtiment lui-même. Son dernier étage est dédié à un atelier de pratique artistique, dont les productions sont présentées dans un espace d'exposition semi-enterré aménagé entre les deux édifices. La maison de perception abrite une auberge et un restaurant dont l'activité se prolonge naturellement vers l'espace central extérieur, conçu comme un lieu de convivialité et de rencontre. L'exposition enterrée génère un parcours qui invite le visiteur à descendre dans la maison éclusière puis ressortir sur l'espace central. Ce parcours met particulièrement en valeur les œuvres et réalisations produites au sein des ateliers artistiques.

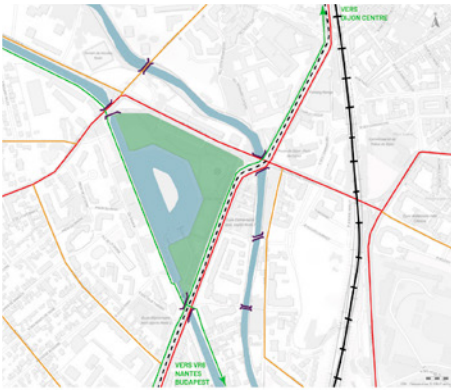


Le projet repose sur la préservation des façades longitudinales et l'ouverture des pignons sur l'ancien jardin qui se situait entre les deux maisons. Cela se traduit par la réutilisation des trames des bâtiments existants avec une bande servante et l'autre plus large répartissant les différentes fonctions du projet. Cette réflexion s'inspire notamment du travail d'Elisa Valero Ramos dont l'extension enterrée de la maison Arango crée un espace de musée avec des apports en lumière zénithale. Pour permettre l'ouverture des deux pignons, l'espace d'exposition est conçu sous terre et offre un éclairage par le dessus créant des ambiances particulières. L'intervention sur le pignon aveugle de la maison de perception se traduit par une ouverture très large sur tous les niveaux ce qui permet de développer une activité de restauration sur l'espace central exposé au sud. Afin de maîtriser les apports solaires, une protection solaire est ajoutée sur le pignon qui conduit à créer deux balcons au service des espaces partagés de l'auberge.

Le projet exprime une mise en relation discrète des deux pignons par l'ajout des prolongements extérieurs en bois qui se répondent et génèrent une tension entre les deux édifices. Pour répondre aux nouvelles fonctions de la maison de perception, les ouvertures du rez-de-chaussée sont abaissées afin d'augmenter les apports de lumière naturelle tout en préservant l'aspect général de la façade. Le projet se démarque par des interventions discrètes qui permettent de conserver plusieurs éléments marquants comme les différents sols d'une variété remarquable. L'entrée historique de la maison éclusière est également remise en valeur et retrouve son rôle d'accès principal au projet. Les différents espaces sont donc améliorés pour répondre à leurs usages tout en préservant l'aspect patrimonial intérieur.

(1) UN SITE QUI TRAVAILLE
AVEC SON CONTEXTE ET SON HISTOIRE

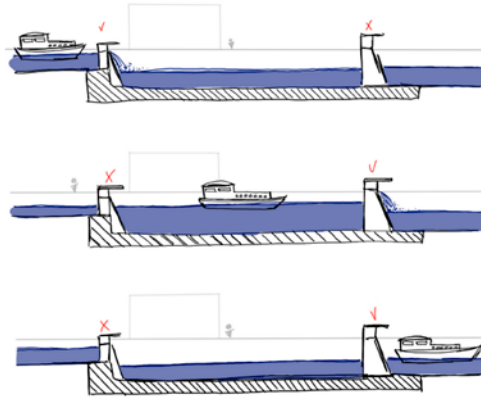
A) MOBILITÉ : CARREFOUR ENTRE TRAME, EAU ET VÉLO



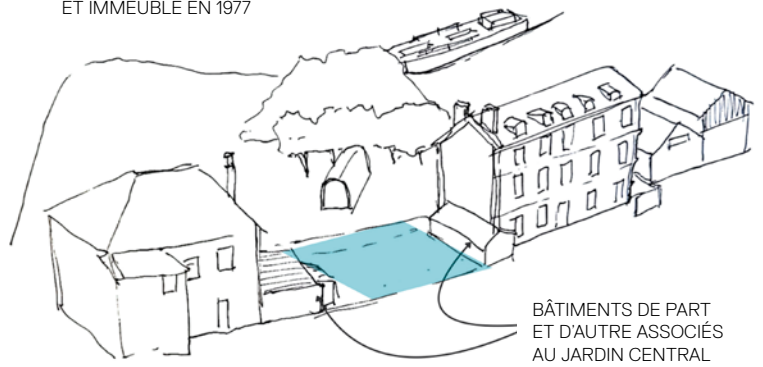
B) UNE TRAME BLEUE ET VERTE IMPORTANTE



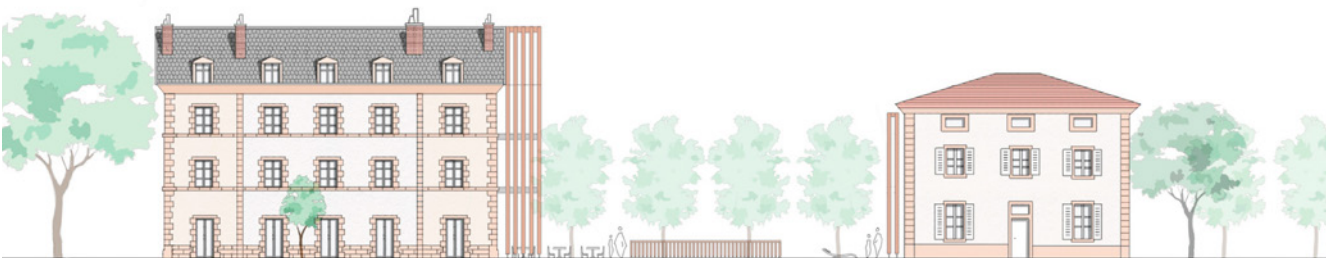
C) UN SYSTÈME D'ÉCLUSE NÉCESSITANT DE LA MAIN D'ŒUVRE



D) MAISON ÉCLUSIÈRE
ET IMMEUBLE EN 1977



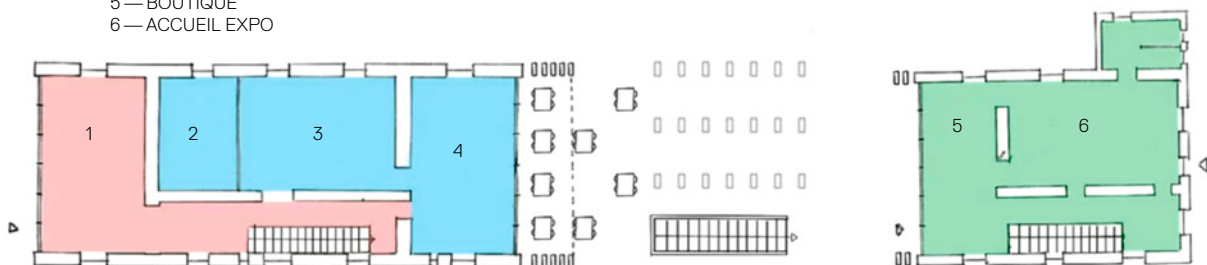
(2) MISE EN RELATION DISCRÈTE



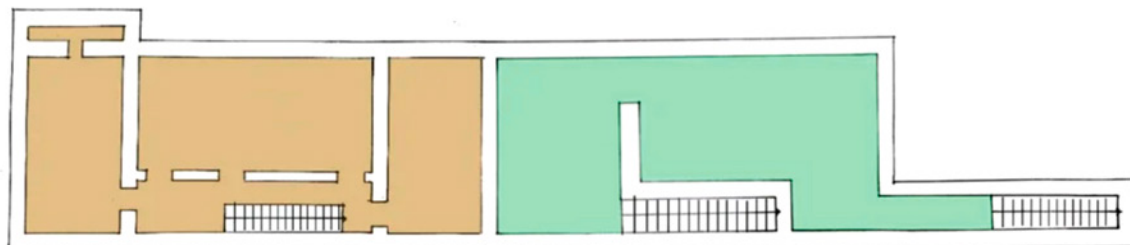
- (3) LIAISON DES DEUX PROGRAMMES
- (4) PROTÉGER ET UNIFORMISER
- (5) REVALORISER LES AMBIANCES INTÉRIEURES

(3)

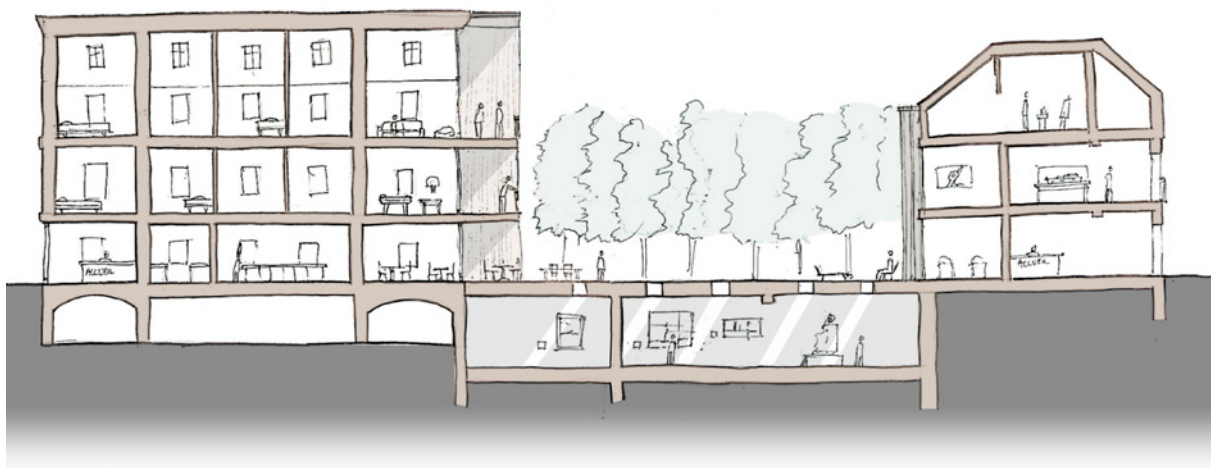
- RDC
- 1— ACCUEIL AUBERGE
 - 2— STOCKAGE
 - 3— CUISINE
 - 4— RESTAURANT
 - 5— BOUTIQUE
 - 6— ACCUEIL EXPO



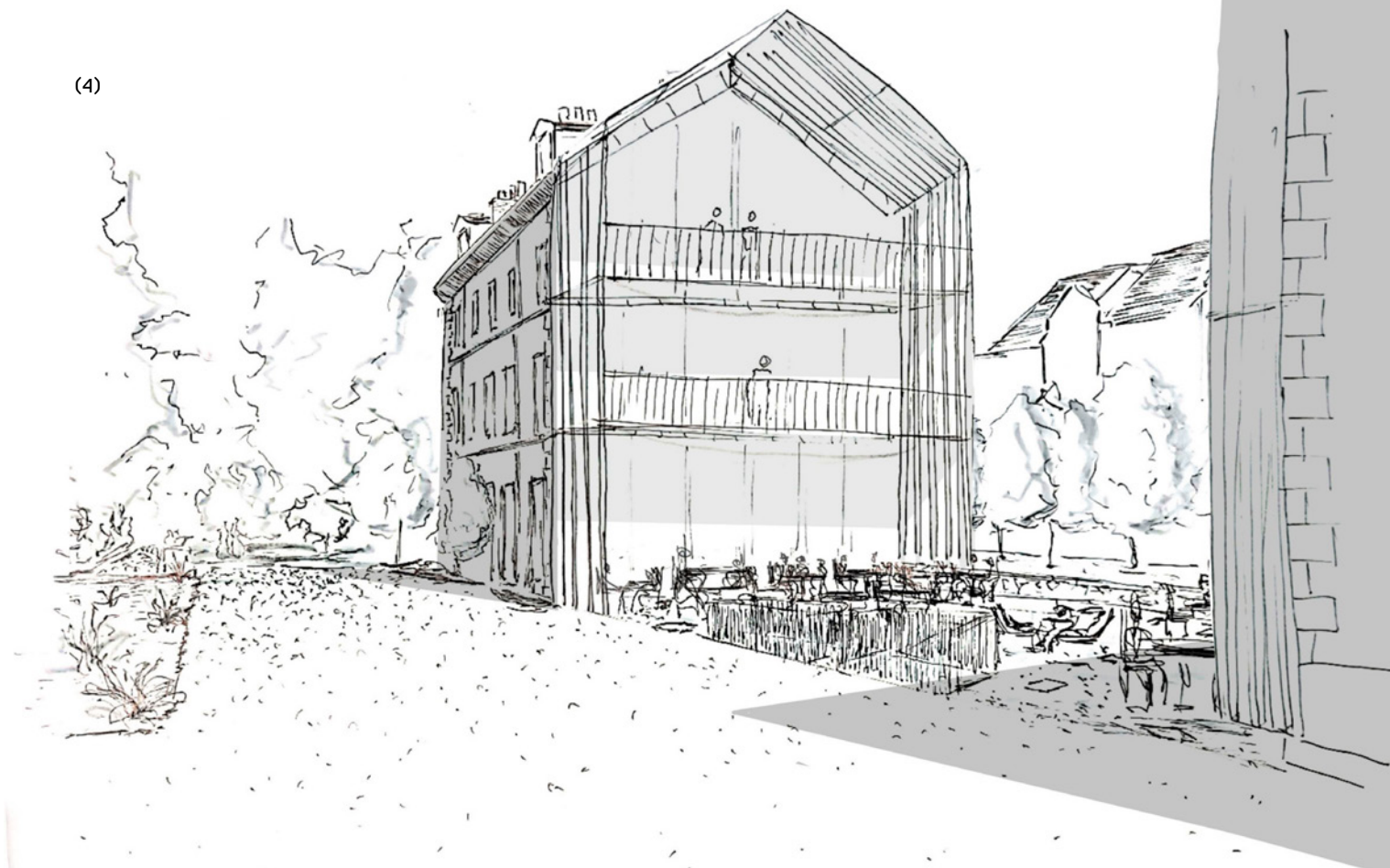
- R+1
- 1— STOCKAGE MAINTENANCE
 - 2— EXPOSITION



COUPE DE PRINCIPE



(4)



(5)



AVANT



APRÈS





Le port du canal de Dijon, implanté hors-les-murs après la déviation de la Suze, a permis d'ouvrir la ville à deux nouveaux axes commerciaux. L'obélisque, érigé en 1784 lors de la pose de la première pierre, marque cette ouverture. D'abord port marchand, il connaît une forte urbanisation vers 1975, avec d'importants flux maritimes, tandis que l'île centrale demeure une réserve naturelle. Le site présente alors une matérialité très minérale. À partir de 1993, le port est dédié à la plaisance, et les infrastructures sont démolies à l'exception de l'ensemble éclusier, seul vestige de l'époque commerciale du port. À partir de cette période, une ambition s'affirme liée à la place de la végétation, poursuivie aujourd'hui avec les projets d'aménagements en cours. Les bâtiments sont en situation de fin ou de début de parcours, à la jonction de plusieurs mobilités (piétonne, cyclable, fluviale). La maison éclusière, entièrement rénovée, contraste avec la maison de perception laissée à l'abandon. Sur cette dernière, l'enduit à la chaux est décollé par endroits, laissant apparaître le moellon. Les extensions nord et sud restent lisibles, tout comme les cloisonnements liés aux différents usages (logement, associations). L'architecture, très fonctionnelle, conserve également son escalier d'origine, bien que la structure porteuse soit dissimulée par les cloisons. L'intérieur est globalement préservé, hormis le sous-sol inondable et le grenier endommagé.



Nous avons choisi deux références, à savoir une sculpture : Two forms (Barbara Hepworth, grey alabaster, 1934, collection privée), et la Neue Nationalgalerie de L. Mies Van Der Rohe (1968, Berlin). Ces deux références évoquent la situation de deux éléments distincts mis en relation par un vide. La présence d'un socle permet d'ancrer la structure et de compléter le lien. D'après notre analyse, et nos références, nous avons choisi de mettre en tension les deux bâtiments, en créant un vide habité, créant une relation avec deux éléments distincts qui rappelleraient l'histoire du port.



Nous relierons les deux maisons par une halle qui rappelle la configuration des anciens entrepôts à l'origine. Elle est ouverte sur les façades latérales pour faciliter la circulation et un usage libre et partagé entre les deux maisons dont nous ouvrons les pignons. Le sol de la halle repose sur un socle en pierre de comblanchien, une pierre locale en cohérence avec la trame du pavage et des couleurs de la pierre qui englobe l'ensemble bâti. Le couvrement est constitué d'une toile posée sur de fins poteaux d'acier et des plaques mobiles assurent une protection contre la pluie. Un débord est prévu afin d'amorcer la structure depuis la piste cyclable et le parc. Pour les deux maisons, nous proposons un plan plus libre en conservant uniquement la structure porteuse qui laisse envisager différents usages. Les combles de la maison de perception sont réhabilités. Nous conservons les sols d'origine ainsi que les moulures et les encadrements de fenêtres en façade dont l'enduit est retravaillé. La maison de perception est dédiée à l'art et à un musée sur l'histoire du canal et la maison éclusière à la restauration.

(1) COMPOSITION DE L'ANCIENNE
MAISON DE PERCEPTION

MUR ET STRUCTURE :

MURS DE FAÇADES

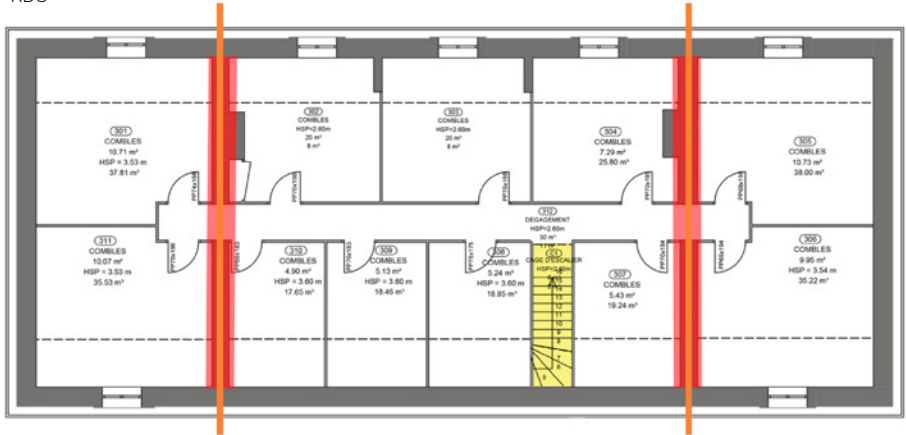
MURS STRUCTURELS DE REFENDS

PIÈCES ET DISTRIBUTIONS :

DISTRIBUTIONS VERTICALES

LIMITATIONS DES ANNEXES

RDC



CHEMINÉE



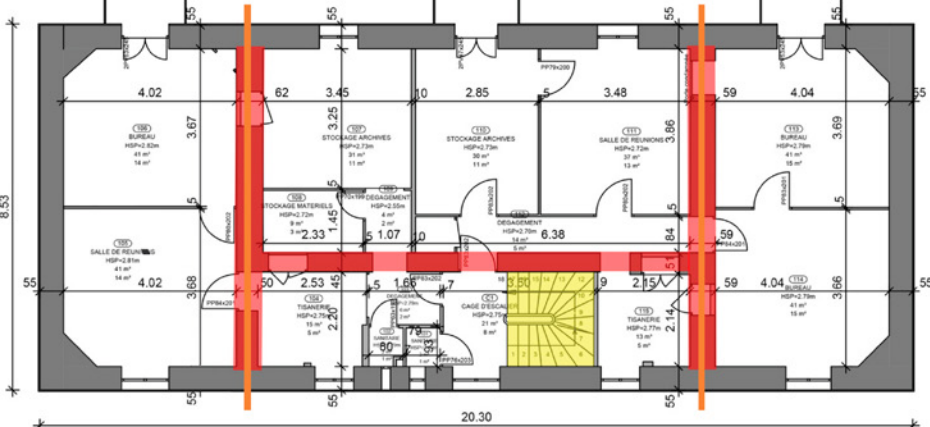
R+1



SALLE REPRÉSENTATIVE
DE L'ÉTAT DE L'ÉTAGE



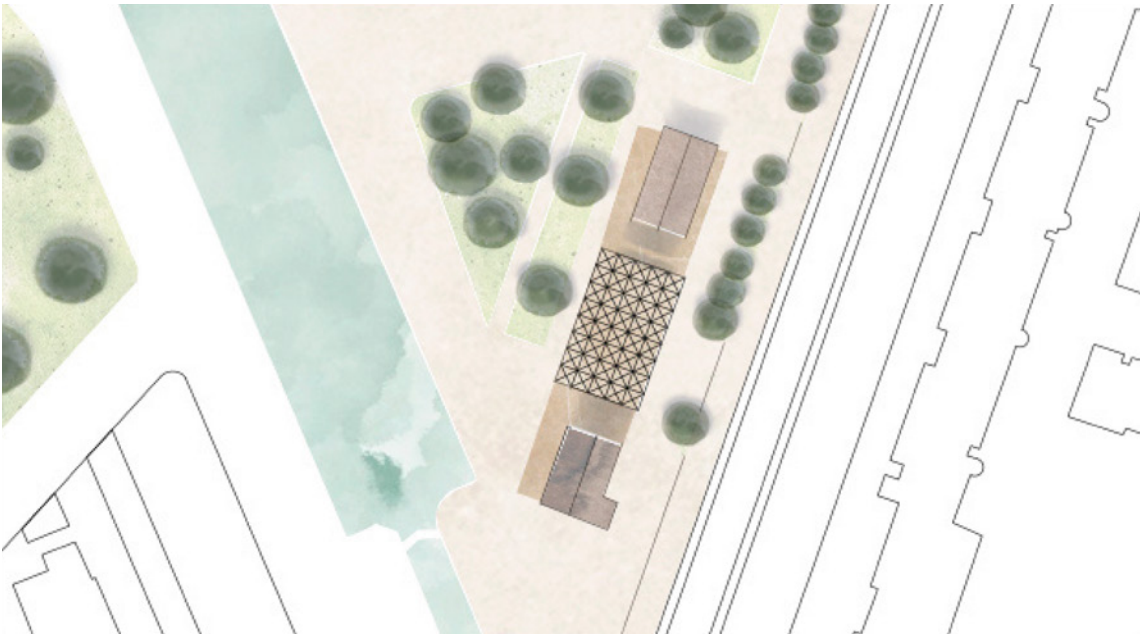
R+2



SOUS LES COMBLES



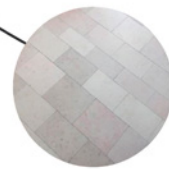
(2) PLAN MASSE



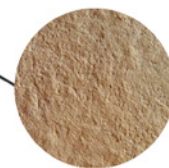
(3) UNE STRUCTURE COMME UN TRAIT D'UNION



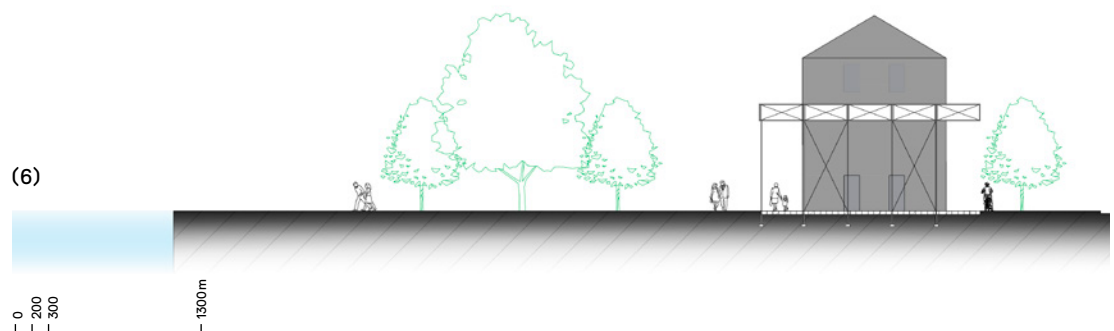
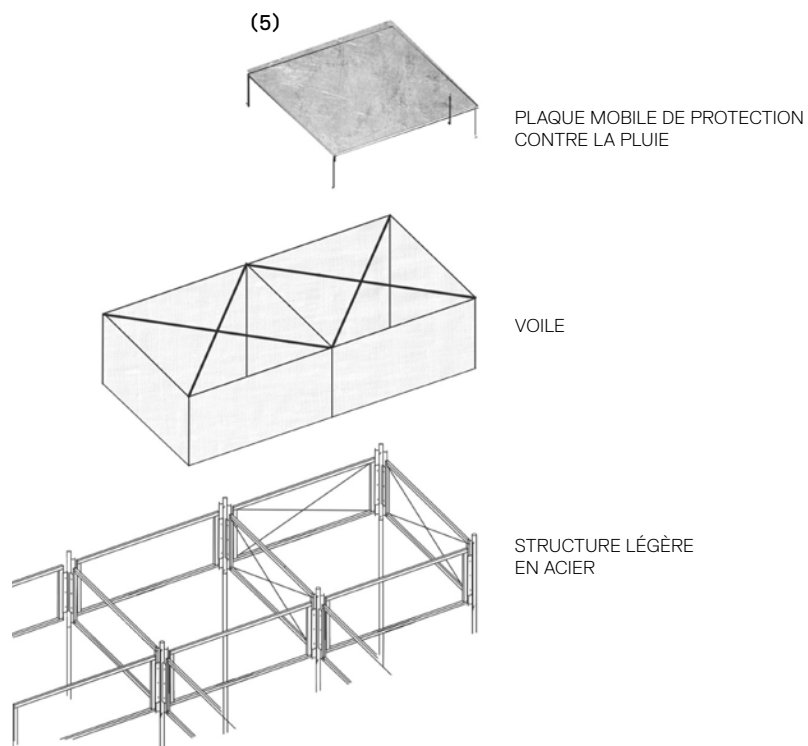
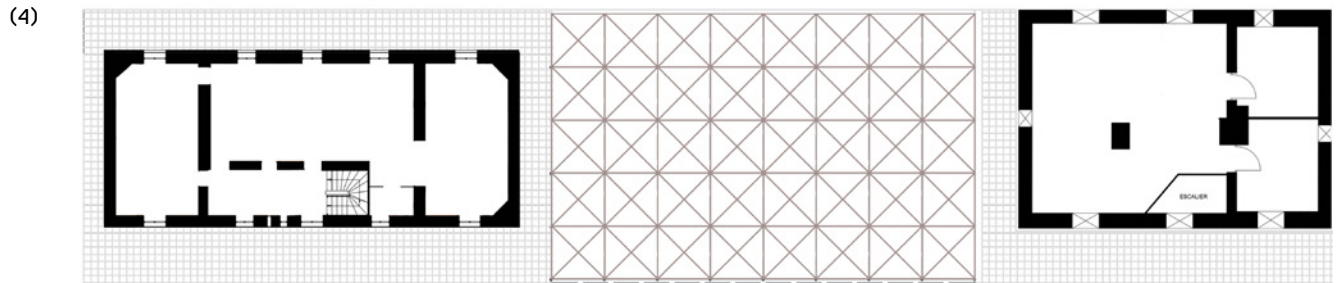
PIERRE
DE COMBLANCHIEN



ENDUIT À LA CHAUX



- (4) PLAN DE R+2
- (5) DÉTAIL STRUCTUREL DU COUVREMENT
- (6) COUPE PAYSAGÈRE



L'AUBERGE ÉCLUSIÈRE

Maison éclusière

Aurélie Husson
Simon Metz

Héloïse Germann – Natalia Grzyl
Julie Hubert – Lucie Matias



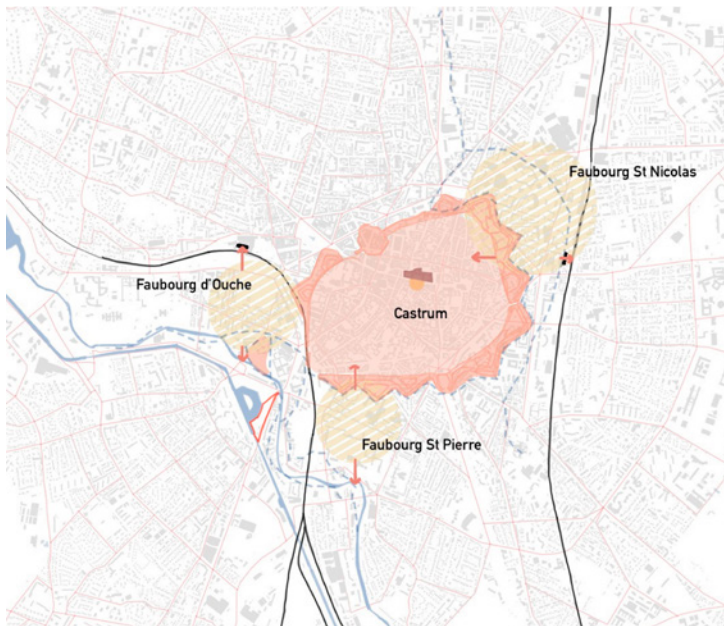
À l'origine, le canal avait pour vocation de relier la mer du Nord à la Méditerranée. Conçu pour le transport commercial et industriel, il a progressivement perdu de son importance avec l'apparition du chemin de fer. Aujourd'hui, il est reconverti en voie navigable de plaisance. Le site se situe entre deux faubourgs, le faubourg d'Ouche et celui de Saint-Pierre à la dominante industrielle, qui se déploient en dehors des murs de la ville historique au nord. Le quartier est aujourd'hui majoritairement résidentiel et donc peu animé. Parmi les éléments remarquables, on note l'ajout du port de plaisance et le passage du tramway qui assurent une bonne desserte et valorisent les qualités paysagères du secteur. Les bâtiments existants ont connu plusieurs remaniements au fil du temps. La capitainerie a été agrandie de deux travées latérales au milieu du XX^e siècle pour accueillir des logements. Les édifices secondaires adjacents ont ensuite été démolis. Plus récemment, on remarque la suppression du jardin qui reliait autrefois les deux bâtiments et formait un socle vert actif et productif, ce qui a effacé cette dimension de rez-de-chaussée productif.



L'objectif du projet est de rendre le site attractif afin d'y développer le tourisme. Les deux bâtiments existants sont réhabilités. La capitainerie accueille une auberge : les espaces partagés se situent au rez-de-chaussée, tandis que les niveaux R+1 et R+2 sont dédiés aux chambres familiales. Les combles sont aménagés pour proposer des chambres et dortoirs destinés aux jeunes usagers. La maison éclusière abrite quant à elle un restaurant occupant l'ensemble des niveaux, comprenant également des espaces modulables pouvant accueillir divers événements. L'extension vient en prolongement direct des deux bâtiments : elle relie la salle de restauration d'un côté et un espace de détente de l'autre, créant une continuité entre les fonctions et ouvrant le projet sur le paysage.



L'extension constitue le cœur du projet. Elle s'installe en léger décalage par rapport aux bâtiments existants afin de mieux se projeter vers l'extérieur : les potagers, puis plus loin le verger et le canal. Entièrement ouverte et en transparence sur le paysage, elle donne l'illusion d'un extérieur vécu depuis l'intérieur. Son toit d'inspiration japonaise agit comme un réceptacle qui recueille et évacue les eaux de pluie qui s'écoulent ensuite naturellement vers le potager. Ce lien fort avec le réseau hydraulique revêt une dimension symbolique en résonance avec la proximité du canal et son histoire. Plus bas que les constructions existantes, ce toit les met en valeur sans les dominer, assurant un dialogue harmonieux entre ancien et nouveau.

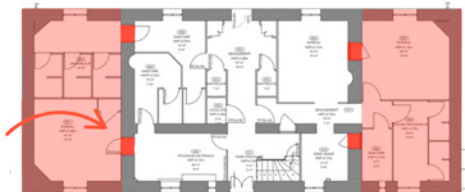


(1) UNE MUTATION SIMULTANÉE DES DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VILLE MOBILITÉS, ARMATURE URBAINE, USAGE ET ÉCONOMIE

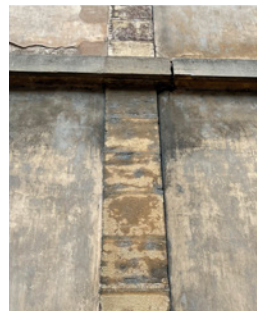
- EMPRISE DU CASTRUM ET DE LA VIEILLE VILLE EN 1778
- ENSEMBLE DE FORTIFICATION DÉTRUITE ENTRE 1816 ET 1860
- FAUBOURGS PRINCIPAUX DE LA VILLE AU XVI^e SIÈCLE
- ANCIENS COURS D'EAU SUPPRIMÉS LORS DE L'EXTENSION DE LA VILLE À L'INSTAR DU CANAL
- CANAL DANS SA FORME MODERNE
- VOIES FERRÉES
- SITE ÉTUDIÉ
- CHÂTEAU DES DUCS
- PLACE DE LA LIBÉRATION

FAUBOURG D'OUCHE : FAUBOURG INDUSTRIEL DES TANNERIES AVEC ACCÈS AU CANAL
 FAUBOURGS SAINT-PIERRE ET SAINT-NICOLAS : FAUBOURGS ALIMENTAIRES JARDINS, COUVENTS, ETC.

(2) PRINCIPAUX REMANIEMENTS AJOUT DE DEUX TRAVÉES AUX EXTRÉMITÉS



- TRANSFORMATION DES FENÊTRES EN PORTES SUR LES ANCIENS MURS PIGNONS



DÉTAIL JONCTION

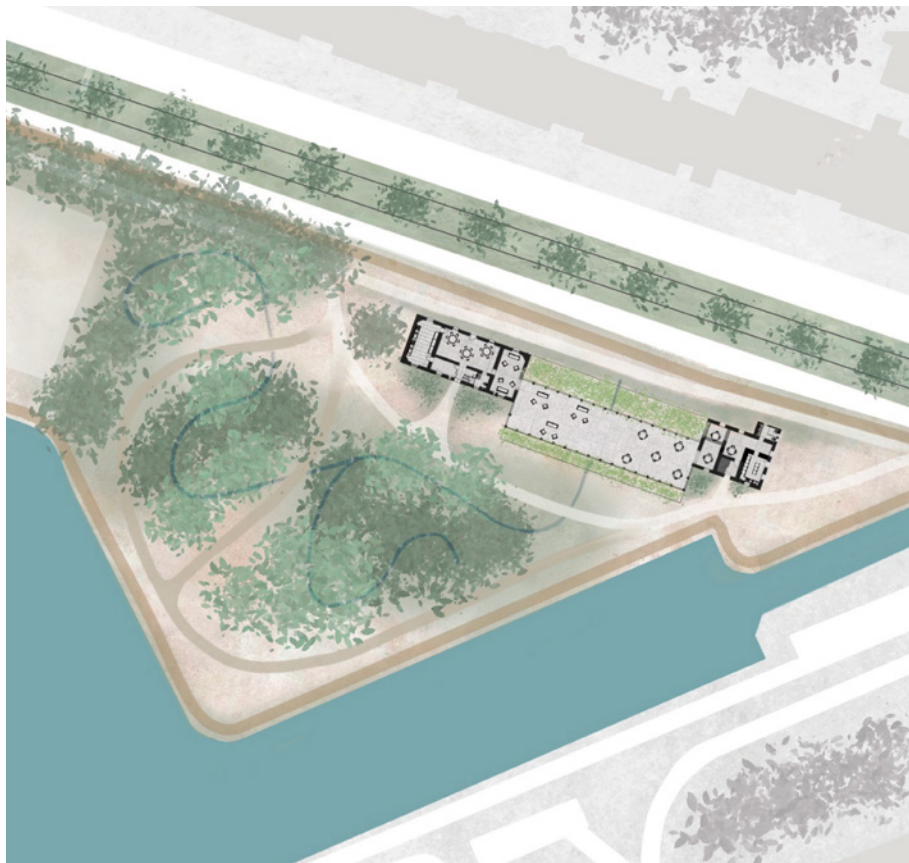


MATÉRIALITÉ EN FAÇADE



(3) DIAGNOSTIC DU BÂTI ET DE SES ABORDS

- AGRANDISSEMENTS À LA SUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS (AVANT 1963) DANS UNE ANCIENNE MAISON DE PERCEPTION
- DÉSTRUCTIONS DES ÉDIFICES ADJACENTS DANS LES ANNÉES 90
- DÉSTRUCTION DU DERNIER ÉDIFICE ADJACENT EN 2023



(4) PLAN DE MASSE DU PROJET

- PISTE CYCLABLE AJOUTÉE
- VOIE DE TRAMWAY
- CHEMINS PIÉTONS IMPERMÉABLES
- CHEMINS PIÉTONS PERMÉABLES
- VOIES AUTOMOBILES
- ARBRES EXISTANTS
- ARBRES FRUITIERS AJOUTÉS
- POTAGER
- SOL PERMÉABLE
- CANAL

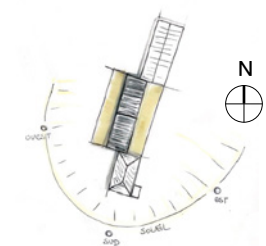
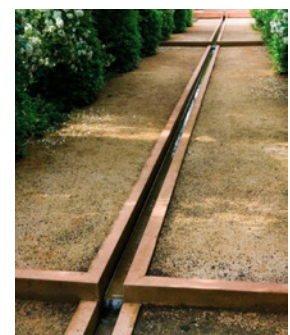


SCHÉMA COURSE DU SOLEIL

(5) CHEMIN DE L'EAU



JARDIN DE LA NORIA, SAINT-QUENTIN



VILLA AUGUSTUS, DORDRECHT,
MARTIEN VAN DAM



(6) PERSPECTIVE DU PROJET

In situ

04 L'ÉGLISE SAINTE- CHANTAL

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet

REPENSER L'HORTUS CONCLUSUS

L'église Sainte-Chantal



L'église Sainte-Chantal occupe une place singulière dans le paysage urbain : unique édifice religieux dans un vaste périmètre, elle joue un rôle majeur dans la vie paroissiale du quartier. Implantée sur une parcelle centrale, elle bénéficie d'une situation stratégique, connectée aux principaux axes de la ville ainsi qu'au secteur du port du canal. À l'origine, ce site s'inscrivait dans un paysage viticole et ne comptait qu'une seule bâtisse utilisée pour la gestion des vignes. En 1830, cette propriété a été acquise par le clergé qui a entrepris de construire l'église Sainte-Chantal en 1872 et de transformer le bâtiment viticole en un presbytère. Entre 1993 et 1997, le site s'est densifié et a subi de nombreuses modifications. Aujourd'hui, les différents bâtiments remplissent une fonction paroissiale tandis que le presbytère a été converti en une habitation privée et abrite également des locaux associatifs. Malgré la richesse patrimoniale du site, l'îlot est fermé par d'imposants murs du côté de la rue de Larrey et s'ouvre une voie très passante, l'avenue Gustave Eiffel. La parcelle est utilisée comme espace de stationnement sur un parking ou autour de l'église. Les sols sont majoritairement imperméables, hormis ceux du parc pour enfants. Le site de l'église Sainte-Chantal peine à être attractif, marqué par des usages limités et des espaces peu valorisés.



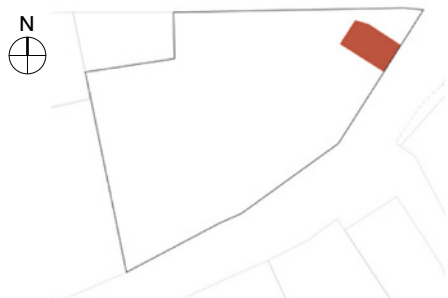
Notre ambition est de redonner au site une place centrale dans la vie du quartier, tout en respectant pleinement sa vocation culturelle. Cette redynamisation passe par une ouverture plus large au public, articulée autour d'une relecture du périmètre autour de l'Hortus Conclusus. Parallèlement, le projet vise à mettre en valeur le patrimoine ecclésiastique en réaffirmant la présence et la visibilité de l'église Sainte-Chantal au sein du site. Enfin, il cherche à favoriser le dialogue et la coexistence entre les communautés religieuses et associatives dans l'esprit des béguinages.



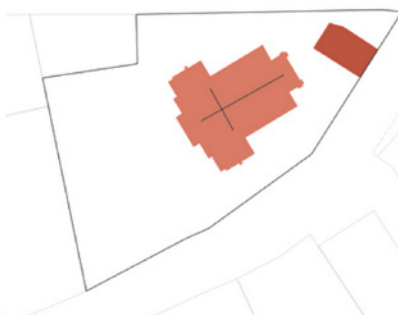
Le projet débute par la création d'un parvis sur un sol semi perméable destiné à révéler la présence de l'église et à renforcer son dialogue avec le port du canal, grâce à la déconstruction partielle de l'ancien presbytère et dont la partie conservée devient l'espace d'accueil de la paroisse. Dans une démarche de réemploi, les matériaux sont réutilisés dans un béton cyclopéen utilisé pour les différentes constructions comme la création de l'espace tampon le long de la limite entre la parcelle et l'avenue Gustave Eiffel. Cette structure complète les usages culturels du site en jouant le rôle d'une bande servante capable d'accueillir ponctuellement des fonctions ouvertes au public, telles qu'un marché ou des événements de quartier. Elle s'inscrit dans la continuité des autres bâtis grâce à un jeu de pleins et de vides, préservant les vues sur l'édifice et l'ouverture de certains accès. En effet, des axes traversants sont créés autour de l'église ainsi qu'une aire de promenade en fond de parcelle : en déconstruisant les salles paroissiales et en reportant les espaces de stationnement, une aire calme et ombragée limitée par l'abaissement du mur d'origine est offerte aux usagers. Enfin, le projet prévoit l'extension de la maison paroissiale pour créer un bâtiment destiné aux activités associatives et également paroissiales. Organisé autour de salles de dimensions intermédiaires, ce nouvel équipement s'ouvre sur un espace paysager et un jardin partagé. Un second bâtiment est créé pour accueillir des espaces de plus grande capacité situé en face du premier et qui bénéficie également d'un jardin plus privé.

(1) DÉVELOPPEMENT DU SITE AU COURS DU TEMPS

1830 : ANCIENNE CONSTRUCTION POUR LA GESTION DES VIGNES ALENTOUR ACHETÉES ENSUITE PAR LE CLERGÉ.



1872 : CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE.



1853 : DÉVELOPPEMENT DES ALENTOURS DE L'ÉGLISE



1963 : DENSIFICATION BÂTIE DE L'ÎLOT.



1997 : LE SITE PAROISSIAL ACTUEL APRÈS DÉMOLITIONS ET RÉNOVATIONS DE CERTAINS BÂTIMENTS.

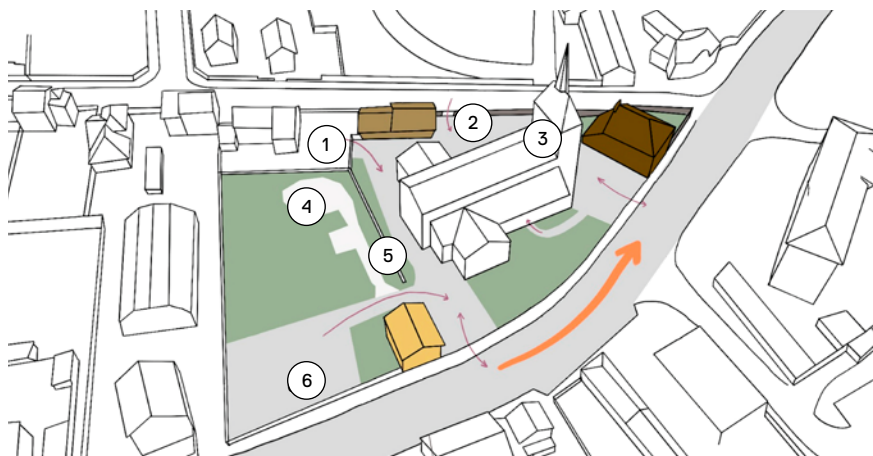


PHOTOGRAPHIES DE L'ÉGLISE
AU MILIEU DES VIGNES
OU EN TRAVAUX, DATES ET
AUTEUR INCONNUS.

(2) AVANT : UN SECTEUR
FRAGMENTÉ ET DÉSORDONNÉ

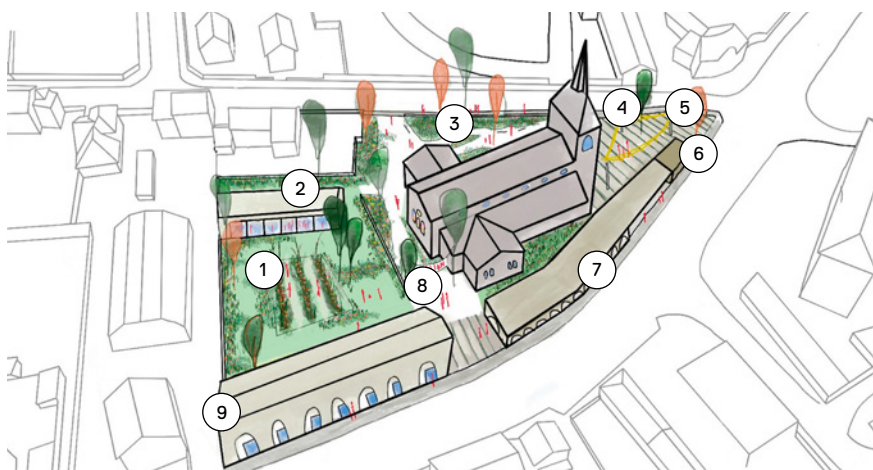
- SALLE PAROISSIALE (SANS QUALITÉ ARCHITECTURALE PARTICULIÈRE)
- PAROISSE
- VOIE DE CIRCULATION TRÈS PASSANTE
- PRESBYTÈRE : BÂTIMENT LE PLUS ANCIEN

- 1 — ACCÈS MAISON PRIVÉ
- 2 — RUE IMPERMÉABLE (PRÉSENCE FORTE DE LA VOITURE)
- 3 — PATRIMOINE : ÉGLISE TRÈS ACTIVE
- 4 — PARC AVEC JEUX POUR ENFANTS
- 5 — LIMITE ENTRE VOIE ET PARC
- 6 — PARKING



(3) APRÈS : UNE CENTRALITÉ
DE QUARTIER, UN PATRIMOINE
REVALORISÉ

- 1 — JARDIN PARTAGÉ ET ESPACES VERTS
- 2 — SALLE POLYVALENTE MODULABLE
- 3 — BALADE VERTE
- 4 — PARVIS DE L'ÉGLISE OUVERT
- 5 — SOL SEMI-PERMEABLE
- 6 — CONSERVATION D'UNE PARTIE DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE
- 7 — HALLE AU SERVICE DE LA VILLE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ (MARCHÉ, REPRÉSENTATIONS ARTISTIQUES, ETC.)
- 8 — CHEMIN CENTRAL
- 9 — BÂTIMENT POUR LES ASSOCIATIONS



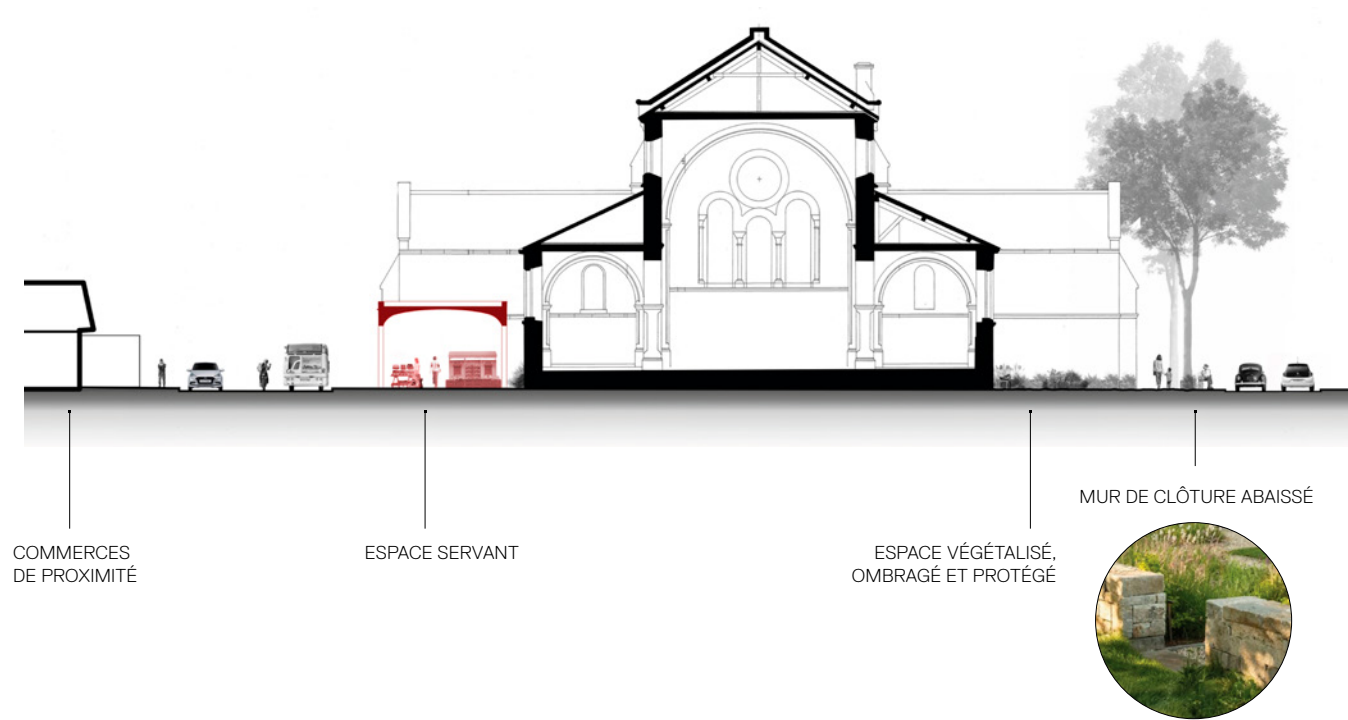
(4) REDYNAMISER LE SITE
DANS LE RESPECT DU CULTE

- BÂTIMENT EXISTANT
- NOUVEAU BÂTIMENT

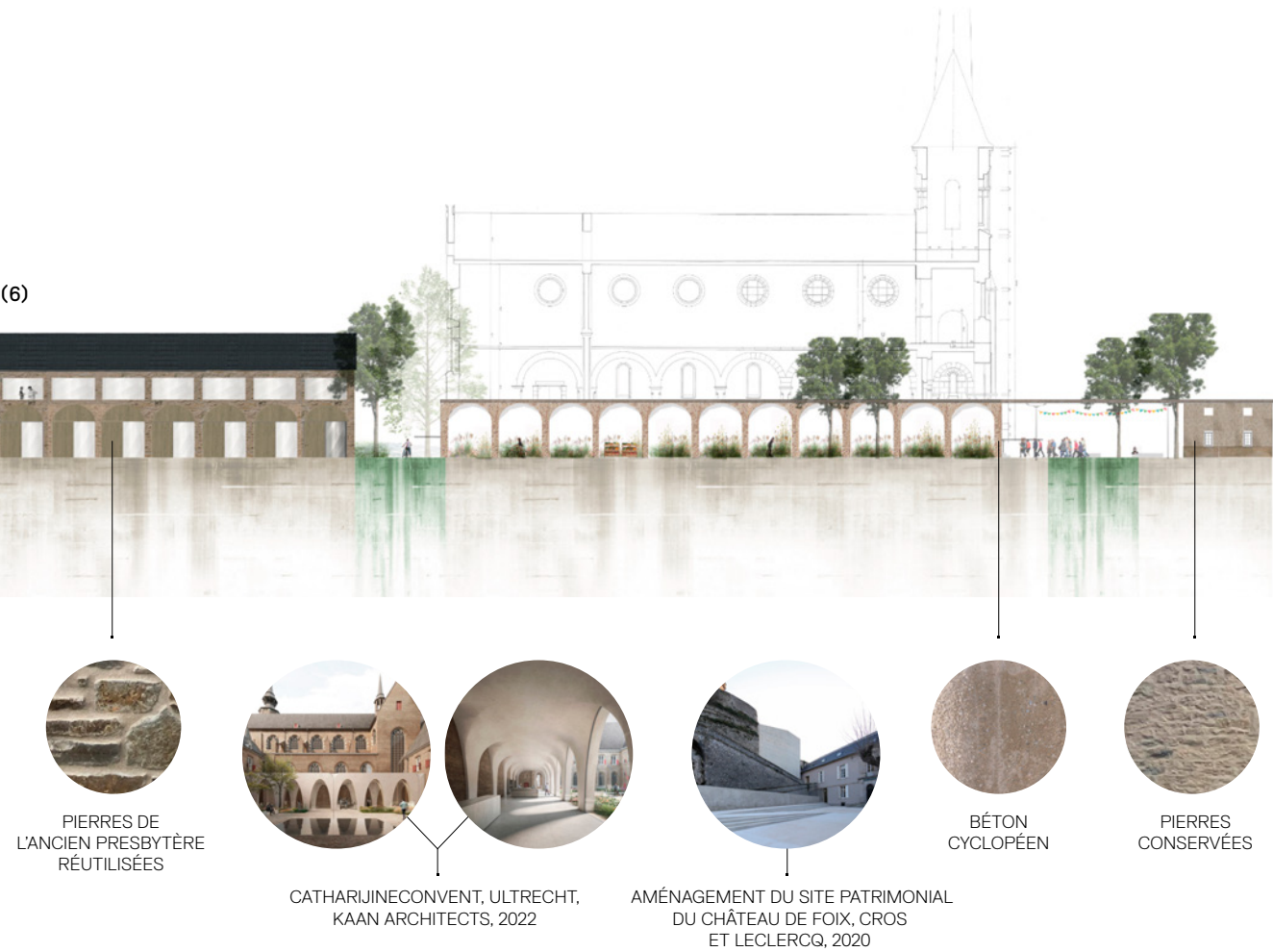
- 1 — SALLE POLYVALENTE 65 M² : SALLE MODULABLE AU SERVICE DE LA VILLE
- 2 — BÂTIMENT DES ASSOCIATIONS 300 M² : ACCUEIL DU PUBLIC ET BUREAUX POLYVALENTS
- 3 — ESPACES VERTS
- 4 — PARVIS : POINT CENTRAL
- 5 — ACCUEIL 50 M² : MAISON PAROISSIALE ET EXPOSITION PERMANENTE SUR L'ÉGLISE
- 6 — PRÉAUX
- 7 — HALLE 150 M² : MARCHÉ, ESPACES DE REPRÉSENTATION ET D'EXPOSITION
- 8 — GRANDE ALLÉE : REDYNAMISATION DES AXES



- (5) TRAVAIL DU PÉRIMÈTRE, HORTUS CONCLUSUS
- (6) LA FONCTION CULTUELLE COMPLÉTÉE, UN ESPACE TAMPON SERVANT



(6)



(7) DES LIMITES CRÉANT DE NOUVELLES AMBIANCES

UN COIN DE NATURE À PARTAGER



LA HALLE VIVANTE : LE CŒUR BATTANT DU QUARTIER





L'église Sainte-Chantal a été construite dans un style néo-roman au cœur d'un paysage viticole. Aujourd'hui, elle s'inscrit dans un quartier désormais urbanisé, bien desservi par les transports en commun et doté de nombreuses infrastructures destinées à la population. Cependant, à la différence d'autres nombreuses églises, la paroisse Sainte-Chantal est peu visible dans le paysage notamment en raison de la hauteur de la végétation avoisinante, de la présence de l'ancien presbytère qui masque sa façade et d'un mur élevé le long de la rue Larrey. Notre principal constat porte ainsi sur la position étonnamment discrète de l'église, qui ne bénéficie d'aucune véritable perspective ni d'une visibilité suffisante depuis le canal ou la rue, ce qui limite fortement sa mise en valeur. Nous nous interrogeons ensuite sur la nature de ce quartier, majoritairement résidentiel, marqué par un manque de centralité culturelle. Enfin, nous relevons la présence d'arbres probablement centenaires sur la parcelle, ce qui nous incite à privilégier leur conservation autant que possible.



Pour répondre à ces enjeux, notre projet propose de rétablir une percée visuelle depuis le canal grâce au percement du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère. Les façades de cet édifice très bien conservé au cours du temps sont donc préservées mais modifiées par l'intégration d'une structure métallique. Les étages supérieurs deviennent des espaces stockage. Une halle est créée, lieu de rencontre et de convivialité pour les personnes fréquentant le lieu de culte et pour les habitants lors d'événements organisés. Ainsi, l'église devient perceptible à hauteur d'homme depuis la rue comme depuis le canal, retrouvant ainsi une présence affirmée dans le paysage. Notre intervention répond donc à deux enjeux : créer un espace partagé et redonner sa place à l'église dans le paysage du territoire. L'église Sainte-Chantal retrouve également une meilleure visibilité depuis la rue Larrey. Pour cela, nous proposons d'abaisser ponctuellement le mur d'enceinte afin de le transformer en assises et d'aménager des espaces de détente. Le square existant à l'arrière de l'édifice est prolongé jusqu'à l'entrée principale de l'église et jusqu'à l'avenue Gustave-Eiffel. Notre action résulte du parti pris de concevoir une église au cœur d'un parc. Ce nouvel aménagement paysager intègre des cheminements, des espaces de repos, une végétation abondante ainsi qu'une aire de jeux, offrant ainsi un véritable lieu de vie pour les habitants. Un travail sur le traitement des sols accompagne ces intentions. Les espaces minéralisés s'étendent depuis la rue jusqu'au bas-côté sud de l'église, ainsi que devant l'édifice et sous les halles, afin de constituer un véritable parvis et de redonner de l'importance à l'entrée principale. Le reste de la parcelle est largement végétalisé, renforçant le caractère paysager du projet et la qualité des espaces extérieurs.



Grâce à cet aménagement paysager, l'église devient un lieu plus accueillant et plus attractif, y compris pour les habitants du quartier qui ne fréquentent pas habituellement ce lieu de culte. Dans cette logique, nous proposons, sous réserve de l'accord du diocèse, de faire de l'église un espace pouvant accueillir des expositions temporaires. L'entrée est envisagée du côté de l'espace actuellement inutilisé de l'église, en accès direct avec la rue et s'ouvrant vers une passerelle métallique implantée dans le bas-côté sud de l'église. Enfin, nous faisons le choix de supprimer les deux bâtiments situés à l'arrière de la parcelle afin de renforcer la cohérence du projet en mettant en valeur l'ancien presbytère désormais orienté vers la rue Larrey et en préservant l'unité du parc.

(1) L'ÉGLISE ENTRE BÂTI
ET VÉGÉTATION OCCULTANTE

ÉTAT ACTUEL :

- CANAL
- BÂTI
- ARBRES
- ESPACES VERTS

ENJEUX :

- PERCÉE VISUELLE À RECRÉER
- ESPACE À TRANSFORMER
- ESPACE À VÉGÉTALISER

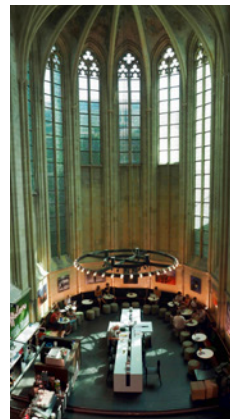
0 20 40 80
échelle 1/2500



CARTE POSTALE,
VUE DU CANAL (CF. DELCAMPE)

(2) POSSIBILITÉ D'INTERVENTION DANS L'ÉGLISE,
NOUVELLE ESPACE D'EXPOSITION

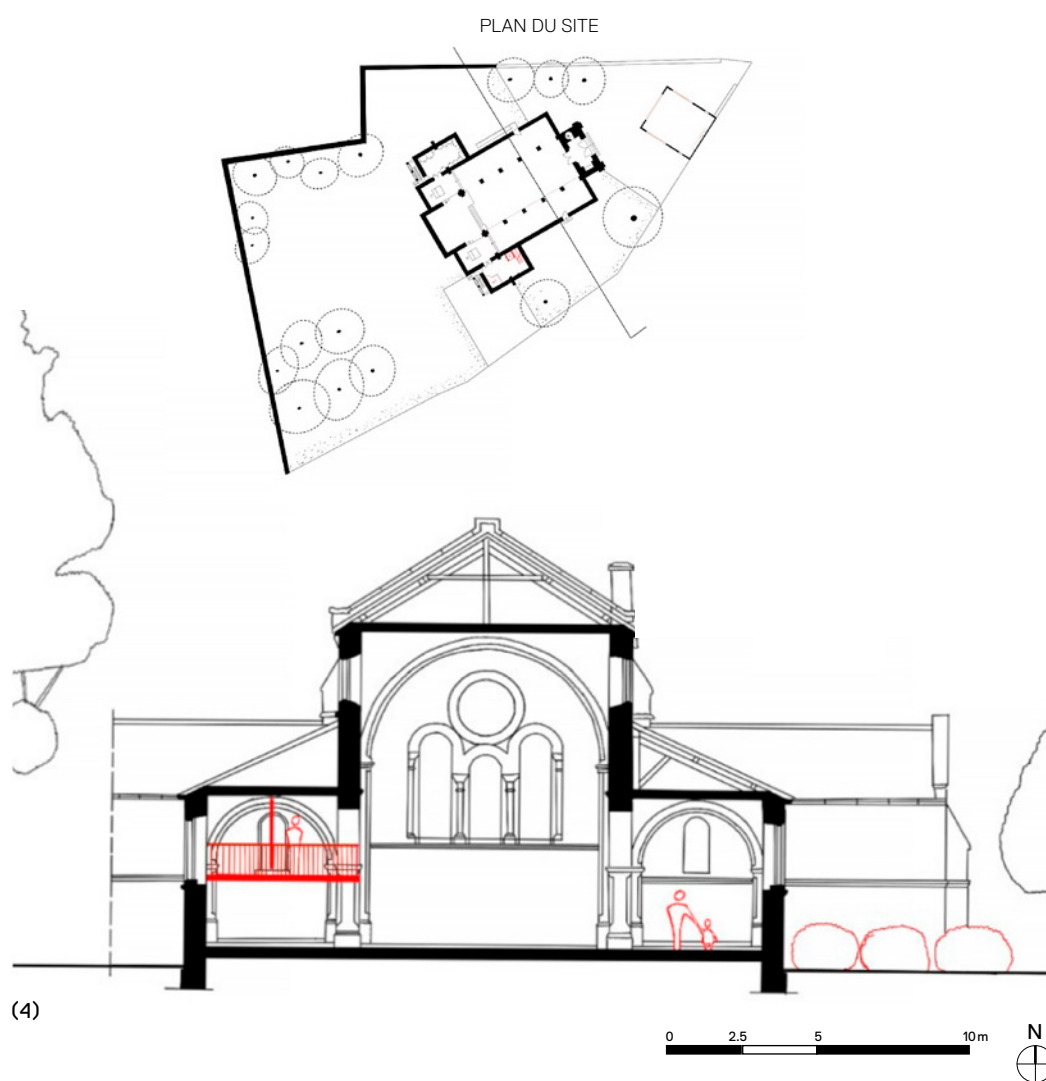
CI-DESSOUS, ÉGLISE DOMINICAINE DE MAASTRICHT RÉHABILITÉE
EN LIBRAIRIE, MERKX + GIROD ARCHITECTS



(3) L'ANCIEN PRESBYTÈRE
COMME ESPACE D'ACCUEIL
DU PUBLIC

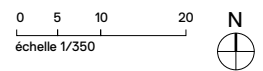


- (4) COUPE SUR LE NOUVEL ESPACE D'EXPOSITION
- (5) L'ÉGLISE SAINTE-CHANTAL AU MILIEU DE SON PARC
- (6) UN NOUVEAU TRACÉ DES SOLS POUR SUBLIMER LE PATRIMOINE HISTORIQUE



(5)

RUE DE LARREY

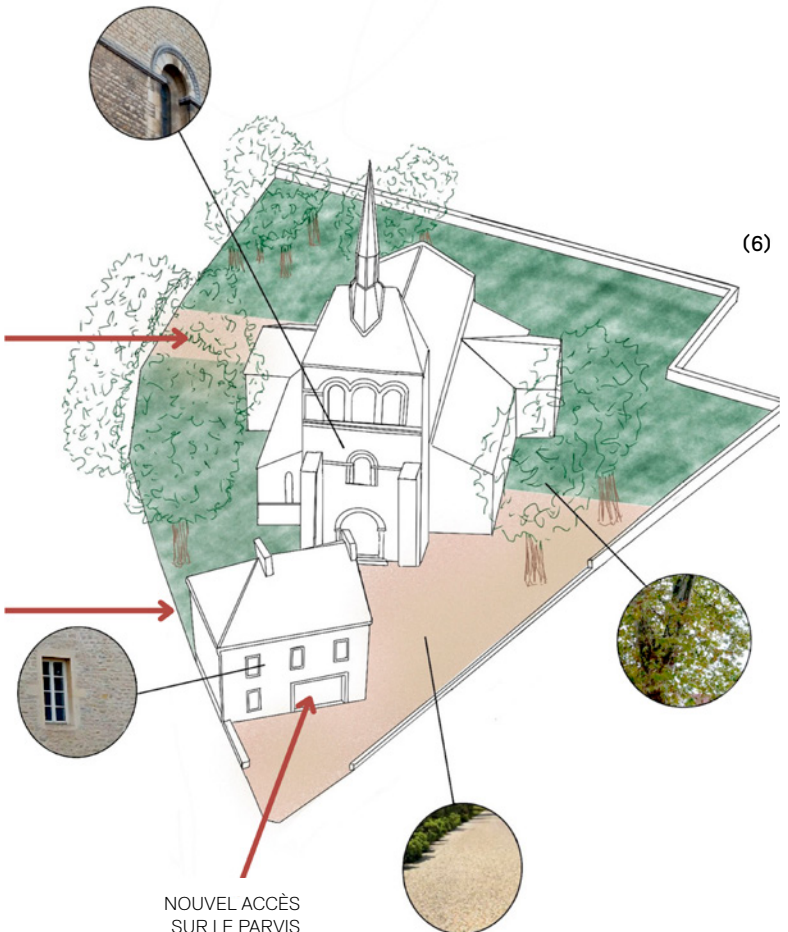


(6)

ACCÈS
ESPACE
D'EXPOSITION

ACCÈS ÉGLISE
EXISTANTE

NOUVEL ACCÈS
SUR LE PARVIS





Le site de l'église Sainte-Chantal se trouve sur un ancien terrain viticole à proximité du canal de Bourgogne. L'îlot est composé de bâtis décousus issus de périodes différentes et de valeurs patrimoniales inégales. Un premier bâtiment datant de 1830 était initialement utilisé pour le vignoble puis reconverti en presbytère. Il sert actuellement de bâtiment associatif. La construction de l'église qui date de 1872 a répondu à un besoin des pratiquants du quartier Larrey et du canal. Enfin deux bâtiments contemporains font parties de l'îlot. L'urbanisation du quartier a conduit au changement de perspectives sur la paroisse en particulier depuis le canal. L'îlot présente un ensemble d'espaces imperméables utilisés comme stationnements ponctuels. L'omniprésence de l'automobile est marquée par l'encadrement de part et d'autre de l'îlot par deux voies routières fréquentées et bruyantes. Des limites apparaissent ainsi suivant ces deux axes de circulation.



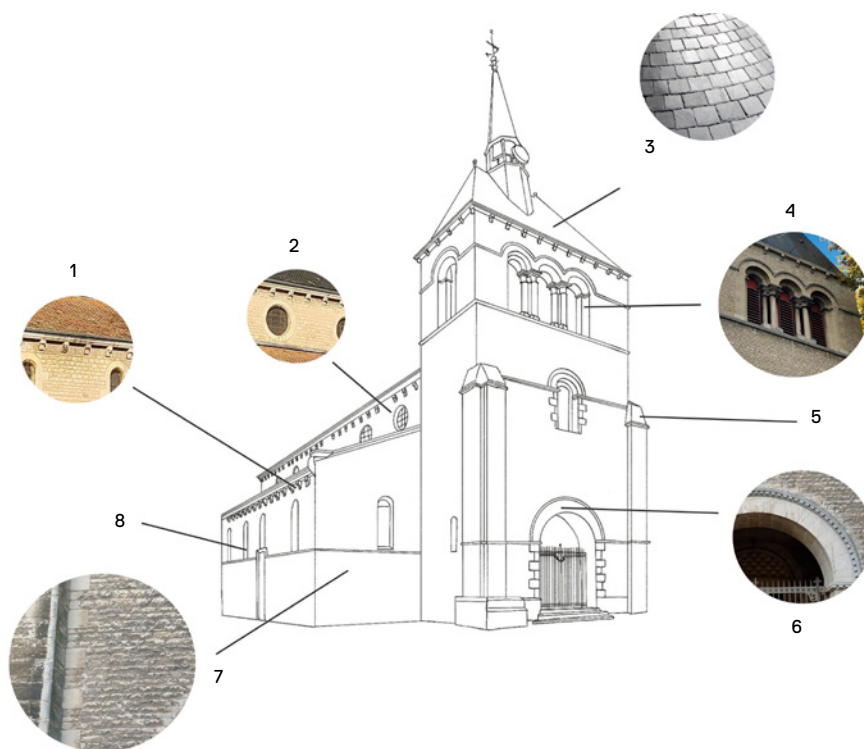
Notre programme prévoit que le presbytère, à forte valeur patrimoniale, conserve son activité associative. Les espaces intérieurs sont modernisés. La paroisse, élément central de l'îlot, sauvegarde sa fonction culturelle. En parallèle, elle développe l'accueil d'une pluralité de population par la mise en place d'une exposition continue. Le bâtiment initial des salles paroissiales à l'arrière de l'église constitue un espace plus intime adéquat pour une annexe de la bibliothèque de quartier déjà présente. Enfin, le bâtiment en limite de propriété sur l'avenue Gustave Eiffel est totalement détruit afin de proposer un élément plus dynamique. Une guinguette s'ouvre sur l'espace du parc de jeux. Un local vélo favorise la mobilité douce sur l'îlot. Des jardins partagés créent un point de rencontre et de partage des habitants du quartier.



L'église est bien sûr l'architecture remarquable à valoriser. L'omniprésence de la voiture, l'imperméabilité des sols et la fragmentation des usages sont des contraintes sur le site. Notre idée directrice est le séquençage progressif et la perméabilisation des sols. Pour cela, nous travaillons sur une démolition partielle du bâti et un travail sur l'enclos. Le passage de l'espace public à l'intime est prévu en trois étapes : un parvis marquant l'entrée du monument historique ouvert sur les perspectives du quartier, un espace de déambulation autour de l'édifice et un dernier espace de tranquillité plus intime et végétalisé. De ce fait, nous travaillons sur la matérialité progressive du minéral au végétal et créons différentes atmosphères. Le travail de clôture est matérialisé par les variations progressives de hauteurs sur les limites de l'îlot.

(1) UN ÉDIFICE PATRIMONIAL REMARQUABLE

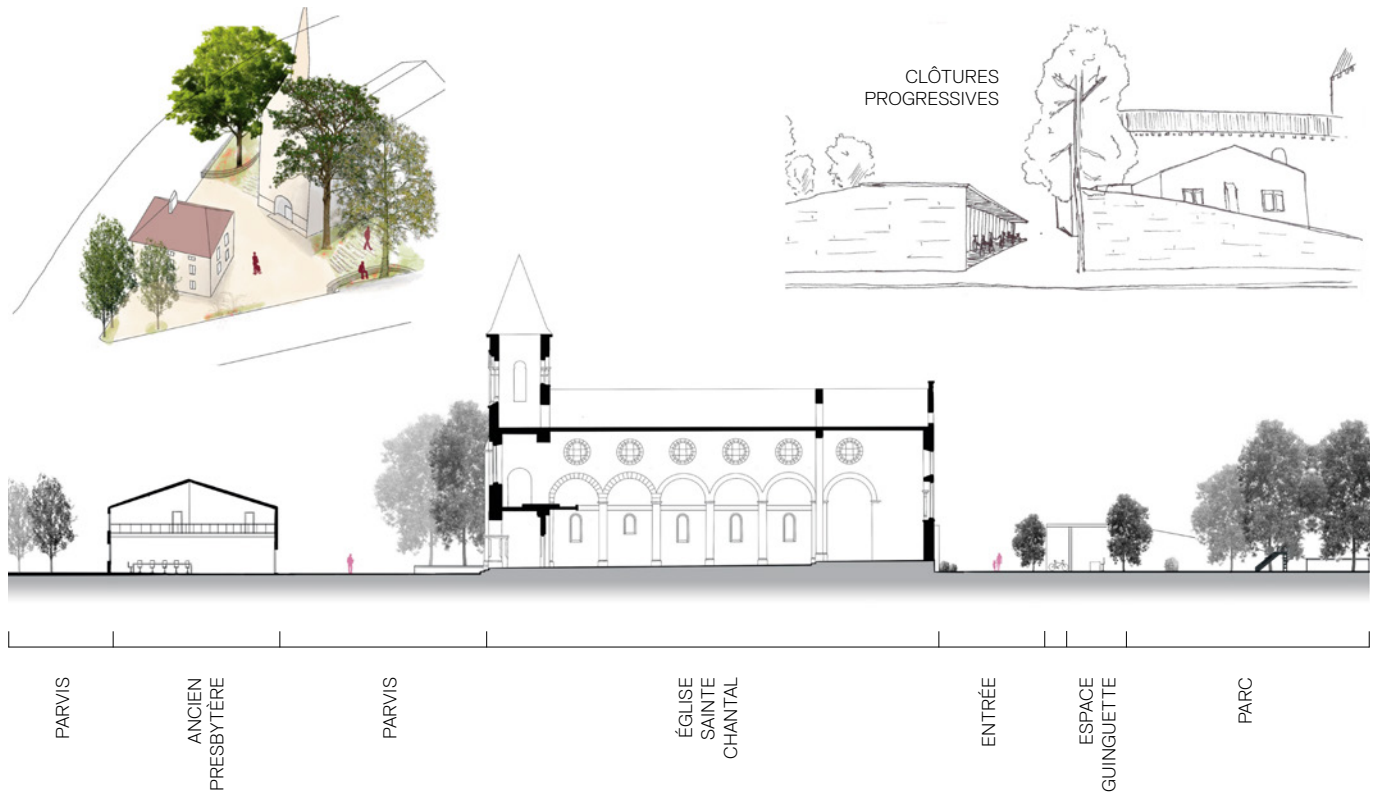
- 1— CORNICHE À MODILLONS
- 2— OCULUS
- 3— TOITURE À DEUX PANS RECOUVERTS D'ARDOISES
- 4— TRIPLES BAIES EN PLEIN CINTRE SÉPARÉES LES UNES DES AUTRES PAR DEUX FAISCEAUX DE TROIS COLONNES SEMI-ENGAGÉES À CHAPITEAUX COMPOSITES
- 5— PILIERS ENGAGÉS
- 6— PORCHE-CLOCHER SURMONTÉ D'UN ARC EN PLEIN CINTRE EN PIERRE DE TAILLE (PIERRE CALCAIRE DE DIJON)
- 7— ÉDIFICE EN MOELLONS DE PIERRE
- 8— BAIE À LINTEAU DROIT ET MEURTRIÈRE



(2) UN ÎLOT SENSIBLE DÉAMBULATIONS ET ATMOSPHÈRES



(3) DU PUBLIC À L'INTIME, DU PARVIS AU JARDIN



(4) SÉQUENÇAGE PROGRESSIF

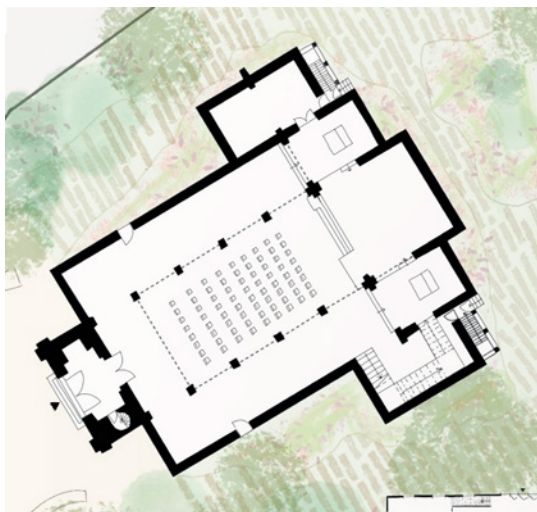


(5) EXPOSITIONS CONTINUES

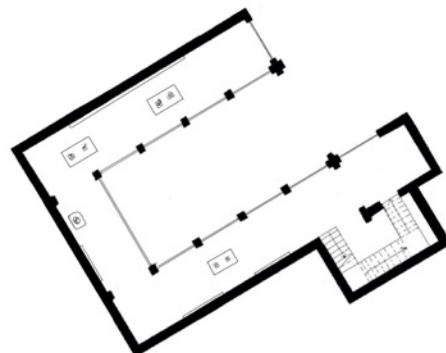


(6) PLANS DE NIVEAU, DOUBLE FONCTIONNALITÉ

RDC : LIEU DE CULTE



R+1 : ESPACE D'EXPOSITION



(7) PERSPECTIVE DU PROJET DEPUIS L'ESPACE PUBLIC

- 1— ÉGLISE : FONCTION CULTUELLE
- 2— EXPOSITION ARTISTIQUE
- 3— LOCAUX ASSOCIATIFS
- 4— SALLES PAROISSIALES
- 5— BIBLIOTHÈQUE
- 6— GUinguette
- 7— LOCAL VÉLO
- 8— JARDINS PARTAGÉS





En découvrant le site par le canal, on devine une église dissimulée derrière un bâtiment en pierre et un mur délimitant la parcelle. Puis on accède à l'îlot par l'avenue Gustave Eiffel, une rue très fréquentée par l'ensemble des mobilités : bus, voitures et vélos. L'église se trouve au centre de la parcelle ; son pourtour est imperméable, recouvert de béton et ponctué de quelques arbres plantés entre les bâtiments. Des voitures stationnent sur des places improvisées et ponctuelles. Ainsi, les abords apparaissent peu structurés et peu propices à la déambulation. L'absence d'aménagements de qualité limite l'usage des espaces extérieurs réduits à des zones fonctionnelles sans véritable valeur paysagère. Le site présente différents édifices dont la maison des associations, ancien presbytère construit en pierres de moellons locales ; à l'arrière les salles Saint-François paroissiales aux usages polyvalents puis enfin, donnant sur la rue, la paroisse accueillant le public. L'ensemble de ces constructions crée une composition hétérogène. La circulation manque elle aussi de continuité et de lisibilité pour le visiteur. Le dialogue entre les bâtiments est absent bien qu'ils relèvent du même usage religieux. Un square accueillant des infrastructures pour enfants est bordé par une clôture et une haie très large de l'église qui contribuent aussi à fermer les vues sur l'édifice ainsi que sur les espaces. Ce cloisonnement accentue le manque de visibilité du site depuis la rue et les différents espaces de la parcelle. L'église n'est pas seulement un lieu de culte mais aussi un repère social et culturel pour le quartier. La paroisse est toujours très active et fréquentée. Des lieux de rencontres y sont aménagés ainsi qu'un espace où sont exposés l'histoire et les détails sur l'architecture de la bâtisse. Ces éléments traduisent une véritable appropriation du lieu par les habitants. Construite de 1872 à 1879 en pierre locale en moellons, l'église Sainte-Chantal arbore un style néo-roman caractérisé par de petites baies, une forme en croix latine et des arcs en plein-centre, ornés d'une corniche à modillons ainsi que des baies triples dans la nef. Elle se distingue par la sobriété des volumes et son architecture est aujourd'hui peu valorisée dans son environnement. La mise en valeur par des aménagements extérieurs et la connexion des espaces est au cœur de notre projet. Les enjeux se dessinent alors : rouvrir l'espace sur la rue, créer un lieu de rencontres pour les habitants du quartier, rassembler les bâtiments séparés dans la parcelle. L'objectif final est de redonner à ce lieu une cohérence et une importance pour le quartier où le patrimoine bâti est remis en valeur.



Après avoir analysé le site, nous nous sommes appuyées sur quelques références construites qui présentent pour chacune soit une manière de réhabiliter l'existant, soit une manière de l'améliorer par des extensions : liaison de deux corps de bâtiments par une passerelle (DRAC) ; extension moderne entièrement en zinc comportant une salle d'exposition ainsi qu'une réhabilitation des espaces intérieurs (ancienne léproserie à Meursault) ; aménagement vitré des baies surplombant la nef favorisant une vue en hauteur (abbaye de Tournus). Nous souhaitons ainsi lier les bâtiments religieux, mettre en valeur l'église en suivant le principe de l'abbaye de Tournus et repenser le traitement des sols du site. Nous conservons le presbytère à l'angle de la parcelle en réhabilitant ses espaces intérieurs en bureaux et salles dédiées aux associations. Le traitement des sols est décliné en trois typologies : sols végétalisés, sols entièrement pavés, et pour la majorité du site, sols mixtes. Nous créons un jardin partagé proche du verger avec une serre, une pergola et des bacs de culture.



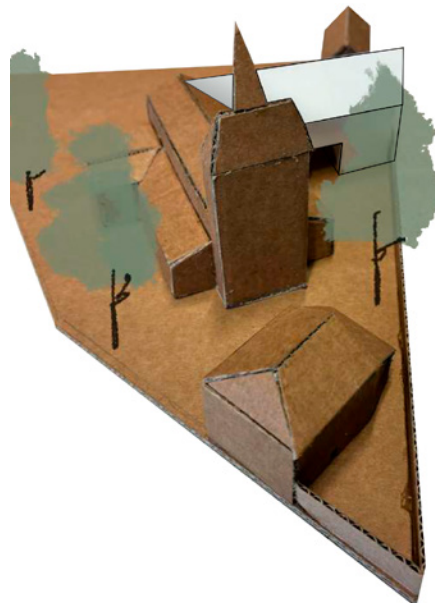
Notre projet répond à la volonté de rassembler les différents usages religieux tout en renforçant les liens entre les espaces qui composent la vie paroissiale. Implanté à l'emplacement des deux anciennes salles d'accueil, il constitue un véritable élément de liaison entre les différents pôles du site et l'église. Cette connexion s'opère notamment par l'intermédiaire de la salle d'exposition pensée comme un espace de transition entre le lieu de culte et les espaces dédiés aux activités paroissiales. Entièrement traversante grâce à une succession de baies, la salle d'exposition vient se greffer à l'église au niveau du transept. Conçue comme un espace de rencontre et de réunion, elle s'ouvre sur la façade intérieure de l'église, offrant une vue privilégiée sur l'autel et les vitraux. Les visiteurs comme les paroissiens peuvent ainsi redécouvrir la richesse patrimoniale de l'édifice. Cette mise en valeur est renforcée par la conservation de l'oculus, élément emblématique de l'église, désormais intégré à la composition du nouveau projet. Il devient un trait d'union

entre l'architecture historique et l'intervention contemporaine. L'ouverture réalisée dans le transept reprend la composition des vitraux du chœur, créant une continuité visuelle entre les deux architectures et affirmant un dialogue respectueux entre patrimoine et modernité. Par sa transparence et son implantation, la salle d'exposition offre également des perspectives traversantes sur l'ensemble de la parcelle, depuis le square jusqu'à l'ancien presbytère. Elle relie ainsi les différents espaces du site autour de l'église. À l'autre extrémité de ce volume, l'espace d'accueil s'inspire de la matérialité des éléments patrimoniaux présents sur le site en privilégiant la pierre, associée à une charpente en bois qui fait écho à celle de l'église Sainte-Chantal. Développé sur deux niveaux, il se veut convivial. Il accueille les temps forts de la vie paroissiale. Dans sa continuité avec le nouveau mur en pierre, il contribue à l'unité architecturale du projet. Sous la salle d'exposition, un nouvel espace est créé en prolongement des salles d'accueil. Fonctionnant comme un préau ou un petit parvis, il constitue une séquence d'entrée extérieure abritée où les paroissiens peuvent se retrouver avant ou après les célébrations, à l'abri des intempéries. Véritable seuil entre l'espace sacré de l'église et les espaces plus informels de la vie communautaire. Il offre un espace d'attente, de rencontre et de pause, tout en requalifiant les parcours autour de l'édifice.

(1) UN ÎLOT FRAGMENTÉ



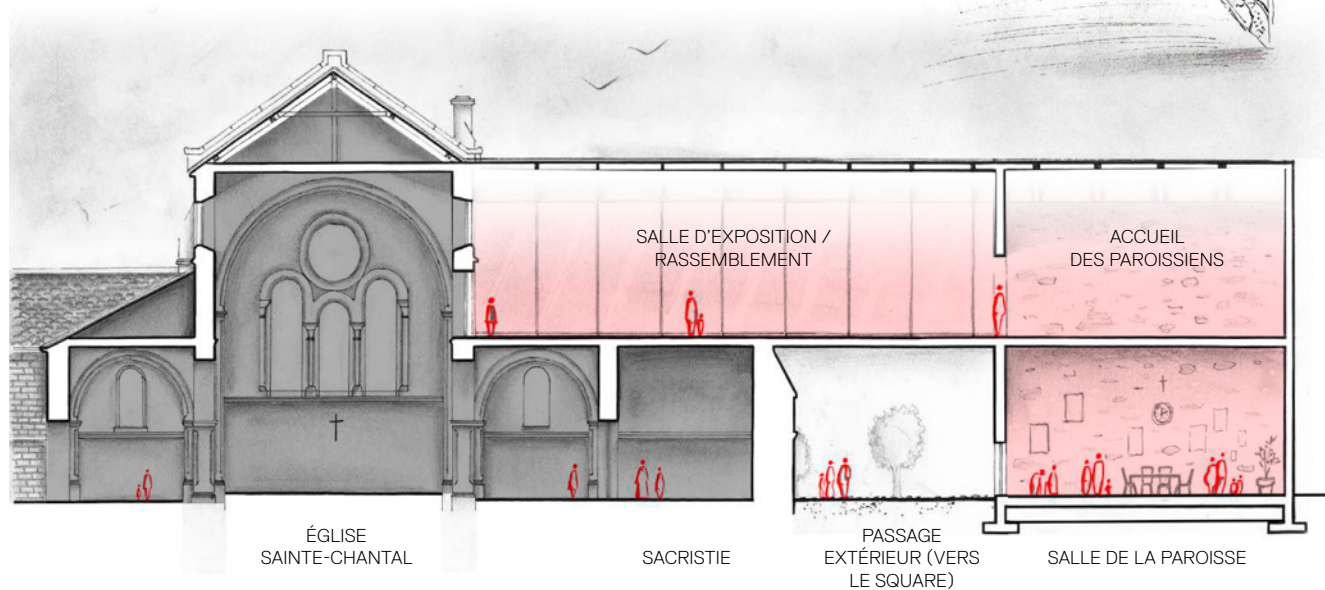
(2) MAQUETTE DE PROJET



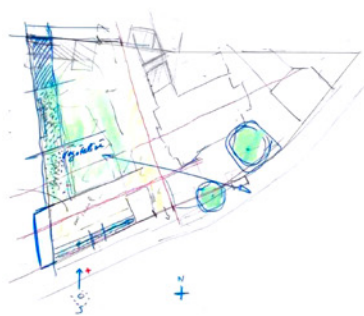
(3) UNE VOLONTÉ DE RASSEMBLER LES USAGES ET REDÉFINIR LES ESPACES



(4) LA GREFFE, SALLE DE VIE ET D'EXPOSITION PAROISSIALE



(5) HYPOTHÈSES DE PROJET



21.10.2025



22.10.2025



23.10.2025



(6)



(7)



(6) UNE REQUALIFICATION DES SOLS ET DES ESPACES
 (7) DE NOUVEAUX ANGLES DE VUE

In situ

05 BOURSE DU TRAVAIL

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet

LA LUMIÈRE COMME MATIÈRE DE PROJET

Bourse du travail

Hélène Corset-Maillard
Antoine Brochard
Marina Buecher – Chloé Gaillardet
Victorine Hergott – Sonia Wingerter



Symbole fort de l'histoire ouvrière locale de Dijon, la Bourse du travail trouve son origine le 1^{er} mai 1893, avant de s'installer dans le bâtiment actuel construit entre 1924 et 1929. Au fil du temps, l'édifice a connu plusieurs transformations significatives : la dissolution progressive des 40 syndicats qui y étaient implantés entre 1950 et 1974, côté travaux l'ajout d'une dalle en béton armé et le remplacement des fenêtres en 1974 puis la reconversion de la grande salle en espace d'exposition ouvert au public en 2011. Plus récemment en 2021, la toiture a fait l'objet d'une réfection complète à la suite d'importants dégâts causés par une tempête. Sur le plan territorial, la Bourse du travail bénéficie d'une bonne desserte grâce à la proximité des transports en commun (bus et gare ferroviaire) ainsi qu'à un réseau routier facilement accessible. En revanche, les aménagements cyclables demeurent insuffisants à proximité immédiate du site. Situé en périphérie du centre historique de Dijon, le bâtiment s'inscrit dans un quartier par son héritage ouvrier, notamment par la présence de nombreux établissements scolaires. Toutefois, les autres équipements apparaissent aujourd'hui relativement peu développés et ne répondent plus pleinement aux besoins actuels du quartier.



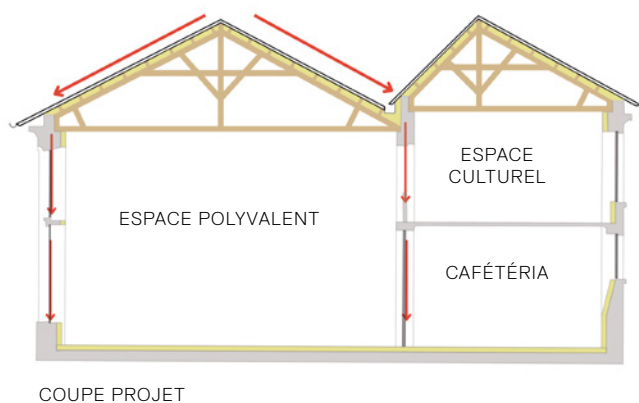
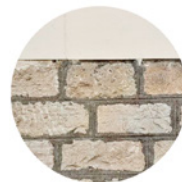
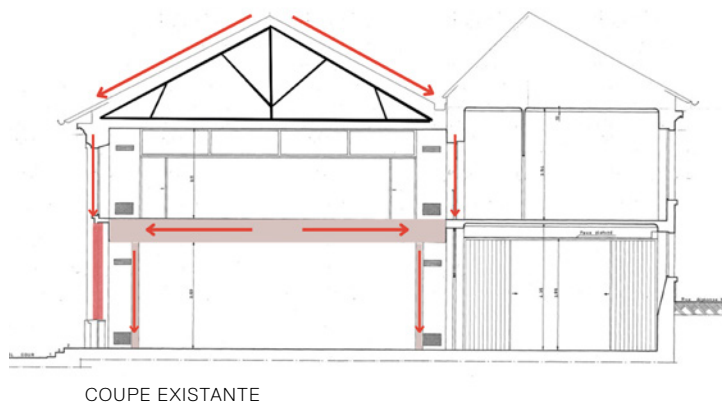
À l'échelle urbaine, plusieurs enjeux structurants ont été observés lors de la visite du site. Le secteur est soumis à une forte emprise de la voiture et offre peu d'espaces dédiés aux mobilités douces. Il nous semble nécessaire de repenser les connexions entre la Bourse du travail et le tissu urbain environnant, afin de favoriser les déplacements piétons et cyclables. 73 % de la parcelle est construite ou imperméabilisée. Cette configuration restreint les possibilités de végétalisation et limite le développement d'aménagements extérieurs qualitatifs. À l'échelle du bâtiment, plusieurs dysfonctionnements d'ordre technique, fonctionnel et spatial ont été relevés : mauvaise isolation thermique, aération insuffisante des espaces de stockage et du sous-sol, absence d'accessibilité PMR aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, gestion peu optimisée des espaces, manque de luminosité dans les bureaux et la salle polyvalente. L'espace extérieur attenant demeure peu aménagé et ne valorise pas pleinement le potentiel du site. Le programme vise à requalifier la Bourse du travail en un lieu culturel ouvert à tous, intégrant des ateliers participatifs, une salle d'exposition, une cafétéria, un espace extérieur polyvalent et prévoit la relocalisation des bureaux de la CGT dans un espace plus adapté à ses besoins.



Afin de requalifier l'espace public environnant, nous faisons le choix de limiter la place accordée à la voiture en créant une bande cyclable et en favorisant l'aménagement d'une voie réservée au tramway et d'une autre réservée au bus. Les abords extérieurs de la parcelle sont réaménagés. Un banc est installé sous l'arbre existant pour valoriser la végétation tout en offrant un espace de détente accessible à tous. Une terrasse en bois occupe la moitié du jardin garantissant un accès adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR). À l'échelle du bâtiment, une attention particulière est portée à la qualité de la lumière naturelle grâce à l'installation de grandes baies vitrées et de lumières zénithales en toiture. L'accessibilité PMR est renforcée par l'intégration d'un ascenseur. Sur le plan technique, l'isolation est complétée et l'installation de double vitrage engagée. Enfin, l'espace d'exposition adopte une écriture architecturale contemporaine, en contraste assumé avec le caractère historique de la Bourse du travail, afin d'affirmer une ouverture vers la modernité et la création actuelle.

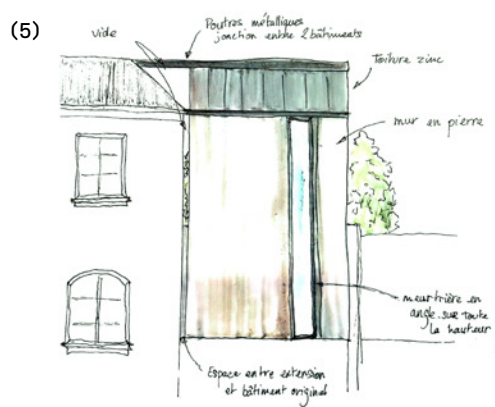
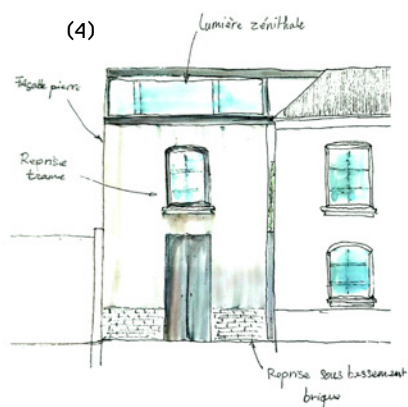
(1) STRUCTURE DU BÂTIMENT:

-  DALLE ET POTEAU
BÉTON ARMÉ (1974)
-  AGRANDISSEMENT
BAIES (1974)
-  RÉNOVATION CHARPENTE

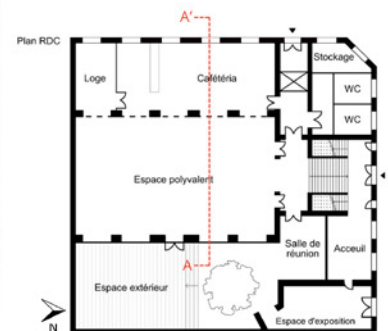
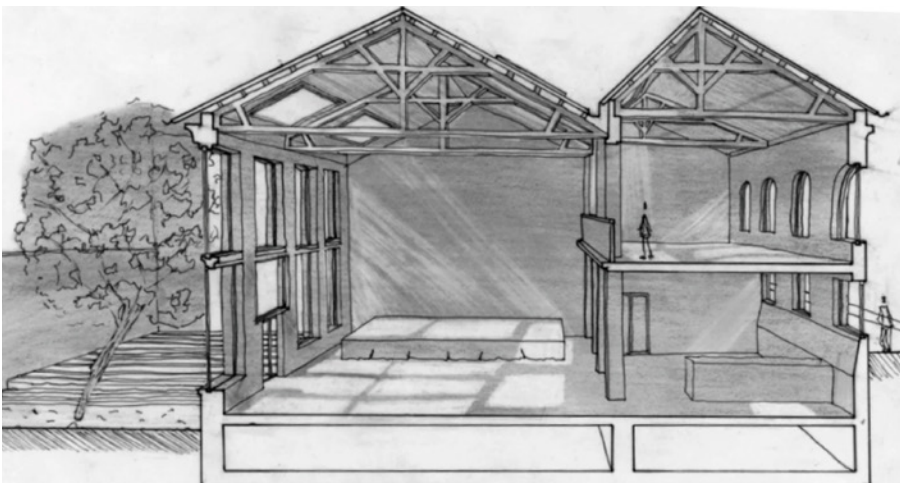


(2) PLAN DE MASSE DU PROJET





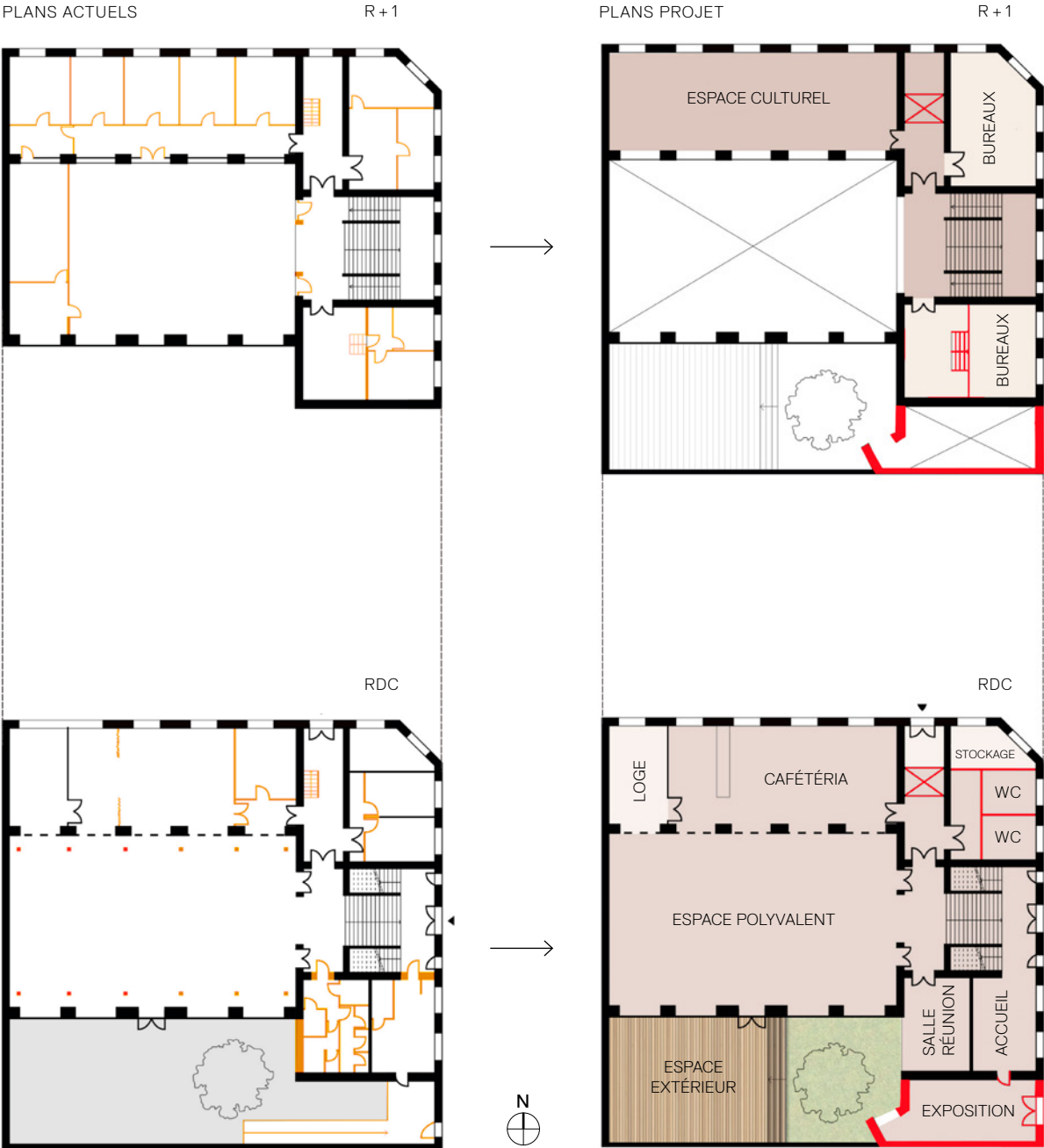
(6)



- (3) ELÉVATION DE LA FAÇADE CÔTÉ RUE
 (4) ELÉVATION DE LA FAÇADE CÔTÉ JARDIN
 (5) PERSPECTIVE EXTÉRIEURE DE LA FAÇADE SUR RUE
 (6) COUPE PERSPECTIVE DU PROJET & PLAN DE SITUATION

(7) LES PLANS ACTUELS ET SELON LE PROJET

- ÉLÉMENTS RETIRÉS
- PRIVÉ
- PUBLIC
- ÉLÉMENTS AJOUTÉS



RÉACTIVER RÉORGANISER RETRouver

Aurélié Husson

Simon Metz

Lucile Azan – Nohé Champagne

Gabriel Guenser – Florisse Renault

Bourse du travail



Lors de notre visite de la Bourse du travail, nous avons tout d'abord pu ressentir le fort caractère symbolique de l'édifice. Il est, par son architecture et son usage, un témoin de l'histoire syndicale et sociale dijonnaise, ce qui en fait une institution et un monument à part entière. De plus, nos échanges avec les syndicats qui occupent cet édifice depuis près d'un siècle nous ont fait comprendre leur attachement à leurs locaux. Malgré tout, nous faisons le constat que cette architecture n'est pas assez mise en valeur, l'édifice passant presque inaperçu dans son environnement urbain. Ainsi, si la mémoire imprègne toujours les lieux, elle ne transparaît pas dans l'architecture.



Notre analyse du quartier révèle une absence quasi-totale d'équipements publics à vocation culturelle dans le secteur. Notre intention consiste à faire de la Bourse du Travail un nouveau centre multi-activités, accueillant notamment une salle polyvalente. Pour ce faire, nous souhaitons concentrer et optimiser les locaux syndicaux à l'étage afin de libérer le rez-de-chaussée pour créer un espace modulable. Notre volonté n'est pas d'exclure les syndicats de l'édifice mais plutôt d'insuffler de la vie au sein du bâtiment en l'ouvrant au public. L'idée est claire : moins de surface, mais plus d'espaces et plus d'usages.

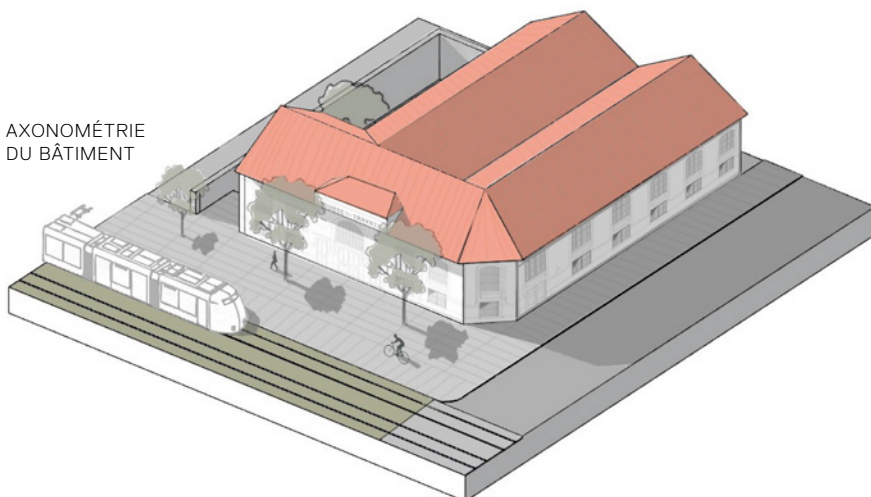


Notre premier geste architectural consiste à réactiver l'espace urbain afin de mieux réveiller le patrimoine endormi. Nous profitons du projet de création d'une nouvelle ligne de tramway, rue du Transvaal, pour redessiner l'espace public en imaginant un parvis devant l'édifice, mettant en valeur sa façade et lui redonnant son caractère monumental. Nous souhaitons également réorganiser les espaces et les usages au sein de l'édifice en y intégrant un espace polyvalent public.

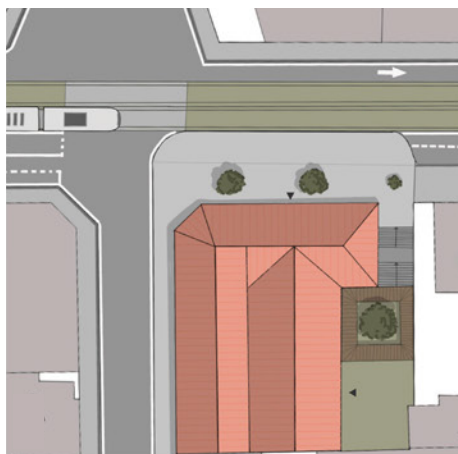
Enfin, « Retrouver » est la notion que nous souhaitons développer dans notre projet. En effet, la grande salle dans laquelle nous prévoyons d'installer la salle polyvalente a perdu en qualité du fait d'une dalle ajoutée à mi-hauteur de plafond en 1974. Afin de retrouver la volumétrie passée et adapter l'espace aux nouveaux usages que nous prévoyons, nous souhaitons la déconstruire partiellement.

(1) RÉACTIVER LA VALEUR PATRIMONIALE

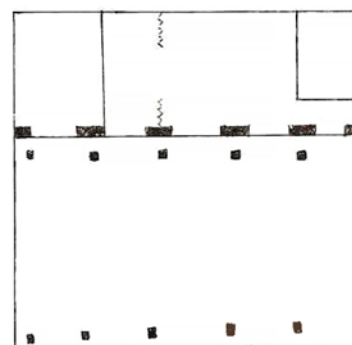
AXONOMÉTRIE
DU BÂTIMENT



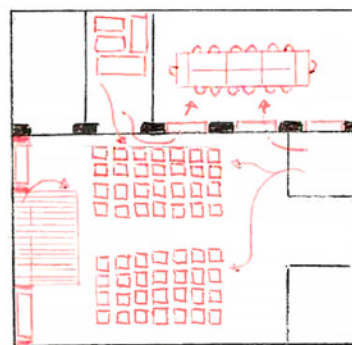
PLAN MASSE



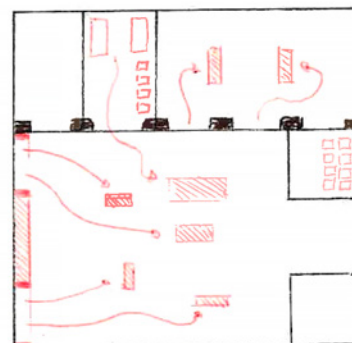
(2) MODULARITÉ, UN ESPACE QUI S'ADAPTE À TOUS LES USAGES



ÉTAT INITIAL : AUJOURD'HUI



SCÉNARIO REPRÉSENTATION : 2032



SCÉNARIO EXPOSITION : 2032

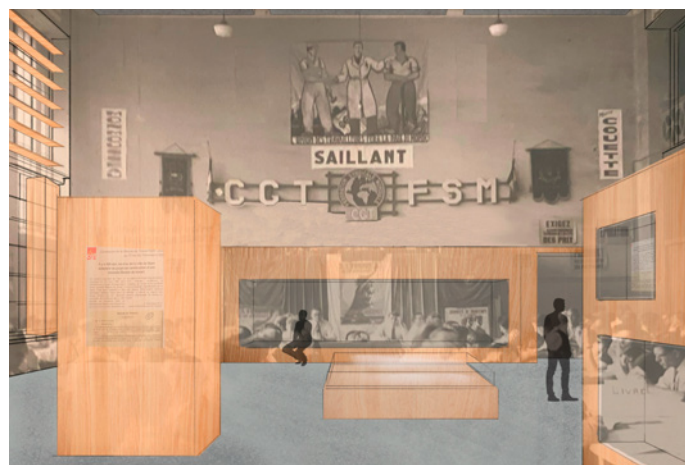
- (3) RETROUVER, HIER
RETROUVER, AUJOURD'HUI
RETROUVER, DEMAIN



HIER

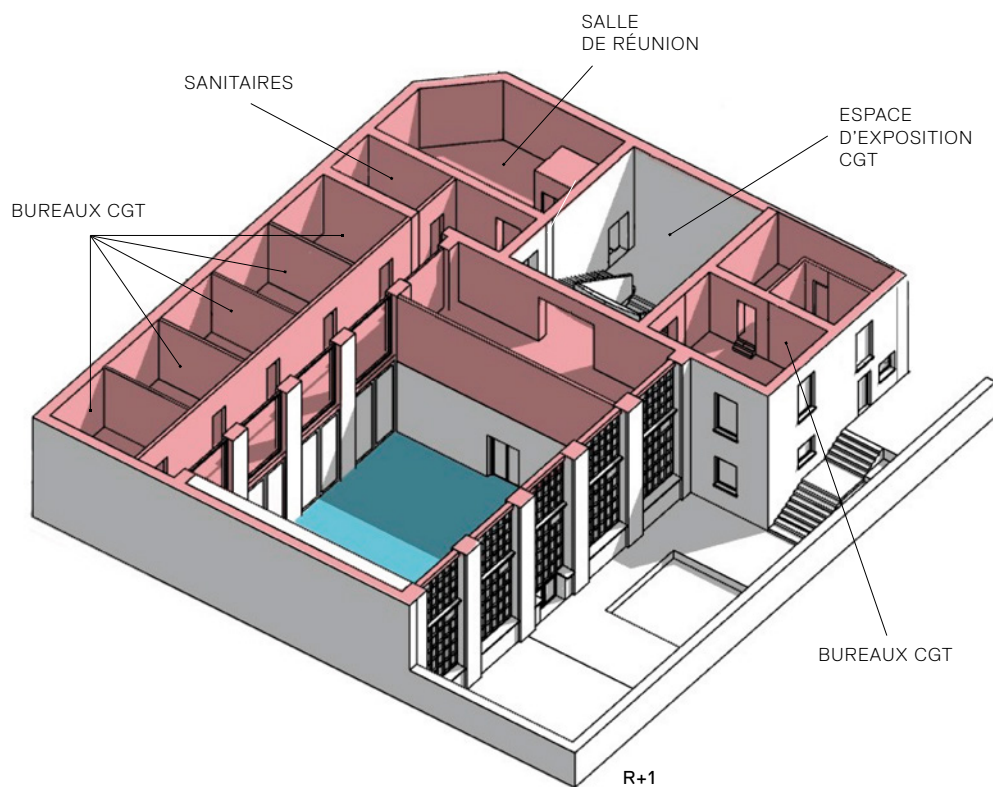
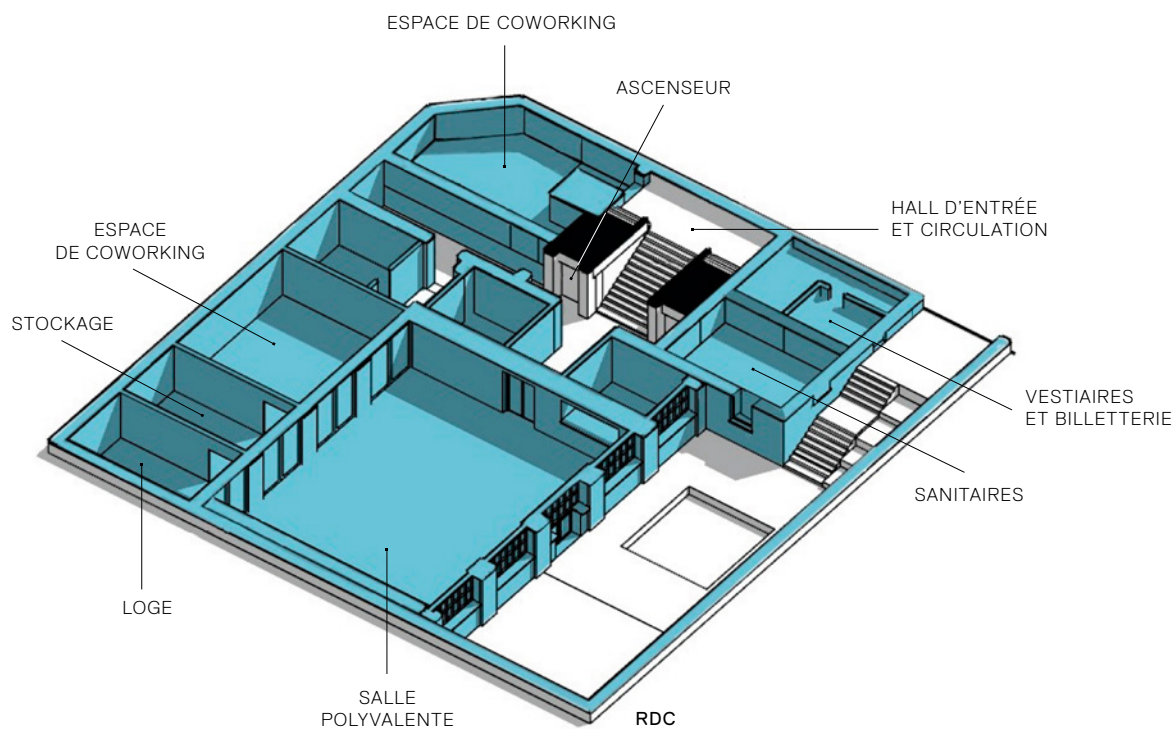


AUJOURD'HUI



DEMAIN

(4) RÉORGANISER, MOINS DE SURFACE,
PLUS D'ESPACES ET D'USAGES



ROUVRIRE LE BÂTIMENT SUR LA VILLE

Bourse du travail

Hélène Corset-Maillard
Antoine Brochard

Malo Bourguignon – Sacha Haenhel
Maxence Koenig – Noah Iaria



La Bourse du travail de Dijon, construite en 1927, est un bâtiment emblématique de l'histoire ouvrière locale. Située près du centre historique, elle s'inscrit dans un tissu urbain dense, marqué par le développement industriel du XIX^e siècle. Aujourd'hui, le bâtiment est enclavé, peu visible et partiellement inoccupé, malgré une structure saine et un fort potentiel patrimonial. Le diagnostic met en avant une architecture remarquable — façade en pierre et céramique, charpente en chêne, escalier art nouveau — mais dont la valeur est peu exploitée. L'arrivée prochaine du tram T3 offre une opportunité unique de requalifier la voirie et de rouvrir le bâtiment sur la ville.

Tout d'abord, une présentation du contexte. Au tout début, on retrouve le centre historique médiéval, composé de l'enceinte et du château. Les limites de ce castrum restreignent sa croissance à cause des murs du bastion au XII^e siècle. Au XVII^e siècle, on observe un développement de faubourgs autour des axes structurants et des cours d'eau. Au XIX^e siècle, c'est l'essor industriel et l'apparition des voies ferrées. Le bastion est détruit et la ville s'étend au-delà des anciens murs. De nouveaux boulevards et des nœuds de voirie importants apparaissent, comme la place du Président Wilson. Le quartier étudié se situe à proximité immédiate du centre historique. L'îlot est principalement composé d'immeubles du XIX^e et du XX^e siècle, avec au cœur la Bourse du travail, construite en 1927. Ce bâtiment est fortement marqué par l'histoire syndicale ouvrière de Dijon. La première Bourse du travail est fondée en 1893, dans un autre bâtiment. En 1920, la CGT déménage, faute d'espaces suffisants pour accueillir tous les syndicalistes et les événements. En 1924, les plans du nouvel édifice sont validés, et en 1927, la Bourse du travail est construite par la municipalité et remise à la CGT. Depuis, le bâtiment est occupé par la CGT et a été témoin de nombreuses actions syndicales, conférences et manifestations. Cette histoire particulière a profondément marqué le lieu et entraîné plusieurs transformations.

Dijon, ville ouvrière, représente le principal pôle syndical de la région. Sa relation avec le centre ancien dessine un tissu urbain spécifique. Le quartier est très bien desservi par les transports en commun, et l'arrivée prochaine de la nouvelle ligne de tram T3, juste en face du bâtiment, va modifier la voirie, dynamiser le quartier et mettre en valeur la façade. On y trouve également plusieurs pôles d'enseignement, culturels et administratifs. Le bâtiment de la Bourse du travail est cependant assez enclavé. L'îlot est principalement composé de maisons résidentielles et d'immeubles d'habitation, avec quelques commerces ou activités ponctuelles en rez-de-chaussée. Le cœur d'îlot est assez végétalisé et partiellement désimperméabilisé, mais la parcelle du site reste dense, avec seulement 20 % d'espaces verts.

La voirie est aujourd'hui pensée pour la voiture, avec du stationnement qui réduit l'espace piéton devant la façade. En prévision des nouvelles mobilités, une requalification de la voirie permettrait de mettre en valeur le bâtiment et de redimensionner l'espace piéton.

Ce bâtiment des années 1930 présente un diagnostic structurel intéressant. La structure est saine : les éléments porteurs sont constitués de piles en pierre maçonnée, de 60 à 80 cm d'épaisseur. La charpente en chêne massif, aujourd'hui cachée sous un faux plafond et une couche d'isolant, constitue un élément remarquable. La toiture, asymétrique, est en tuiles mécaniques. Le projet présente également un demi-niveau et un décaissement par rapport à la rue. Le bâtiment a subi plusieurs mutations au fil du temps : la principale transformation, réalisée en 1974, concerne la division du volume central en deux niveaux, afin de répondre au manque d'espace lié à la croissance du mouvement syndical. Comme on le voit sur la coupe, un plancher en béton armé, désolidarisé du bâtiment, a été ajouté. Il repose sur des poteaux en béton armé et reste dissimulé sous un faux plafond, tout comme la charpente. La façade a également été modifiée : le grand châssis vitré d'origine a été remplacé par deux ouvertures dans le même style, respectant l'esprit architectural initial.

Plusieurs éléments patrimoniaux méritent d'être mis en valeur : la façade principale, avec ses modénatures en pierre, son soubassement massif et ses motifs en céramique ; à l'intérieur, l'escalier d'honneur, orné de garde-corps en ciment art nouveau, que l'on retrouve dans tous les escaliers ; côté jardin, une façade de style industriel avec des châssis métalliques et des modénatures en béton ; un grand noyer structure et embellit l'espace de jardin ; sous les combles, la charpente en chêne massif est bien préservée.



Le mouvement syndical a aujourd'hui perdu de son ampleur et de nombreux espaces sont vides ou mal proportionnés. Une réorganisation fonctionnelle est donc nécessaire pour accueillir un nouveau programme culturel et public. Les espaces occupés par la CGT sont regroupés dans l'aile côté rue, qui dispose déjà des équi-

pements fonctionnels nécessaires (chauffage, accès, etc.). La grande salle devient un espace à double usage : une salle commune pour les conférences, débats et rassemblements syndicaux ; un lieu d'accueil pour des événements culturels (spectacles, théâtre, expositions...). Dans l'aile droite, des ateliers d'artistes et d'artisans sont aménagés pour diversifier les activités. Le deuxième niveau est consacré à une exposition permanente retraçant l'histoire syndicale ouvrière de Dijon, avec des œuvres, des tableaux et des drapeaux historiques de la CGT.



Le projet repose sur trois gestes fondateurs :

1 — s'ouvrir à la rue : création de grandes baies vitrées et d'un parvis piéton, intégrant un café en façade pour animer l'espace public.

2 — redonner un sens culturel : transformation des espaces vides en salles polyvalentes, ateliers et exposition permanente sur l'histoire syndicale.

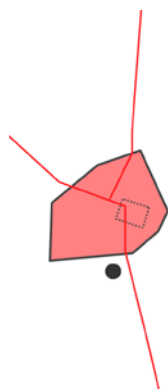
3 — révéler la lumière et la structure : ouverture de la dalle et de la toiture pour recréer une nef centrale lumineuse, valoriser la charpente et intégrer une ventilation naturelle bioclimatique.

Le projet propose un percement horizontal pour s'ouvrir à la rue. La façade actuelle, très opaque, contribue à l'aspect enclavé du bâtiment et à son manque d'ouverture au public. Pour y remédier, un axe traversant est créé dans les menuiseries. De grandes baies vitrées remplacent les portes pleines, apportant de la lumière naturelle et des perspectives sur l'intérieur depuis la rue. En lien avec la future requalification de la voirie, l'espace piéton devant la façade est élargi, créant un parvis favorisant la contemplation du bâtiment. Un petit projet dans le projet est également développé à cet endroit : un espace café/bar, venant animer la rue et relier visuellement la façade au jardin, en exploitant la différence de niveau du site. Le projet porte un geste fort de percement de la dalle et de la toiture. Le volume central est transformé pour redonner toute sa grandeur à la nef principale. Les deux étages sombres et cloisonnés laissent place à un grand volume lumineux, traversé par une coursive en mezzanine servant de belvédère sur la scène. La dalle intermédiaire est ouverte par une trémie, mettant en valeur la structure contemporaine. Les faux plafonds sont supprimés, révélant la charpente ancienne. En toiture, un puits de lumière central est créé, diffusant la lumière naturelle sur l'ensemble des espaces. L'aspect bioclimatique est également travaillé : un système de ventilation naturelle est instauré, avec un tirage thermique entre la base de la façade et l'ouverture en toiture. Le vitrage du faîtage est protégé du soleil par une structure métallique légère.

Ces interventions redonnent au bâtiment sa lumière, sa lisibilité et sa valeur patrimoniale, tout en lui offrant un second souffle à travers des usages contemporains et ouverts à la ville. Le projet réconcilie patrimoine et usages contemporains : il redonne visibilité, lumière et vie à un lieu historique, tout en réinscrivant la Bourse du travail dans le dynamisme urbain de Dijon.

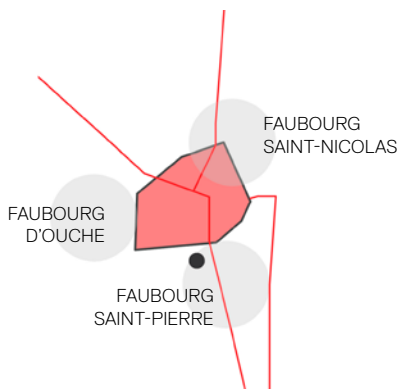
(1) PRINCIPE DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE EN LIEN AVEC LE SITE

XII^e SIÈCLE
NOUVELLE LIMITE MÉDIÉVALE



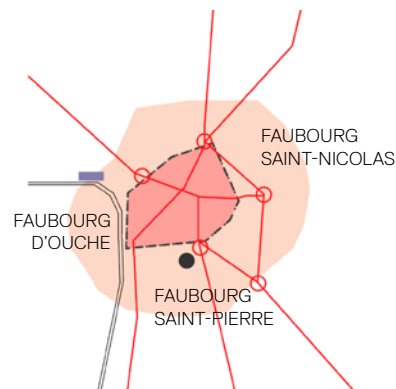
- BOURSE DU TRAVAIL
- NOUVELLE LIMITE
- AXES STRUCTURANTS
- - - ANCIENNE LIMITE MÉDIÉVALE

XVII^e SIÈCLE
APPARITION DES FAUBOURGS



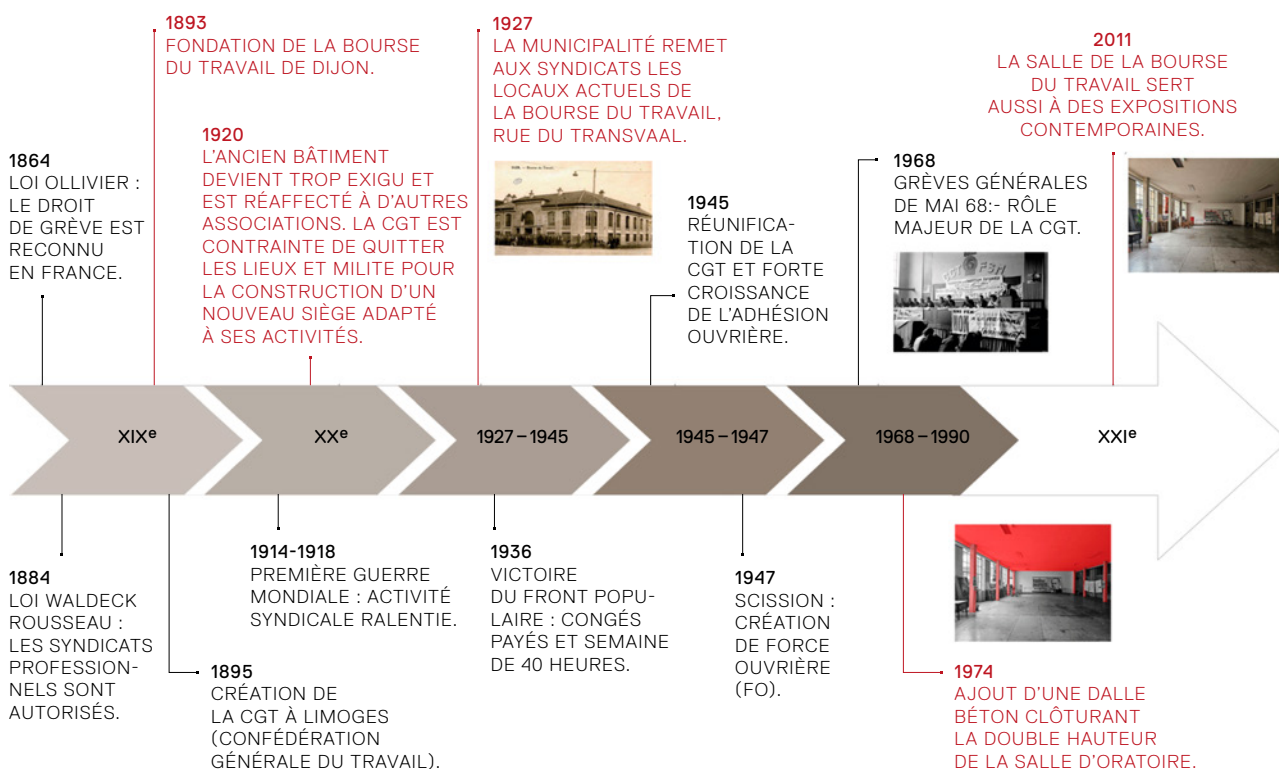
- BOURSE DU TRAVAIL
- BASTION
- AXES STRUCTURANTS
- DÉVELOPPEMENT DES FAUBOURGS

XIX^e SIÈCLE
DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

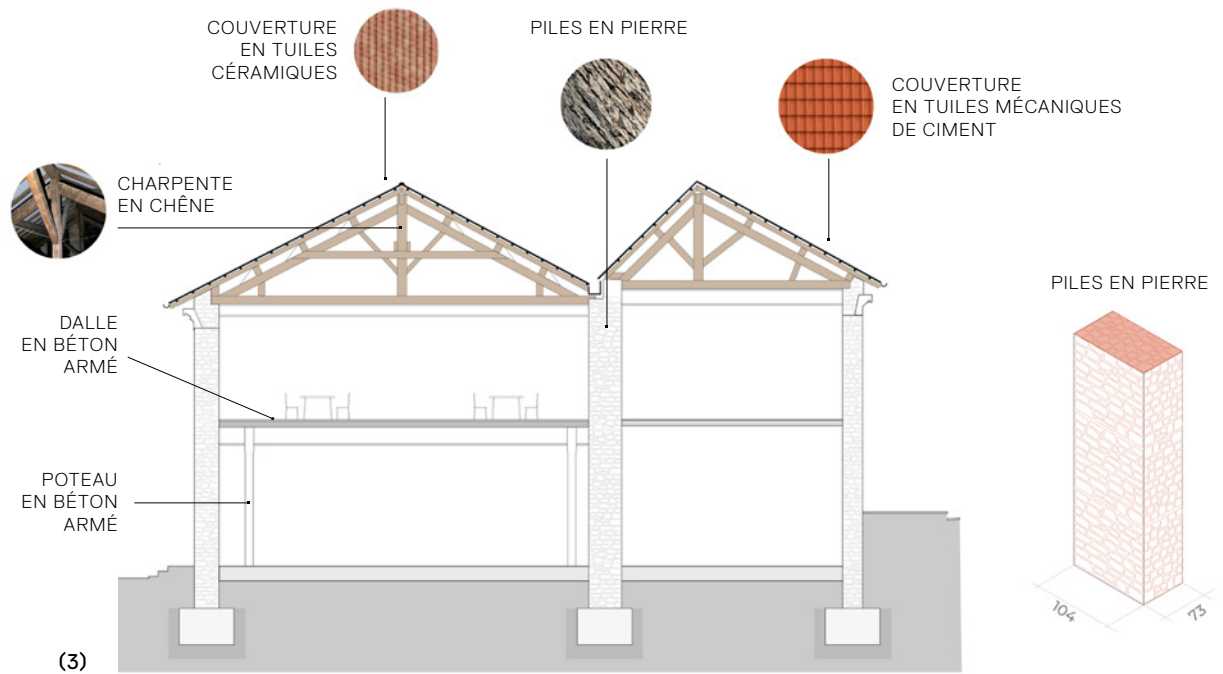


- BOURSE DU TRAVAIL
- DÉBASTIONNEMENT
- AXES STRUCTURANTS
- DENSIFICATION DE LA POPULATION
- CHEMIN DE FER
- GARE

(2) UNE HISTOIRE SOCIALE



- (3) COUPE PERSPECTIVE
(4) LE PARVIS



(4)

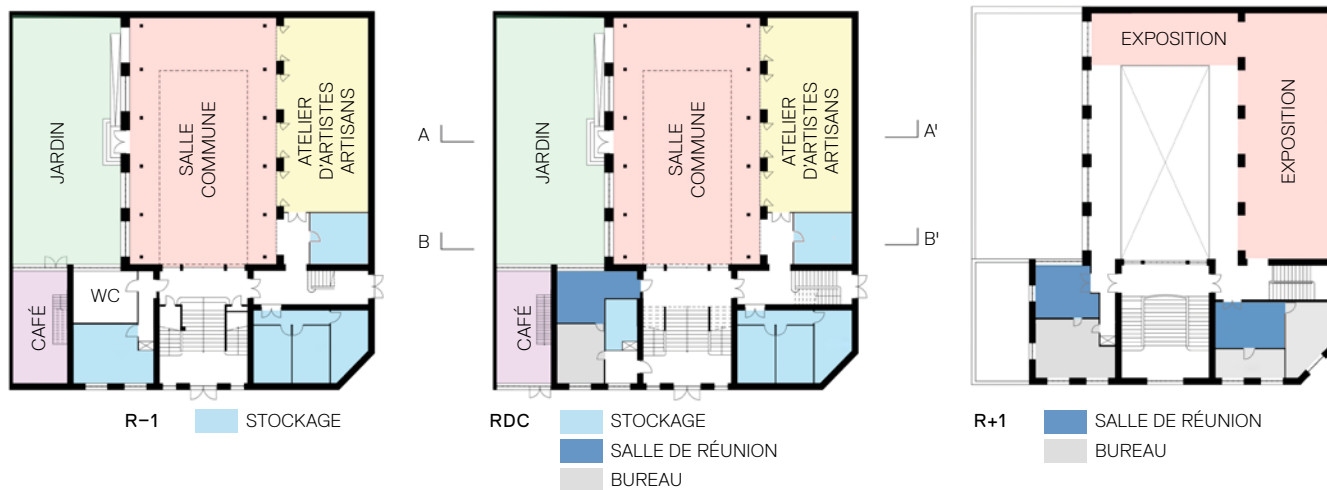


COUR / JARDIN

SALLE POLYVALENTE

ATELIER D'ARTISTES ARTISANS

(5)



(6)





(7)

- (5) PROGRAMME
- (6) LE HALL D'HONNEUR
- (7) COUPE PERSPECTIVE TRANSVERSALE



La Bourse du travail s'inscrit dans un quartier proche du centre historique de Dijon, dont l'évolution urbaine est passée du castrum médiéval jusqu'à l'essor industriel du XIX^e siècle, marqué par la disparition des remparts et l'extension de la ville. Édifiée en 1927 pour accueillir la CGT, elle constitue un lieu emblématique de l'histoire ouvrière et syndicale dijonnaise. Implantée dans un secteur bien desservi et appelé à être renforcé par l'arrivée de la ligne de tramway T3. Elle bénéficie d'un environnement mêlant habitat, équipements culturels, administratifs et d'enseignement. Toutefois, son insertion dans un îlot dense et une voirie encore largement dédiée à l'automobile limitent aujourd'hui sa visibilité et la qualité des espaces publics qui l'entourent.

Le bâtiment présente une structure saine, composée de murs porteurs en pierre et d'une remarquable charpente en chêne massif, aujourd'hui masquée par les transformations réalisées en 1974, notamment la création d'un plancher intermédiaire en béton afin d'augmenter les surfaces disponibles. Malgré ces adaptations, la Bourse du travail conserve de nombreux éléments patrimoniaux de qualité, tels que sa façade en pierre ornée de céramiques, son escalier d'honneur aux garde-corps Art nouveau, sa façade industrielle côté jardin, ainsi que son grand noyer et sa charpente d'origine. Ces caractéristiques offrent un fort potentiel de valorisation dans le cadre d'un projet de réhabilitation.

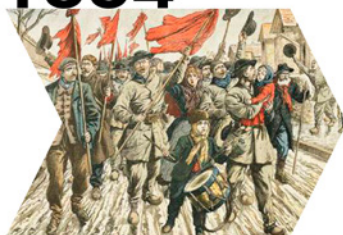


Le projet vise à transformer le bâtiment en un lieu plus ouvert, lumineux et accessible, tout en valorisant son patrimoine. La façade est repensée avec de grandes baies vitrées et la création d'un axe traversant, renforçant le lien entre la rue, le bâtiment et le jardin. L'aménagement d'un parvis et d'un espace café/bar contribue à animer l'espace public et à améliorer son attractivité. Le programme est réorganisé pour accueillir de nouveaux usages culturels. Les espaces de la CGT sont regroupés dans une aile dédiée, tandis que la grande salle devient un espace polyvalent pour les activités syndicales et les événements culturels. Des ateliers d'artistes et d'artisans sont créés et un espace d'exposition permanente retrace l'histoire du mouvement ouvrier dijonnais. Au cœur du bâtiment, la nef retrouve son volume d'origine grâce à la suppression des planchers intermédiaires et des faux plafonds. Un puits de lumière en toiture et une ventilation naturelle améliorent le confort et les performances bioclimatiques.

Le projet s'appuie sur trois interventions majeures : l'ouverture verticale du volume central, la création d'une traversée visuelle depuis la rue et le réaménagement des espaces publics en façade. Ces gestes redonnent au bâtiment sa lisibilité, sa lumière et une nouvelle dynamique, en conciliant préservation patrimoniale et usages contemporains.

(1) HISTORIQUE CGT DIJON

1884



AUTORISATION DE
REGROUPEMENTS OUVRIERS.

1893



CRÉATION DE LA BOURSE
DU TRAVAIL DE DIJON
(22^e EN FRANCE).

1895



CRÉATION DE LA CGT, SYNDICAT
DE TRAVAILLEURS QUI RESTE
ENCORE AUJOURD'HUI LE PLUS
IMPORTANT EN FRANCE.

1927



OUVERTURE DU 3^e BÂTIMENT DE
LA BOURSE DU TRAVAIL DE DIJON,
LA CGT S'Y INSTALLE.

1974



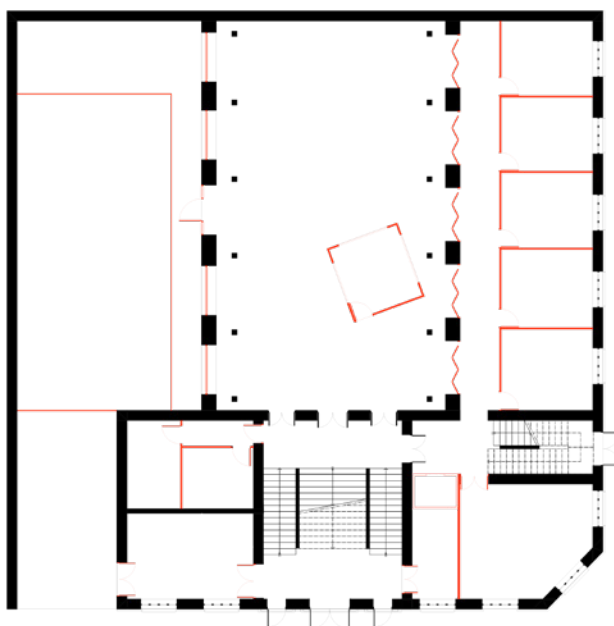
MODIFICATION DU BÂTIMENT,
AJOUT D'UNE SALLE ET DES MURS
DU NIVEAU INFÉRIEUR.

2025

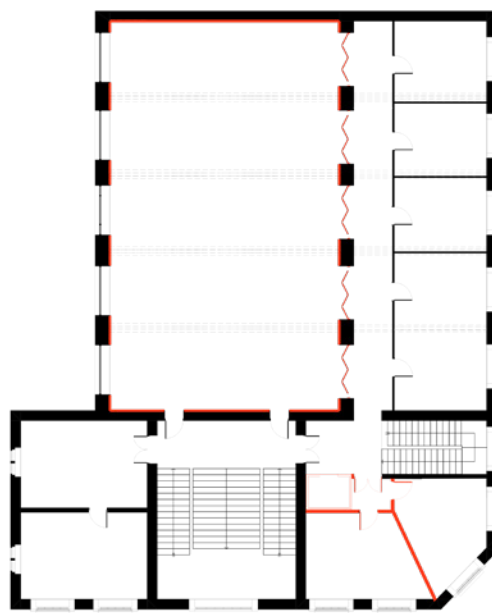


AUJOURD'HUI, UTILISÉ PAR
PLUSIEURS ASSOCIATIONS
(12 PERSONNES AU BUREAU) ET
40 SOCIÉTÉS (80 PERSONNES).

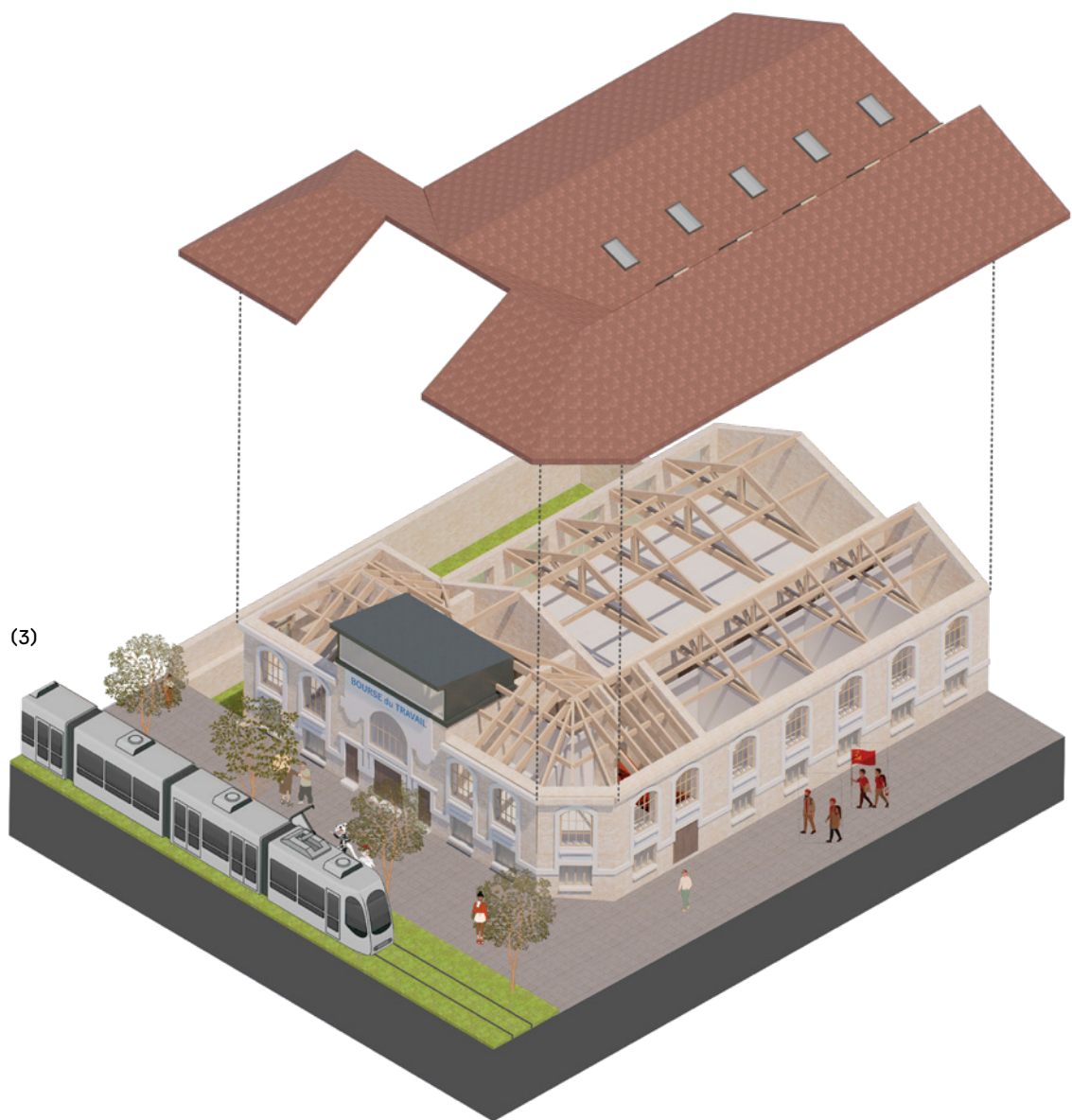
(2) PLANS DE NIVEAUX



RDC



R+1



(3)

- (3) UN NOUVEAU DIALOGUE AVEC LE CONTEXTE
- (4) FAÇADES DU PROJET (SUR RUE / SUR COUR)

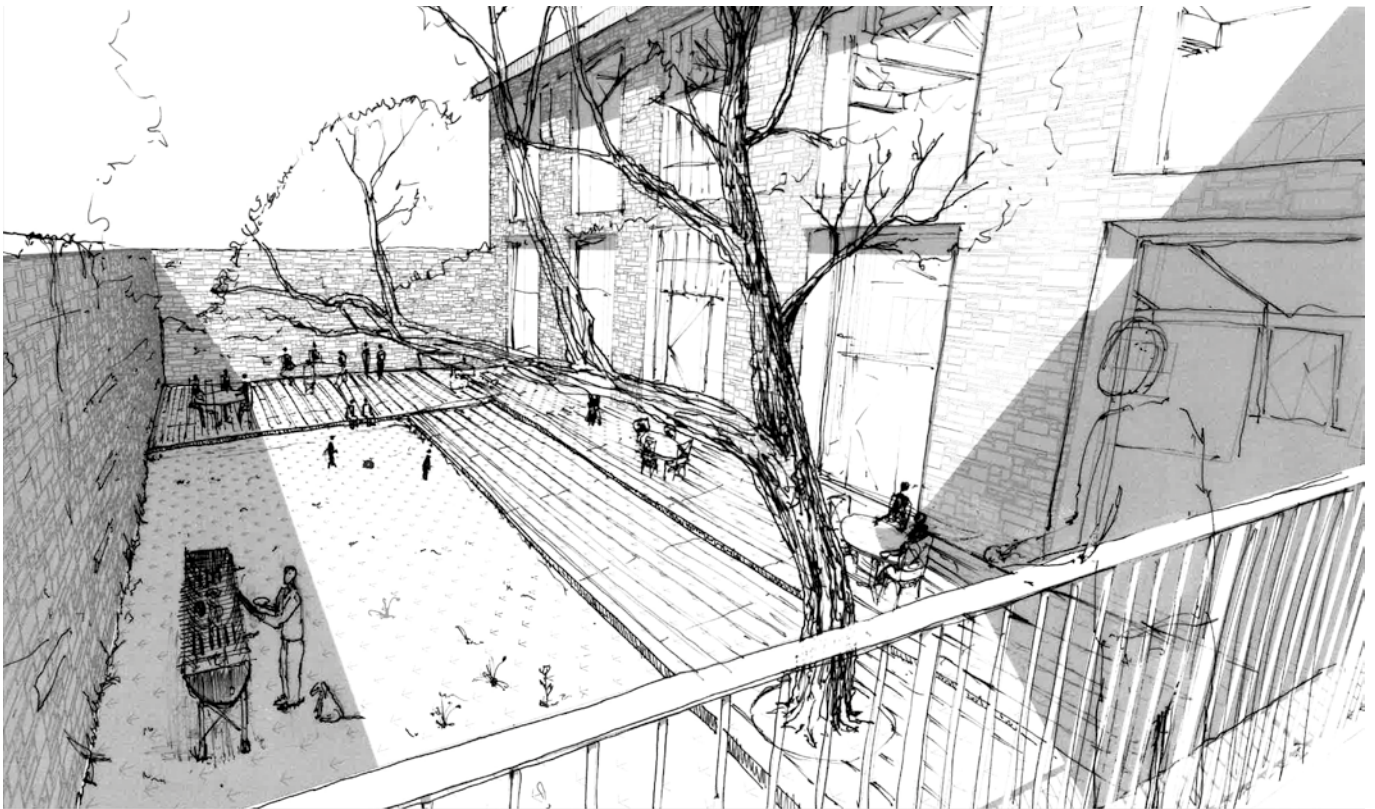


(4)

(5) RENOUVELER LE DIALOGUE AVEC L'ESPACE PUBLIC



(6) NOUVEL USAGE DU CŒUR D'ÎLOT



Dijon

ARCHI TECTES — ENCADRANTS

2025 — 2026



Aurélié Husson

ARCHITECTE DU PATRIMOINE,
CO-GÉRANTE COLLECTIF STUDIOLADA,
MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES TPCA
À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE NANCY, COORDI-
NATRICE PÉDAGOGIQUE DE LA SEMAINE
ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Aurélié Husson est architecte, a suivi l'enseignement de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy dont une année à la FAUP de Porto. Elle est également architecte du patrimoine diplômée du centre des hautes études de Chaillot. Elle est, depuis 2017, maîtresse de conférences à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy, responsable du domaine Architecture Histoire et Patrimoine, responsable de la semaine Architecture et Patrimoine et chercheuse au LHAC. Elle est en charge d'enseignements de projet en cycles licence et master. Elle exerce en tant qu'architecte libérale en sein du collectif Studiolada depuis 2015 en s'attachant à élaborer une démarche de projet soucieuse du détail, des matières et des matériaux, des savoir-faire et du bon usage des ressources constructives. Elle mène des projets de transformation, réhabilitation d'édifices anciens et de constructions neuves. Elle a exercé également en tant qu'architecte du sein de l'agence Beaudoin-Husson Architectes de 2005 à 2015 et a alors travaillé sur des projets architecturaux et urbains répondant à des enjeux contemporains de mise en valeur du patrimoine.

Antoine Brochard

MAÎTRE DE CONFÉRENCES TPCA
À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE NANCY, ARCHITECTE
ASSOCIÉ DE L'AGENCE ABDPA.

Diplômé de l'école d'architecture de Paris-Belleville en 2006, il poursuit sa formation par un cursus doctoral en histoire urbaine à l'école des hautes études en Sciences sociales. Avant de participer à la création d'abdpa, il travaille au sein de Frenak-Jullien architectes où il contribue à la conception de nombreux équipements culturels et musées. Depuis 2008, il enseigne dans plusieurs écoles d'architecture dans les champs d'histoire et de projet. Il enseigne actuellement le projet architectural sur l'existant à l'ENSA Nancy. Ses travaux scientifiques portent sur des problématiques territoriales, patrimoniales et sur l'histoire culturelle de l'architecture au 19^e et 20^e siècle. Au sein d'abdpa, Antoine Brochard est responsable des études historiques et stratégiques (étude patrimoniale et urbaine des sites de l'Onera, diagnostic patrimonial de la Manufacture Cosserat). Il pilote aussi les projets culturels et muséographiques de l'agence (Archéosite de la Haute-Ile, scénographie de l'exposition Architecture en Uniforme ou Tiers-lieu de Milly-la-forêt). L'agence abdpa développe une pratique du projet architectural et urbain articulée précisément aux patrimoines en présence. S'appuyant sur les notions d'adaptation et de réhabilitation, son travail puise dans les conditions préexistantes, les ressources de projets contemporains. L'agence intervient dans les champs de la restauration et de l'adaptation de monuments historiques, dans celui de la réhabilitation écologique et de la conception

biosourcée, et dans des études pré-opérationnelles, faisabilités et diagnostic sur des sites remarquables.

Hélène Corset-Maillard

ARCHITECTE URBANISTE EN CHEF
DE L'ÉTAT, DIRECTRICE DES PATRIMOINES,
ARCHITECTURE ET ESPACES PROTÉGÉS À
LA DRAC PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Après ses études d'architecture menées principalement à Nancy et à l'institut d'architecture de la Cambre à Bruxelles, Hélène Corset Maillard complète sa formation par un DESS sur les pratiques européennes de l'architecture à l'Institut National Polytechnique de Lorraine et à l'école d'architecture de Nancy. Elle obtient en même temps un diplôme de fin d'études au conservatoire à rayonnement régional de Nancy en classe d'orgue en 1999. Elle travaille d'abord dans un cabinet d'architecture à Colmar, puis dans une agence de paysage à Strasbourg, principalement sur des projets d'habitat et de renouvellement urbain. En 2001, elle intègre le corps des architectes urbanistes de l'État, d'abord au service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Moselle, et complète parallèlement sa formation dans le domaine du patrimoine au Centre des hautes études de Chaillot à Paris. En 2006 elle prend la direction du STAP des Ardennes tout en intégrant en 2008 un cycle de cours à l'IFRB (institut de formation et de recherche en bâtiment) de Reims sur le développement durable et la qualité environnementale en architecture. En 2013, elle prend la direction de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Bouches-du-Rhône. Sur ce territoire, elle travaille avec les acteurs de l'architecture afin de développer des outils d'accompagnement et de projet en faveur du patrimoine, de sa reconnaissance et de sa réutilisation. Elle participe activement à la création des sites patrimoniaux de Marseille, Saint-Rémy de Provence, Les Baux, mais également à la promotion de la création architecturale dans les centres anciens. Particulièrement intéressée par les enjeux environnementaux, sociaux et culturels liés à la réutilisation contemporaine du patrimoine bâti, elle porte ces sujets dans le cadre de ses missions à l'UDAP des Bouches-du-Rhône et intervient à l'école d'architecture de Nancy depuis 2009, dans le cadre du module en cycle licence intitulé « Semaine Architecture et Patrimoine ». De 2019 à 2024, Hélène Corset Maillard est directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille, et a notamment œuvré à la création de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires qui regroupe désormais sur un même site à Marseille l'ENSA Marseille, l'institut d'urbanisme et d'aménagement régional et l'école nationale supérieure du paysage. Elle est actuellement directrice des patrimoines, architecture et espaces protégés à la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Jean-Pascal Lemeunier

ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT,
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE,
CHEF DE L'UDAP DE HAUTE-MARNE

Lorsqu'il fait le choix, en 1997 de passer le concours d'architecte urbaniste de l'État, Jean-

Pascal Lemeunier travaille dans les métiers de la conception et de la construction depuis plus de dix ans. Les concours, projets et chantiers se succèdent au sein des agences Soria, Art'ur, Menu. Une collaboration avec l'agence Perron puis le milieu des compagnons l'amènent à s'intéresser aux domaines du patrimoine, de l'urbanisme ancien et des techniques de construction traditionnelles. Ainsi, pendant cinq ans, les études urbaines, ZPPAUP et projets d'intervention dans le bâti complètent son expérience et le conduisent à intégrer la fonction publique et suivre la formation du Centre des hautes études de Chaillot. Après avoir occupé les postes d'adjoint en Côte-d'Or, de chef de service dans l'Aube, de conservateur de l'abbaye-prison de Clairvaux et de la cathédrale de Troyes, il devient conseiller à l'architecture pour la DRAC Grand-Est en 2017 puis conservateur des Monuments Historiques à la DRAC Grand-Est en 2019. Dans ces postes successifs il initie quelques dossiers originaux tels que la ZPPAUP thématique sur la Bonneterie troyenne ou la réalisation d'un film sur le même sujet : "le dossier textile". En marge de ses fonctions, Jean-Pascal Lemeunier intervient comme formateur pour l'administration, chargé de cours à l'EPF et à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy, vacataire à l'école du Louvre. Depuis 2023, il occupe le poste de chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de la Haute-Marne.

Simon Metz
MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ VILLES ET TERRITOIRES À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY, ARCHITECTE DE HMONP ET PAYSAGISTE DE, ASSOCIÉ DE L'AGENCE LANDWIRT.

Simon Metz est architecte et paysagiste, diplômée de l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand en 2020 et de l'école de la nature et du paysage de Blois en 2022. Il a exercé pendant deux ans auprès de l'agence Antoine Dufour à Paris, travaillant

plus particulièrement au côté de Pierre Dufour ACMH sur des sujets patrimoniaux dans le Grand-Est. Depuis 2021, au sein de l'association ÂTRE, il coanime avec trois amis architectes et chercheurs des résidences d'études et des séminaires consacrés aux enjeux de l'architecture et du paysage en milieu rural. En 2025, il s'installe en Alsace et fonde l'atelier Landwirt. Depuis 2024, en parallèle de sa pratique, il est maître de conférences associé à l'école d'architecture de Nancy.

Camille Jacquemin
ARCHITECTE DU PATRIMOINE HMONP

Camille Jacquemin est architecte diplômée de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy en 2012 à la suite d'un master dans le domaine Architecture Villes et Territoires. Elle s'installe ensuite à Lyon où elle travaille plusieurs années dans une agence spécialisée dans les interventions sur le bâti ancien et sur les monuments historiques tout en intégrant l'école de Chaillot pour obtenir le Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement « Architecture et Patrimoine » en 2016. Elle multiplie les opportunités en travaillant à l'UDAP du Rhône ou encore dans l'enseignement à l'Université Lyon 3 au sein du Master « Musées et patrimoines » où elle intervient encore aujourd'hui dans le cadre de plusieurs cours sur la réhabilitation et les politiques de valorisations culturelles et patrimoniales. Forte de ses expériences, elle a acquis une bonne connaissance des problématiques de restauration et de réhabilitation des édifices existants et décide de créer en 2018 son agence d'architecture spécialisée dans la valorisation des bâtiments anciens. Sa passion pour le bâti existant et son histoire la pousse à travailler avec justesse et humilité sur des études architecturales, urbaines et paysagères, sur de la maîtrise d'œuvre de travaux sur des édifices anciens, qu'ils soient protégés ou non, ou sur des constructions neuves dans un contexte patrimonial.



fr. → en.

ENGLISH TEXTS

traduction
livret

Gaëlle Perraudin

DIRECTOR OF THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY

The Architecture and Heritage Week (SAP for *Semaine Architecture et Patrimoine*) is a theme-based study week for third-year students at the School of Architecture of Nancy (ENSA for *École Nationale Supérieure d'Architecture*) and a much-anticipated and formative part of the ENSA curriculum established over 20 years ago as a pioneering commitment to our architectural, urban and landscape heritage. The 2025 edition is viewed as the first in a new series, drawing on the feedback and a review carried out during the October 2024 study day dedicated to the SAP's 20th anniversary at ENSA Nancy. One of the conclusions that came out of the study day highlighted the desire to establish a more lasting presence within a given region. ENSA Nancy has responded to this by committing to running several SAP weeks in partnership with the Dijon Métropole and with the ever-faithful support of the Regional Department of Cultural Affairs (DRAC) in the Burgundy-Franche-Comté region. This will enable the programme to work on a broader range of challenges in a region that is particularly rich in heritage and to establish genuine, lasting relationships with local stakeholders. This decision represents a significant evolution in the educational programme, which is no longer merely a one-off immersion week. Moving forward, the focus of the SAP weeks will shift towards a process of constructing in-depth knowledge of the region that is based on trust, dialogue and ongoing exchanges with all partner stakeholders.

In line with the ambition underpinning the Architecture and Heritage Week initiative, this exercise puts students at the heart of the challenges involved in architectural projects on existing sites. During the 2025 themed week, students are given the opportunity to work on several iconic sites in the Dijon area, including the Saint-Apollinaire military fortifications, the Natural History Museum, the lock-keeper's house, the 'Bourse du Travail' (labour exchange) and, finally, Sainte-Chantal Church. All of these sites illustrate the diversity of the region's rich heritage and the future challenges the sites may face. These case studies were the basis for a rigorous thought and working process that combined analysis, working to understand contexts and developing transformative proposals.

One of the main strengths of this exercise derives from its immersive and professionalising format and, indeed, nature. Direct interaction with local stakeholders, like elected representatives, metropolitan authority and government departments, architects, heritage institutions and the voluntary sector provides our students with a full appreciation of the complexity of architectural projects. They learn about the interplay between the stakeholders, regulatory frameworks, public policies and social expectations that contribute to shaping spatial planning. This means that they are able to test their ability to make a tangible contribution to the direction of real-world projects right from the start of their training.

This richness of this educational initiative is underpinned by a remarkable collective effort involving contributions from town planning and government departments, archives, heritage teams, cultural organisations, professionals and institutions who provided the students with a solid bedrock of knowledge. The partners' commitment to the preparatory work and their support throughout the week is a key factor in the quality of this exercise.

The supervisory team was made up of architectural academics and researchers from ENSA Nancy, heritage architects and civil servants. The team provided rigorous but supportive guidance and encouraged the development of unique and well-reasoned approaches. The presence of this year's patron provided a complementary perspective that also enriched the discussions and thought. Finally, the week could not have taken place without the crucial support of all our institutional partners, particularly the Dijon Métropole, the City of Dijon, the Burgundy-Franche-Comté region's DRAC and Université Bourgogne-Europe. Their renewed commitment to a partnership that spans several years demonstrates a valuable trust and a shared ambition to promote architectural culture and the quality of the living environment.

The work presented in this publication gives an overview of the thought process of the students during the week and demonstrates the students' capacity to observe, understand and envisage the possible futures for Dijon's heritage with rigour and sensitivity.

François Rebsamen

PRESIDENT OF DIJON MÉTROPOLE AND FORMER MINISTER

The Dijon metropolitan area is particularly honoured to have been selected once again to host the Architecture and Heritage Week (SAP) organised by the School of Architecture of Nancy for its undergraduate students in 2025. The SAP initiative launched in 2004 by the ENSA is an immersive programme that sends future architects out into French cities and neighbourhoods to confront them with the fundamental questions of heritage preservation and architectural creation. Developable land is currently becoming increasingly scarce while the expansion of cities is being restricted, so the regeneration of existing built-up areas is, more than ever, an issue that requires exploration, experimentation and development. The city of Dijon has benefited from two millennia of sensible and coherent urban development and is located in an exceptional natural environment characterised by vineyard landscapes. It boasts a remarkable built heritage that has been preserved from the upheavals of history and makes considerable efforts to promote, revitalise and raise awareness of this. The Architecture and Heritage Week organised in collaboration with Université Bourgogne Europe and many other partners, including the Regional Council of the Order of Architects, contributed to this dynamic. City sites have a wider scope of possibilities and can thus fully benefit from the fresh viewpoints of new

generations of architects. In 2025, around a hundred students from ENSA Nancy worked on five sites that reflect different facets of the city's urban heritage: the Natural History Museum, a key site for nature and culture to converge; the lock-keeper's house at the canal harbour and the beautiful building adjacent to it that have been reinvigorated by enhancements to the garden; Sainte-Chantal Church, its former presbytery and its garden, which constitute an oasis of coolness that local residents greatly appreciate; the 'Bourse du Travail', which testifies to a little-known chapter in local social history; and the Saint-Apollinaire military fortifications, a unique and unusual feature of Dijon's ring of military forts. I am delighted that the School of Architecture of Nancy has once again chosen the Dijon metropolitan area to host the Architecture and Heritage Week in 2026 and 2027. This brochure recounts how the students brought their creativity and a keen awareness of the transitions required in the art of building to explore the potential for development of sites they had never visited before. They managed to reinvent them in what was a short, intense and yet fruitful week. Hats off to all of them!

Benjamin Morel

REGIONAL DIRECTOR OF CULTURAL AFFAIRS
FOR BURGUNDY-FRANCHE-COMTÉ

Since 2016, Burgundy-Franche-Comté's Regional Directorate for Cultural Affairs (DRAC) has loyally supported the School of Architecture of Nancy (ENSA Nancy) for the organisation of its intensive 'off-campus' weeks. In 2024, ENSA Nancy celebrated the twentieth anniversary of this programme, which represents a highlight of the students' training that brings them into close contact with local areas and their realities. The decision to base these weeks in a single region for three consecutive years is indeed a decisive step forward and the city of Dijon will host this educational immersion programme for the 2025–2027 period. In October 2025, 89 undergraduates explored five iconic sites that are steeped in history and have diverse current uses and potential futures, namely the Saint-Apollinaire fortifications, the Natural History Museum, the lock-keeper's house, the 'Bourse du Travail' and Sainte-Chantal Church. The week was characterised by a renewed pedagogical approach in which the students were encouraged by their mentor, the architect Mathieu Berteloot, to put down their screens and rediscover the art of drawing by hand which is indeed a sensitive tool for observing and understanding the real world. Their collective work around a large communal table enriched with reference books was fuelled by exchanges, differing perspectives and a heightened awareness of what already exists. This approach echoes Bruno Latour's thinking when he wrote that *"we have therefore never really been modern and it is this founding paradigm that we must now challenge in order to understand our world"* ('We Have Never Been Modern', 1991). The approach invites us to consider architecture as a mindful continuity and a capacity to work with and not against what already exists rather than as a break with the past. Mathieu Berteloot's projects champion an architecture of memory and boldness that is attentive to the history of places, restoration, transformation and also long-term maintenance. He passes these four essential principles on to his students: taking into account what already exists, recognising the historical depth of sites, restoring buildings to the highest standards and thinking about the future of buildings beyond their delivery. Over the past five years, the DRAC has made a strong commitment to provide financial support in Burgundy-Franche-Comté, funding around thirty off-campus schools and residencies for architects. The entire regional ecosystem is working on reinforcing higher education in architecture in the framework of the regionalisation of architecture and France's National Strategy for Architecture launched in July 2025 by the Minister for Culture. The aim is to offer a range of courses that address contemporary issues like regeneration and the ecological transition along with a constant focus on what already exists. Architecture is indeed learnt through experience and engagement with the real world but is also constructed through sharing. We may always learn alone but never without others.

Pierre-Etienne James

CHAIR OF THE REGIONAL COUNCIL OF THE ORDER
OF ARCHITECTS OF BURGUNDY-FRANCHE-COMTÉ

Hosting dedicated architecture workshops in Burgundy-Franche-Comté is a way of affirming the firm conviction that architecture is a matter of public interest, existing at the crossroads of land use, the living environment and contemporary societal issues. Through this week of exchanges and meetings, Dijon sought to reaffirm architecture's central role in shaping our city and region. It was a highlight of this year's event to welcome students and lecturers from the School of Architecture of Nancy to Dijon's university campus. This testifies to the fruitful partnership between the Dijon metropolitan area and architecture schools and also to our shared commitment to fostering dialogue between education, research and professional practice. Over several days, the students were able to immerse themselves in the Dijon region, examining its dynamics and exploring its potential, thus turning this experience into a genuine educational exercise. The opening round-table discussion and the lecture on the first evening laid the foundations for these discussions. What role does architecture play today? How should we conceive of the city of tomorrow in an era of ecological, social and urban transitions? The themes addressed were heritage, urban regeneration at a metropolitan scale and redevelop-

ment. These highlight the importance of designing in harmony with the existing built environment, of transforming rather than demolishing and of making sure projects are grounded in a responsible sustainable approach. In this way, this week can be viewed as foreshadowing the future creation of a school of architecture in Dijon. This vision makes sense given the region's dynamism, heritage, urban issues and the calibre of its stakeholder network. If a project of this nature were to come to fruition, it seems essential for it to be developed in close collaboration with the architectural community, the Regional Council of the Order of Architects and all project management stakeholders and professionals to ensure the curriculum is firmly rooted in the realities on the ground. The issue of regeneration is a key focus area, existing as it does at the core of current concerns and ongoing discussions alike. This requires specialised expertise and a transdisciplinary approach to ensure its successful implementation. The inclusion of programmes like the HMONP¹ would also help reinforce this link between education and professional practice. Finally, this initiative demonstrates that an architecture school is above all a space for debate, experimentation and collective vision-building that serves the region and its inhabitants, rather than just a place of learning.

¹ Authorisation to exercise
architecture under one's own name



A subject

The Architecture and Heritage Week was launched in 2004 and has been an integral part of the curriculum for third-year undergraduate students at the School of Architecture of Nancy for over 20 years. It is now eagerly anticipated annual event that defines the school's identity. This themed week of project work and teaching is held in one of the school's partner cities and enables students to come into contact for the first time with the issues of assessment and architectural design in a context that is rich in heritage. Intervention in the built environment is now accepted as an obvious and crucial approach in architectural practice in the crucial context of ecological transition challenges and ENSA Nancy is one of the schools that provides the most comprehensive educational framework for teaching this subject.

A rich and highly valued partnership was set up with the DRAC Burgundy-Franche-Comté in 2016, beginning with an immersion programme in Montbéliard followed by editions of other cities and towns in the region (Dole, Nevers, Belfort, Auxerre and Gray), including Dijon for the first time in 2017. In the wake of the 20th anniversary celebrations in 2024 of this heritage week in Nancy, a new three-year partnership has now been launched in Dijon and this publication chronicles the first edition of this themed week as it steps into a new decade.

A site

This year, the event takes place in the heart of the Dijon metropolitan area which provides students with the opportunity to engage with over two millennia of urban and heritage history. There were settlements in what is now Dijon as early as the Bronze Age which later became a Gallo-Roman castrum before experiencing a major boom in the late Middle Ages driven by the prestigious Dukes of Burgundy. A second golden age in the 18th century profoundly transformed the city through ambitious architectural and urban development programmes. Dijon is ideally situated on the Paris–Lyon–Marseille railway line and became a prosperous industrial city in the 19th century before diversifying its economy in the 20th century to acquire the heritage and gastronomic identity it is renowned for today.

These different periods have left a particularly rich heritage made up of architectural, urban and landscape features of strategic importance. In the same way as the previous years' editions, five sites have been selected as study areas. Four are within the city of Dijon itself, while the fifth is in the neighbouring municipality of Saint-Apollinaire:

- The military fortifications at Saint-Apollinaire;
- The Natural History Museum;
- The lock-keeper's house;
- Sainte-Chantal Church;
- The 'Bourse du Travail'.

Multiple and complex issues are concentrated across these sites, all of which possess significant spatial and heritage qualities, whether architectural features or urban and landscape ensembles, which have sometimes been forgotten or altered by the city's successive transformations. Four of the sites are located in the canal and old fortifications district, an area that exemplifies the major transformations Dijon went through in the 19th and 20th centuries. The history and location of these sites mean they have the potential to play a defining role across the broader urban area of Dijon. So, how, then, can they be restored to their central place within the city's dynamic fabric? How can these sites be turned into future hubs of attraction for the Dijon of the future? The aim of this first phase of the new three-year programme is therefore to explore an area selected precisely because it is located outside the walls of the historic centre to reveal the sites' urban, architectural and landscape potential.

A method

In October 2025, the students from the School of Architecture of Nancy accompanied by their supervisors were welcomed by Dijon Métropole's elected representatives: Antoine Hoareau, then 1st deputy to Dijon's mayor, responsible for urban planning, ecological transition and general administration and 16th vice-president of Dijon Métropole, responsible for water and sanitation, territorial foresight planning, housing, urban development projects and the PLUi-HD¹; Denis Hameau, then 17th deputy to the mayor responsible for higher education and the university; and Jean François Dodet, then mayor of Saint-Apollinaire. They set out the challenges the region is facing along with their expectations for the week's work.

A presentation was then made by three speakers - Laurent Dessay, project director at the Dijon Métropole Pole; Laurent Cessin, architecture and heritage coordinator; and Séverine Wodli, architect with *Bâtiments de France*². Together, they offered the students a multi-faceted perspective on the Dijon metropolitan area, its history, the selected sites and the heritage, urban and architectural issues involved.

This first day continued with an exploration of the city centre and the various study

sites, with resource contacts from Dijon's municipal departments as guides. Field visits of this kind are a crucial part of the immersion programme. They enable the students to familiarise themselves with the study sites, begin their analysis and gain a practical understanding of the urban and heritage issues the sites may face.

During the week, they also had the opportunity to meet the president and several members of the Order of Architects of the Burgundy-Franche-Comté region. They also visited the headquarters of Burgundy-Franche-Comté's DRAC, which is housed in a heritage building renovated by the architect Bernard Quirot.

The students were divided into groups of four and were based in the Multiplex hall in Dijon, which had been transformed into a space for work, discussion and workshops for the occasion. They spent the week imagining the future of their study sites, supported by their supervisors, lecturers and also the heritage professionals Aurélie Husson, Simon Metz, Camille Jacquemin, Hélène Corset-Maillard, Antoine Brochard and Jean-Pascal Lemeunier. The working sessions were enriched by contributions from architects, elected representatives and institutional stakeholders to lectures, round-table discussions, guided tours and workshop sessions. These opportunities for exchanges were designed to stimulate the students' thinking and support the development of their projects.

The patron of this Dijon week, the architect and lecturer Mathieu Berteloot, shared his rigorous and distinctive approach to heritage with the students. His teaching methods and committed standpoint on the transformation of existing spaces helped the projects mature and enabled these future architects to articulate their viewpoints more clearly. On the Wednesday evening, he gave a lecture that was open to the public at Dijon Métropole's headquarters entitled *"Perhaps it will be nice weather tomorrow?"* in which he outlined his practice's approach and his thoughts about the fundamental relationships between architectural projects, heritage, the city and contemporary uses. Finally, the week concluded on Friday with a public oral presentation of the students' projects, attended by elected representatives, administrative staff, study supervisors and the partners of the Architecture and Heritage Week.

1 → The Saint-Apollinaire military fortifications

The Saint-Apollinaire military fortifications were built in the 19th century to form part of the defensive network protecting the city of Dijon. Over the years, they have become an enclave within newer urban developments. Today's site retains significant heritage and landscape value and exists at the crossroads of heritage issues involving military history, the natural and the living environments.

Key issues:

- Establishing a sustainable identity centred around outdoor leisure activities,
- The preservation and enhancement of military heritage,
- Establishing a semi-underground layout that takes accessibility and safety requirements into account,
- The possibility of modifying the buildings without permanently altering their structure.

2 → The Natural History Museum

This museum is set in the heart of a vast landscaped park, occupying a site that is steeped in history, whose origins date back to the former *arquebusiers*³ firing range. Its prime location within the city, at the interface between public space, gardens and cultural facilities has made the museum a major heritage and cultural landmark. This remarkable building is listed as a historic monument but clearly requires an examination of its physical and functional limitations to envisage how the Natural History Museum can evolve effectively in the contemporary era.

Key issues:

- Maintaining the museum's function while allowing for future development,
- Transforming the building to provide more exhibition space without altering its character,
- Improving the isolated location below the station and the junction at the exit of the much-used SNCF bridge,
- Improving access to the building from the town and the park.

3 → The lock-keeper's house

The lock keeper's house site is one of the last remaining reminders of Dijon's port and river transport heritage developed in the 19th century around the canal. This complex is made up of the former port authority building and the lock keeper's house and serves as a reminder of the major role the transport of goods by water once played in the area's economic and urban development. The area surrounding the site has undergone urban and landscape regeneration by Dijon's metropolitan authorities but the future of these two buildings as vestiges of the past needs to be reconsidered within the city as a whole.

Key issues:

- Transforming the buildings while preserving their identity,
- Finding a new use for these two buildings in relation to the canal.

4 → Sainte-Chantal Church

This church, run by the Saint-Michel association, is still used for worship and is an important religious, architectural and urban landmark in the canal port district's landscape. It was founded in a context of gradual urbanisation of the new districts around the canal port in the second half of the 19th century. Sainte-Chantal Church was designed by the architect Antoine-Paul Selmersheim between 1870 and 1879 and constructed in the Neo-Romanesque

¹ Inter-municipal Local Urban Development Plan for Housing and Transport

² Buildings of France - a national body responsible for protecting and managing the architectural heritage of France.

³ A foot soldier from the 15th to 17th centuries armed with an 'arquebus', (an early handheld firearm).

style. It is situated on a 'goose-foot-shaped' plot at the entrance to the town, forming part of an architectural complex that also includes an earlier presbytery and various ancillary buildings, while its surroundings have also been significantly altered. This means the site brings up fundamental questions about the future of urban religious heritage. The religious institution was once a defining feature of the neighbourhood but now its place in a contemporary city characterised by changing religious practices and social dynamics would clearly benefit from redefinition.

Key issues:

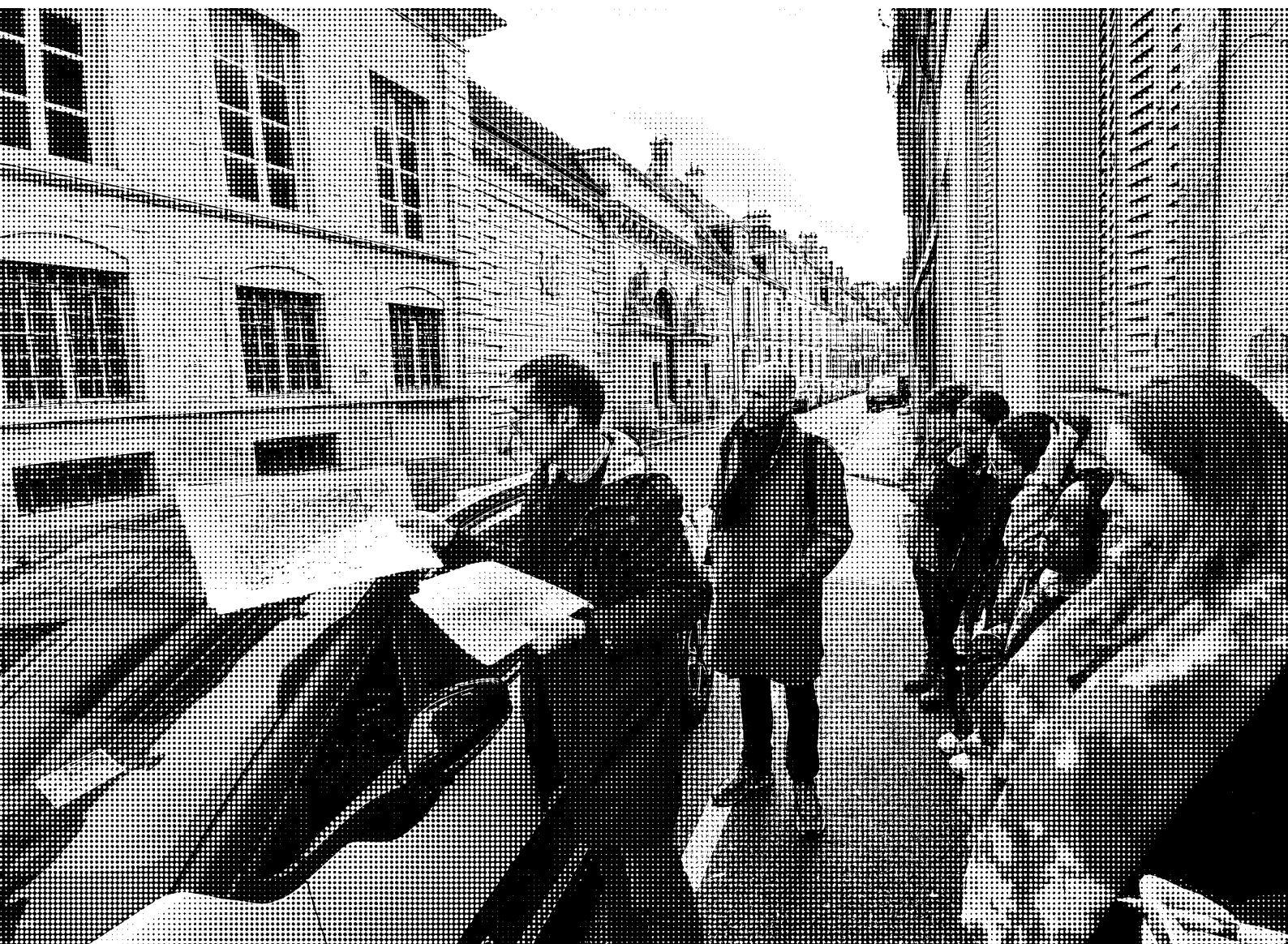
- The redevelopment of the presbytery (housing / community offices, facilities, etc.),
- The possible conversion of the buildings (which are not listed as historic monuments),
- The enhancement of the square and neighbouring houses,
- Connecting and integrating the project with the canal port's gardens.

5 → The 'Bourse du Travail'

The 'Bourse du Travail' is an iconic site in Dijon's social and labour history. It was historically a major centre of local trade unionism and remains an active venue to this day for representation and organisation, particularly for the CGT union. It was built in 1923 by the architect Charles Danne and reflects the rise of the labour movement and trade union organisations in the early 20th century. The building's Art Deco architecture makes a strong statement within Dijon's urban landscape. Over the decades, the building has undergone several transformations and refurbishments to adapt to changing trade union practices, functional requirements and the ways the space is used. Today, the 'Bourse du Travail' is faced with new challenges, such as evolving union practices, changing attitudes towards work, adaptation to contemporary standards, heritage maintenance and the question of its future uses.

Key issues:

- Maintaining the building's current function whilst restoring and enhancing the premises,
- Incorporating exhibition and documentation spaces dedicated to the history of the labour movement,
- Enhancing the courtyard (a relatively small area),
- Enhancing the surrounding area.



BIOGRAPHY MATHIEU BERTELOOT

Mathieu Berteloot is a DPLG-qualified architect and a graduate of the Lille National School of Architecture and Landscape Architecture (ENSAPL). In 2010, he co-founded the Hart Berteloot studio with Heleen Hart, following various projects in Paris and the wider region around the city. Their fruitful collaboration has regularly been recognised by their peers, notably with the 2024 AMO Prize and the Prix d'Architecture 10+1 for a small café in Quesnoy-sur-Deûle and the 2021 Grand Prix d'Architecture 10+1 for a cultural and cinema centre in Marcq-en-Barœul. In 2019, their project for the Montataire music conservatoire and cultural centre was also a finalist for the prestigious Mies van der Rohe Award. Mathieu Berteloot is also involved in research and exhibition projects alongside his professional practice, collaborating with leading figures like Rem Koolhaas on *'Mutations'* in 2000 and with Arc en Rêve on the 2021 exhibition *'Les usages du monde'*. These experiences have fuelled his in-depth thought and study of the transformation of inhabited areas. He and Heleen Hart are convinced that the territorial, social and physical complexity of such spaces demands a sensitive and respectful approach which is why they systematically prioritise the transformation of existing structures rather than their demolition. For this reason, the Hart Berteloot studio has specialised in the regeneration, restoration, extension, change of use and reuse of existing buildings. Whether these structures are ordinary or monumental buildings, old or new, renowned or anonymous, they are all given the same rigorous attention. Their history is meticulously traced alongside a careful assessment of their potential in terms of use, structure and architectural style. Since 2009, alongside his built projects, Mathieu Berteloot has been a senior lecturer at ENSAPL, where he jointly directs Studio Spolia with Véronique Patteeuw. This project studio focuses on exploring the issues around the transformation of existing structures faced with climate change challenges, thereby continuing his commitment to responsible architecture that respects our heritage.

Mathieu Berteloot

ARCHITECTURE IN THE FACE OF CLIMATE CHANGE

The ways we understand, represent and design architecture today are profoundly shifting because of the current transformations in our societies, economic, political and social challenges, environmental pressures and globalisation. In this context of uncertainty, the practice of architectural design means we need to re-examine our tools, methods and roles.

As both a practitioner and a lecturer, I consider this era of transition to be the starting point for a meaningful thought process about architecture. This needs to integrate the issue of ecological transition into a broader framework, while addressing the concepts of 'third landscapes' and 'third places' and exploring the issues of programmatic hybridisation and common sites. All of this needs to be carried out in parallel with contemporary political, economic and societal transitions. In the face of climate change, architectural projects now need to integrate a clear stance on the use of space to preserve natural resources.

TOOLS FOR ARCHITECTURAL AND LANDSCAPE DESIGN

In my view, teaching architecture should not aim at consensus or coerced consent. The projects developed by students during this year's Architecture and Heritage Week in Dijon are not designed to meet rigid expectations or follow preconceived scenarios. Instead, these

are above all proactive, involving thoughtful projections of an urban and landscaping reality and serving as a basis for discussion through precise architectural expression.

First and foremost, 'thinking out' a project means learning to master the tools of design. This involves methods of representation like freehand drawing, collage, model making and also a detailed understanding of resources and materials.

Throughout this intensive exercise, learning to use these tools right from the very first site feeds into a collective thought process. Models, collages and sketches are not just means of analysis or observation, they are also design instruments.

REPAIRING WHAT ALREADY EXISTS

The pressing environmental challenges, over-consumption of resources and the perpetual cycle of destruction and reconstruction of our era are making it essential to re-examine our approaches. The continuous expansion of cities is gradually being replaced by an increased focus on their 'sensitive' intensification through building on what already exists. Dreaming of an illusory blank page is no longer relevant and now we need to work with the built realities of the present in all their territorial, social and material complexity.

This 'repair rather than restoration' outlook is driving an emerging approach that goes beyond mere heritage enhancement. The focus is no longer confined to recognised or remarkable buildings and now encompasses

ordinary architecture, whether it is recent or old, monumental or modest. Whatever their origins, all inherited buildings deserve equal attention in a framework of care and sustainable transformation. The aim of a repair-based approach is to extend the life of existing structures through measured interventions that are reversible wherever that is possible and respectful of their materiality. This is an integral part of an ethic of care (understood as a form of active maintenance) in the service of a more liveable world. Meticulous preparatory research is essential to this approach. At the Hart Berteloot studio, every project begins with an in-depth examination of the history of the context or building in question that covers its design process, construction conditions and successive usages. Systematically involving historians in this research enables us to document the building's historical trajectory, identify its original architectural intentions and assess its structural, spatial and narrative potential. In this way, regeneration, a change in usage, extensions, raising storeys or repurposing form part of a precise context-specific practice and an architectural project develops from subtraction rather than addition. The aim is thus to rediscover the substance of the existing building and reveal what can be preserved, transformed or revitalised, without denying its innate uniqueness. In a context of ever more rarefied resources, all architecture becomes the material for a project while what already exists becomes an essential lever for sustainable building rather than an obstacle in any way.

THINKING THROUGH STRUCTURE

In the demanding area of architectural practice in the age of climate change, we resolutely champion the quality of architecture throughout its execution, with production methods and structure playing a central role in this. We very often favour timber frames in the design and construction of new buildings and their design is sometimes reminiscent of Mies van der Rohe's structures or Auguste Perret's exoskeleton.

When elements like cross-shaped columns or a grid of coffered ceilings are translated into timber, this structural language reveals and amplifies the thicknesses, while also creating habitable geometries. This structural approach is complemented by a specific focus on materials, with local and bio-based resources sourced from short supply chains preferred wherever possible, although budgetary constraints can frequently lead to standard materials being selected. Nevertheless, each project is meticulously executed with great care and a constant quest to achieve a subtle and precise interpretation of the material. This means that common materials like concrete blocks that are often used for economic reasons are never plastered or concealed. Instead, they are laid with precision and arranged with the exact same care as cut stone to fully embrace their presence and confer expressive power and architectural legitimacy upon them.

Through our completed and future projects, we pursue the same objective, namely to minimise the use of finishes like render, paint

or tiling, as these detract from the essence of architecture, require maintenance and represent a cost we prefer to allocate to a garden or additional space... in short, to an enriched programme.

RE-EXAMINING THE HISTORY OF ARCHITECTURE

It is often essential to take a critical look back at the history of architecture when designing and constructing new partial or complete buildings. This approach is not limited to just a stylistic or formal reference and involves a genuine reinterpretation in the light of contemporary challenges. Revisiting the architectural past enables us to draw lessons, expertise spatial and social intentions from this to adapt these to current requirements more effectively.

This reinterpretation necessarily requires a nuanced understanding of the contexts in which projects are situated. The socio-cultural, environmental and historical dimensions of the site are not at all secondary considerations. On the contrary, they lie at the heart of the design process. The integration of these parameters requires us to recognise that every project forms part of a continuum within an existing fabric woven from memory, uses and transformations. In this way, the act of building today cannot be separated from critical thought about architectural heritage and a commitment to the dynamics of the local area, climatic conditions or the evolving needs of contemporary societies. In our view, building

is a critical act that goes far beyond the mere contemplation of architectural forms. It requires thorough questioning of the uses and ways in which spaces are appropriated along with their social significance in our contemporary context. This approach is by no means intended to create an identical reproduction of the past. Conversely, it is based on a nuanced understanding of changing lifestyles, current ecological constraints and society's emerging expectations. Re-examining the history of architecture therefore becomes a design tool or a way of shedding light on contemporary intentions, whether we are designing a new cinema in the town centre or a open-air café by the river in a village. In these projects, the challenge is always to restore meaning to spaces by firmly grounding them in present-day realities, on the one hand, and projecting them into the future, on the other. With this in mind, our studio often draws on the work of figures like Aldo Van Eyck, Herman Hertzberger or Sigurd Lewerentz. These are considered as thinkers on space capable of inspiring sensitive, contextual and sustainable solutions rather than static references.

Aurélié Husson

SENIOR LECTURER AT THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY, HEAD OF THE SCHOOL'S ARCHITECTURE, HISTORY AND HERITAGE SECTION, ASSOCIATE RESEARCHER AT THE LHAC (HISTORY OF CONTEMPORARY ARCHITECTURE LABORATORY, NANCY), HERITAGE ARCHITECT, ARCHITECT, PEDAGOGICAL COORDINATOR OF THE ARCHITECTURE AND HERITAGE WEEK

DPLG Architect (*French government architecture diploma*), heritage architect, co-director of the Studiolada collective, lecturer in TPCA at the School of Architecture of Nancy.

Aurélié Husson is an architect who graduated from the School of Architecture of Nancy and spent a year studying at the FAUP in Porto. She is also a qualified heritage architect from the *Centre des Hautes Études de Chaillot*. Since 2017, she has been a lecturer at the School of Architecture of Nancy, head of the Architecture, History and Heritage department, director of the Architecture and Heritage Week and a researcher at the LHAC (*a history of contemporary architecture laboratory*). She is head of teaching projects in the Bachelor's and Master's degree courses and coordinates the HMONP (*the French 'authorisation to exercise architecture under one's own name'*) course.

She has worked as a freelance architect with the Studiolada collective since 2015 and chooses to focus on developing a project approach that pays attention to details, materials, know-how and the proper use of construction resources. She also works on transformation and renovation projects for old buildings and new constructions alike. From 2005 to 2015 she worked as an architect for *Beaudoin-Husson Architectes* agency on architectural and urban projects responding to contemporary heritage enhancement challenges.

Antoine Brochard

ARCHITECT, SENIOR LECTURER AT THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY

Antoine Brochard graduated from the School of Architecture of Paris-Belleville in 2006 before obtaining a doctorate in urban history from the School of Advanced Studies in the Social Sciences (EHESS). Before he co-founded *abdpa*, he worked for *Frenak-Jullien Architectes* where he was involved in the design of a number of cultural facilities and museums.

Since 2008, he has taught history and design in several architecture schools. His scientific work focuses on territorial and heritage issues and on the cultural history of architecture in the 19th and 20th centuries.

The *abdpa* agency develops architectural and

urban design practices that are closely linked to existing heritage. Its work is firmly based on the concepts of adaptation and rehabilitation, drawing on pre-existing conditions to create the right resources for contemporary projects.

The essence of this approach is found in acquiring in-depth knowledge, evaluating, planning and putting forward a perfectly well-adapted response for each project. The agency works in the fields of restoration and adaptation of historic monuments, ecological rehabilitation, bio-sourced design and pre-operational, feasibility and diagnostic studies of remarkable sites.

At *abdpa*, Antoine Brochard is in charge of historical and strategic studies such as a heritage and urban study of the Onera sites and a heritage diagnosis of the *Manufacture Cosserat* textile factory in Amiens. He also steers the agency's cultural and museographic projects like *Archéosite de la Haute-Ile* heritage park scenography for the 'Architecture in Uniform' exhibition or the 'tiers lieu' co-working space at Milly-la-Forêt.

Hélène Corset-Maillard

THE DIRECTOR OF HERITAGE, ARCHITECTURE AND PROTECTED AREAS AT THE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR REGION'S DRAC, STATE ARCHITECT AND URBAN PLANNER – AUE, FRENCH ARCHITECTS ACCREDITATION / MEMBER

After architectural studies mainly done in Nancy, and at the La Cambre institute of Architecture in Brussels, Hélène Corset-Maillard completed her studies with a DESS (Master / 5th year level) in "European Architectural Practices" at the INPL and the National Architecture School of Nancy. At the same time, she passed an end of studies diploma in organ music at the regional national conservatory of Nancy. Interested by both architectural and urban planning practices, she first worked in an architectural firm in Colmar, then in a landscape agency in Strasbourg, mainly on housing and urban renewal projects. In 2001, she joined the body of *Architectes Urbanistes de l'état*, first at the UDAP in Moselle, and at the same time she completed her training in the heritage field at the Centre des Hautes Études de Chaillot in Paris. In 2006, she became head of the UDAP in Ardennes, while taking on a course in "sustainable development and environmental quality in architecture" at the IFRB (institut de Formation et de Recherche en Bâtiment) in Reims in 2008. She has been teaching "heritage in practice" at the School of Architecture of Nancy within the third year level of the B.A. since 2009. Concerned about the pedagogical role architects might play within the Ministry of Culture, she runs training courses, in partnership with local institutions, targeted at the elected

representatives and professionals, notably in the fields of heritage, landscaping and sustainable development of the territories. Hélène Corset-Maillard is also a representative of the Architectes Urbanistes de l'état trade-union in the Direction Générale des Patrimoines (heritage head office), in particular in the framework of the CAP. She was head of French departmental architecture and heritage unit (UDAP) in Bouches-du-Rhône until 2018. From 2019 to 2024, Hélène Corset Maillard was the director of the National School of Architecture of Marseille (ENSA Marseille) and notably worked on the creation of the Mediterranean Institute for Cities and Territories, which now brings together ENSA Marseille, the Institute of Urban Planning and Regional Development and the National School of Landscape Architecture on the same site in Marseille. She is currently the Director of Heritage, Architecture and Protected Areas at the Provence-Alpes-Côte d'Azur region's DRAC.

Jean-Pascal Lemeunier

HEAD OF THE HAUTE-MARNE REGION'S DEPARTMENTAL UNIT FOR ARCHITECTURE AND HERITAGE (UDAP), STATE URBAN ARCHITECT

In 1997, Jean-Pascal Lemeunier passed the State Urban Architect competition and has worked professionally in design and construction for over ten years with successive competitions, projects and construction site for the agencies Soria, Art'ur and Menu. he collaborated with the Perron agency and then the French compagnonnage (guild of artisans) sector which led him to become interested in heritage, urban planning of old towns and tradition construction techniques. thus, his five years working on urban studies, Zones For Protection of Architectural, Urban and Landscape heritage and projects involving existing buildings completed his experience and led to him joining the French civil service and training at the Ecole de Chaillot / Paris. After serving as a deputy director in the Côte-d'Or region, head of department in the Aube region and curator of Clairvaux Abbey-Prison and Troyes Cathedral, in 2017 he became architectural adviser to the Grand-East region's DRAC before becoming the Curator of Historic Monuments for the same organisation in 2019. In these successive roles, he initiated a number of original projects, like the thematic ZPPAUP (Protected Architectural, Urban and Landscape Area) focusing on the town of Troyes's hosiery industry and the production of a film, *'Le dossier textile'* on the same subject. Alongside his official duties, Jean-Pascal Lemeunier provides training for the civil service and works as a lecturer at the EPF and the School of Architecture of

Nancy and as a part-time lecturer at the École du Louvre. Since 2023, he has been the head of the Haute-Marne region's Departmental Unit for Architecture and Heritage (UDAP).

Simon Metz

ASSOCIATE LECTURER AT THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY; ARCHITECT HMONP AND LANDSCAPE ARCHITECT

Simon Metz is an architect and landscape architect, having graduated from the Clermont-Ferrand School of Architecture in 2020 and the Blois School of Nature and Landscape in 2022. He practiced for two years with the Antoine Dufour firm in Paris, working specifically alongside Pierre Dufour (ACMH) on heritage projects in the Grand Est region. Since 2021, through the association ÂTRE, he has co-led—alongside three architect and researcher friends—study residencies and seminars focused on architectural and landscape issues in rural areas. In 2025, he relocated to Alsace and founded the Landwirt studio. Since 2024, alongside his professional practice, he has served as an associate lecturer at the school of architecture of Nancy.

Camille Jacquemin

HERITAGE ARCHITECT HMONP

Camille Jacquemin is an architect who graduated from the school of architecture of Nancy in 2012 following a "towns and territories" master's degree. She then moved to Lyon where she worked for several years in an agency specialising in work on old buildings and historic monuments while also studying at the école de Chaillot / Paris to obtain her specialisation and advanced diploma in "architecture and Heritage". as a qualified heritage architect, She continues to work for the Archipat agency which has become a reference in the field of heritage project management in the Rhône-Alpes region. She combines this with working at the departmental Unit of architecture and Heritage (UDAP) of the Rhône and teaching on a architectural rehabilitation course at Lyon 3 University. this varied experience helped her acquire in-depth knowledge of the issues involved in the restoration and rehabilitation of existing buildings and therefore In 2018 she decided to set up her own architectural agency specialising in the enhancement of old buildings. Her passion for existing buildings and their history drives her to work with accuracy and humility on architectural, urban and landscape studies, on project management for work on old buildings (whether protected or not) and on new constructions in a heritage context.





REMERCIEMENTS

> AUX ÉTUDIANTS DE 3^e ANNÉE DE CYCLE LICENCE QUI ONT PARTICIPÉ À LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE 2025

> AUX ENSEIGNANTS QUI ONT ACCOMPAGNÉ LES ÉTUDIANTS DANS LEUR TRAVAIL :

Hélène Corset-Maillard

ARCHITECTE URBANISTE EN CHEF DE L'ÉTAT, DIRECTRICE DES PATRIMOINES, ARCHITECTURE ET ESPACES PROTÉGÉS À LA DRAC PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Jean-Pascal Lemeunier

ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT, ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE, CHEF DE L'UDAP DE HAUTE-MARNE

Antoine Brochard

MAÎTRE DE CONFÉRENCES TPCA À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY, ARCHITECTE ASSOCIÉ DE L'AGENCE ABDPA.

Simon Metz

MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ VILLES ET TERRITOIRES À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY, ARCHITECTE DE HMONP ET PAYSAGISTE DE, ASSOCIÉ DE L'AGENCE LANDWIRT.

Camille Jacquemin

ARCHITECTE DU PATRIMOINE HMONP

> À LA COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE DE LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE :

Aurélié Husson

ARCHITECTE DU PATRIMOINE DPLG, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES TPCA À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY, CO-GÉRANTE COLLECTIF D'ARCHITECTURE STUDIOLADA.

> AU COORDINATEUR, POUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE ET LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Thomas Baltzer

ARCHITECTE DE-HMONP

> À L'ARCHITECTE INVITÉ, PARRAIN DE CETTE ÉDITION POUR SES INTERVENTIONS INSPIRANTES ET STIMULANTES AUPRÈS DES ÉTUDIANTS :

Mathieu Berteloot

ARCHITECTE DPLG ET MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ À L'ENSA-P LILLE

> AU PRÉFET DE HAUTE-SAÛNE POUR SA PARTICIPATION À LA RESTITUTION DES TRAVAUX :

Romain Royet

PRÉFET DE HAUTE-SAÛNE

> AUX ÉLUES ET ÉLUS DE DIJON MÉTROPOLE ET DE LA VILLE DE DIJON POUR LA QUALITÉ DU PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY, LEUR ACCUEIL, LEUR SOUTIEN ET LEURS INTERVENTIONS :

François Rebsamen

PRÉSIDENT DE DIJON MÉTROPOLE, ANCIEN MINISTRE

Nathalie Koenders

MAIRE DE DIJON

Antoine Hoareau

1^{er} ADJOINT À LA MAIRE DE DIJON, DÉLÉGUÉ À L'URBANISME, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE, 16^e VICE-PRÉSIDENT À DIJON MÉTROPOLE DÉLÉGUÉ À L'EAU ET ASSAINISSEMENT, PROSPECTIVE TERRITORIALE, HABITAT, OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN, PLUI-HD

Denis Hameau

17^e ADJOINT DÉLÉGATION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITÉ

> À LA VILLE DE SAINT-APOLLINAIRE POUR L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS POUR LE SITE DE LA REDOUTE MILITAIRE :

Jean François Dodet

MAIRE DE SAINT-APOLLINAIRE, 5^e VICE-PRÉSIDENT DE DIJON MÉTROPOLE DÉLÉGUÉ À LA BIODIVERSITÉ, QUALITÉ DE L'AIR, PLAN BRUIT

> AU 1204 - CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DE DIJON ET AU SERVICE DIJON, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE POUR LES VISITES DE LA VILLE DES ÉTUDIANTS :

Laurent Cessin

DIRECTEUR DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE / CHEF DE PROJET VILLE D'ART ET D'HISTOIRE - DIJON, VILLE ET MÉTROPOLE

> AUX SERVICES DE DIJON MÉTROPOLE ET DE LA VILLE DE DIJON, POUR LEUR ENGAGEMENT

DANS LE PROJET, L'ORGANISATION DE LA SEMAINE ET AUPRÈS DES ÉTUDIANTS :

Sylvain Busque

CHEF DE PROJET AU PÔLE URBANISME DE DIJON MÉTROPOLE

Cécile Lelong

DIRECTRICE DES ARCHIVES MUNICIPALES

> À LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ:

Benjamin Morel

DIRECTEUR RÉGIONAL

Jonathan Truillet

DIRECTEUR RÉGIONAL ADJOINT

Stéphane Aubertin

CONSEILLER ARCHITECTURE ET PATRIMOINE AINSI QU'AUX ARCHITECTES DU PATRIMOINE

Bertrand Cohendet

CONSEILLER ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Fabien Drubigny

CONSEILLER ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

> À L'UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (UDAP) - CÔTE-D'OR :

Séverine Wodli

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Sophie Loppinet Méo

CHARGÉE DE LA PROTECTION POUR LES DÉPARTEMENTS DE LA CÔTE

> À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE,

> AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ :

Pierre-Etienne James

PRÉSIDENT

Marie Maître

ATTACHÉE DE DIRECTION

> À LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE BOURGOGNE :

Gilles Garby

PRÉSIDENT

> À LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ:

Marie-Guite Dufay

PRÉSIDENTE

> AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE DIJON, POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Jocelyn Carminati

ASSISTANTE DE DIRECTION

> AUX SERVICE DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE RÉGIONAL, POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Estelle Lancou

DOCUMENTALISTE

> AUX CONFÉRENCIERS ET INTERVENANTS DE LA SEMAINE :

Mathieu Berteloot,

ARCHITECTE DPLG, PARRAIN DE L'ÉDITION 2025 DE LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Stéphane Aubertin

CONSEILLER ARCHITECTURE ET PATRIMOINE DRAC BFC

Séverine Wodli

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE UDAP 21

Laurent Dessay

DIRECTEUR DE PROJETS, PÔLE URBANISME

Laurent Cessin

DIRECTEUR DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE /

CHEF DE PROJET VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Pierre-Etienne James

PRÉSIDENT DU CROA BFC

> A L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY :

Gaëlle Perraudin

DIRECTRICE

Franck Besançon

DIRECTEUR DES ÉTUDES

La direction et le secrétariat de direction, les partenariats.

Les services *scolarité, documentation, valorisation, infrastructure, ressources humaines, ressources financières, informatique.*

SMLXL, L'ATELIER DE MAQUETTAGE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE NANCY
2, RUE BASTIEN-LEPAGE / BP 40435
54001 NANCY CEDEX
TEL : + 33 (0)3 83 30 81 00
E-MAIL : ENSA@NANCY.ARCHI.FR

PUBLICATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE NANCY.
DIFFUSION GRATUITE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : GAËLLE PERRAUDIN
COORDINATION : ESTELLE SEKSİK
CONCEPTION GRAPHIQUE : AUDREY PRUDHOMME
PHOTOGRAPHIES : ENSA NANCY
TRADUCTIONS : INIST – CNRS / RICHARD DICKINSON
IMPRESSION : LORRAINE GRAPHIC IMPRIMERIE
ZI DES SABLES 54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE

ISBN : 978-2-906147-57-7
TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.
PUBLICATION 2026



L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. Le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui, labellisé architecture contemporaine remarquable par le ministère de la Culture, est l'une des réalisations de l'architecte suisse Livio Vacchini dont l'œuvre est reconnue et publiée sur le plan international.

L'école d'architecture de Nancy est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du ministère de la Culture. Elle fait partie d'un réseau de 21 écoles implantées sur le territoire national et forme environ 700 étudiants-architectes.

Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'école a dès sa création, en 1970, fondé son enseignement sur la recherche architecturale et urbaine.

Dotée d'un corps enseignant issu du monde professionnel et universitaire, l'école est un lieu d'apprentissage ouvert qui entretient des relations étroites de travail avec les collectivités et le milieu socio-économique lié à la construction. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles et s'inscrit dans une offre universitaire ambitieuse, notamment au travers de son partenariat avec l'Université de Lorraine.

Organisé en cycles universitaires Licence, Master et Doctorat, l'enseignement de l'école vise à donner aux étudiants-architectes les connaissances et aptitudes qui leur permettent de maîtriser la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine. Fondamentalement basée sur le projet, cette formation supérieure ouvre sur des débouchés professionnels de plus en plus variés : architectes, urbanistes, paysagistes, designers, enseignants, chercheurs tant dans les domaines de la maîtrise d'œuvre que celui de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement de l'école d'architecture, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels souvent posés par les collectivités. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes. L'école d'architecture de Nancy dispose de deux laboratoires de recherche reconnus sur le plan international : le MAP-CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie) et le LHAC (Laboratoire Histoire Humanités Architecture Contemporanéité).

L'école accueille également deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche : la chaire Architecture et construction bois – du patrimoine au numérique et la chaire Nouvelles ruralités – architecture et milieux vivants qui a pour ambition, dans une approche pluridisciplinaire, d'apporter des éléments de compréhension des évolutions du monde rural et de proposer des concepts innovants pour accompagner les transitions écologique et sociale.

www.nancy.archi.fr

ISBN 978-2-906147-57-7



DIFFUSION GRATUITE